

Nouvelle collection – N°3

1^{er} semestre 2023

Cité

Faut-il en finir



avec les élites ?

Dossier réalisé avec la participation de :

Éric ANCEAU ♦ Arnaud TEYSSIER ♦ Olivier BIANCHI

Philippe ARONDEL ♦ Pierre BONNAY ♦ Aloïs LANG-ROUSSEAU



Revue d'idées fondée en 1982

Nouvelle collection – N° 3

ISSN : 0756-3205

Avril 2023

Publication semestrielle

Comité de rédaction

Philippe ARONDEL – Pierre BONNAY

Geoffroy CHAMOUTON – Frédéric FARAH – ALOÏS LANG-ROUSSEAU

Ella MICHELETTI – Pierre-Henri PAULET

Directeur de la rédaction et de la publication : Patrice LE ROUÉ

Rédacteur en chef : Pierre-Henri PAULET

Secrétaire de rédaction : Ella MICHELETTI

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

Courriel : revue.cite@gmail.com

Site Internet : revuecite.fr

Adresse : Revue *Cité* / IFCCE

Facebook : <https://www.facebook.com/LaRevueCite>

36-38, rue Sibuet

Twitter : @LaRevueCité

Bloc C – B.A.L. 13

75012 PARIS

LA REVUE *CITÉ*

**Faut-il en finir avec
les élites ?**

2023/1

Sommaire

du numéro 2023/1

Éditorial	6
-----------------	---

DOSSIER : FAUT-IL EN FINIR AVEC LES ÉLITES ?

Pierre BONNAY – <i>Tous en baskets : les élites ont-elles renoncé à la distinction ?</i>	10
Éric ANCEAU – « <i>Une élite unique est en train d’advenir en France</i> ».....	14
Arnaud TEYSSIER – <i>La crise systémique de la formation des élites</i>	27
Philippe ARONDEL – « <i>Intellos</i> » : <i>une élite en perdition ?</i>	41
Aloïs LANG-ROUSSEAU – <i>De la production d’idées au suivisme d’élites</i>	51
Olivier BIANCHI – « <i>Il est impérieux d’en revenir aux fondamentaux de la morale...</i> ».....	58

MAGAZINE

Essais	67
Politique & institutions	67
Relations internationales	73
Droit de suivi : <i>Considérations sur l’écosystème</i> , par François GERLOTTO	76
Arts	89
Peinture	89
Cinéma.....	92
Littérature.....	95
Hors des sentiers battus : <i>L’euthanasie, ou l’illusoire maîtrise...</i> , par Pierre-Henri PAULET..	98

« *Tout le monde déteste les élites (?)* »

Le lecteur de *Cité*, occasionnel ou régulier, s'amusera ou, au contraire, s'agacera de l'intitulé de ce 3^e numéro de notre nouvelle collection. Sans doute comprendra-t-il bien vite que la question puisse fuser naturellement, dans ce pays marqué par une Révolution dont il s'enorgueillit trop souvent. Mais il avancera de lui-même que l'utopie égalitariste s'accommode fort mal de la nécessaire d'administration d'un grand État, et que, quoi qu'on en pense et quoi qu'il advienne, une société organisée produira toujours des élites. Alors, oui, c'est assumé : s'interroger sur l'élimination des élites relève de la provocation facile, mais peut-être avant tout d'une certaine forme de dérision. En revanche, il y a lieu et besoin de considérer ce que sont, en substance, nos élites, ce qui les caractérise, comment elles s'élèvent, ce que le citoyen peut attendre d'elles et, enfin, si, bon an mal an, elles se montrent dignes de la place qu'elles occupent au sommet de la société.

La question posée est d'autant plus lancinante que la crise démocratique¹ que nous traversons, « *la plus grave depuis la fin du conflit algérien* », pour reprendre les termes de l'historien Pierre Rosanvallon, s'accompagne d'une remise en cause de la classe dirigeante. Cette contestation touche tant la légitimité des élites, que leurs compétences, leur probité et jusqu'à leur sens de l'intérêt général, quand ce n'est pas leur loyauté à l'égard de la Nation. On leur impute volontiers le chômage de masse, l'abandon de nos fleurons industriels, la dégradation de la qualité des services publics, la perte d'influence de la France dans le monde... On les accuse de connivence, de corruption et de pantouflage, de bénéficier de la complaisance des juges, de mépriser les gens ordinaires et de dénigrer les traditions populaires.

Le constat est unanimement partagé, les élites sont prises dans l'œil du cyclone, comme si tout le monde avait fini par les détester, non sans en faire des boucs-émissaires convenus. Mais de qui parle-t-on exactement ? À s'en tenir à la première définition du dictionnaire *Littré*, une élite correspond à « *ce qu'il y a d'élus, de choisis,*

¹ Voir à ce sujet le dossier « Crise du vote... vote de crise ? » proposé par *Cité* dans son n° 1 (2022/1), paru en mars 2022.

de distingué ». Cela permet de désigner sans grande surprise nos représentants politiques. Le *Larousse* se montre plus précis, définissant une élite comme un « *groupe minoritaire de personnes ayant, dans une société, une place éminente due à certaines qualités valorisées socialement* ». Il est possible, dès lors, d'identifier plusieurs « groupes minoritaires » élevés à une « place éminente » au sein de la société. Le choix du pluriel permet d'englober aussi bien l'élite politique que l'élite administrative, l'élite médiatique que l'élite économique, l'élite universitaire que l'élite artistique... La liste n'est pas exhaustive, ce qui rend particulièrement délicate l'appréhension du sujet.

Mais un phénomène est en cours, observé par l'historien Éric Anceau : à l'instar de ce qui s'est produit il y a plusieurs décennies déjà outre-Atlantique, les élites françaises sont en passe de n'en plus former qu'une seule, unifiée. L'homogénéisation idéologique opérée sous l'effet de la globalisation explique en partie ce rapprochement. Les intérêts de tous les gagnants de l'économie mondialisée finissent par converger. Une relative solidarité vient lier le *leader* politique, le PDG d'une grande entreprise, le patron d'un conglomérat de médias, la star fortunée et le très haut fonctionnaire. S'y ajoute l'intellectuel « organique »,

défenseur de l'ordre économique établi, dont il sera question dans l'analyse lucide que livre l'essayiste Philippe Arondel. En s'intéressant à la transformation des « intellectuels », sans lesquels le débat public n'aurait pas été ce qu'il fut aux XIX^e et XX^e siècles, sa réflexion fait directement écho à celle d'un Régis Debray lorsqu'il signa, il y a plus de vingt ans, son essai *i.f. suite et fin*².

Aussi, le grand désarroi qu'il est compréhensible d'éprouver face à des élites qui ont perdu de leur aura – jusqu'à galvauder le raffinement qui les caractérisait, observe avec malice Pierre Bonnay en ouverture de ce dossier – ne peut que s'accroître devant le constat d'un repli arrogant sur elles-mêmes.

Puisque nous n'en finirions pas avec les élites, n'y a-t-il pas l'espoir d'une régénération profonde de celles-ci au terme de la crise traversée ? Les perspectives restent sombres. Alors même que la République française pouvait s'appuyer sur une solide administration dotée de cadres hautement formés, elle se trouve aujourd'hui affaiblie par les défaillances de la formation des hauts fonctionnaires, occasionnées par les réformes successives de la fonction publique. Spécialiste des institutions et de l'État, Arnaud Teyssier identifie avec toute la profondeur historique qui sied les

² Régis Debray, *i.f. suite et fin*, Gallimard, 2000. « i.f. » pour « intellectuel français ».

origines du malaise de la haute fonction publique. Quand ils ne sont pas eux-mêmes issus de « l'énarchie » ou des grandes écoles, les élus et les ministres ne peuvent plus guère compter sur les organisations politiques pour s'octroyer le bagage intellectuel que leurs fonctions exigent. Aloïs Lang-Rousseau nous montre qu'en abandonnant la production d'idées pour ne plus servir que d'écuries à candidats, les partis ont réorienté la formation de leurs cadres et en oublient son objectif initial.

Le rejet des élites, qui a atteint son point culminant lors de la crise des Gilets jaunes il y a bientôt cinq ans, est si profondément enraciné que les élus des collectivités s'en font l'écho, comme en témoigne pour *Cité* le maire de Clermont-Ferrand Olivier Bianchi. Ce dernier constate néanmoins que les représentants locaux, plus proches des préoccupations quotidiennes de la population, conservent à ce jour la faculté d'échanger, d'écouter, d'être entendus et respectés de leurs administrés. C'est dire,

finalement, que les strates inférieures de l'élite politique ne sont pas encore emportées par l'élan de contestation qui touche de plein fouet les élus nationaux. L'expérience est certainement à méditer.

S'il n'est donc pas sérieux de penser pouvoir en finir une bonne fois pour toutes avec elles, les travaux publiés dans ces pages montrent l'étendue des difficultés rencontrées par nos élites et ne laissent apparaître que peu de pistes pour envisager la revitalisation morale et idéologique de celles-ci. Pour Éric Anceau, qui s'exprime avec l'éclairage de notre histoire contemporaine, un basculement électoral pourrait toutefois conduire à un énième remplacement d'une élite par une autre... En la matière hélas, on sait ce que l'on perd sans trop savoir ce que l'on gagne !

Pierre-Henri Paulet

Rédacteur en chef de Cité

Faut-il en finir

avec les élites ?



Elles devraient susciter l'admiration et avoir valeur de modèle... Pourtant, les élites françaises sont l'objet de critiques permanentes, quand elles ne sont pas violemment rejetées. Loin d'être inédit dans l'histoire, cet état de fait est aussi la marque d'un héritage contestataire. Les symptômes de la rupture de confiance – réciproque ! – avec le peuple sont légion... sans qu'apparaisse au sein de ces élites le signe d'une remise en question. ♦

Analyse de Pierre Bonnay :

Tous en baskets : les élites ont-elles renoncé à la distinction ? [p. 10]

Grand entretien avec Éric Anceau :

« Une élite unique est en train d'advenir en France » [p. 14]

Analyse d'Arnaud Teyssier :

"Tout se tient dans les malheurs d'un peuple". La crise systémique de la formation des élites [p. 27]

Analyse de Philippe Arondel :

"Intellos" : une élite en perdition ? [p. 41]

Analyse d'Aloïs Lang-Rousseau :

De la production d'idées au suivisme d'élites : les partis politiques ont-ils renié leur mission initiale ? [p. 51]

Entretien avec Olivier Bianchi :

« Il est impérieux d'en revenir aux fondamentaux de la morale publique et républicaine » [p. 58]



Tous en baskets : les élites ont-elles renoncé à la distinction ?

Par Pierre Bonnay

Journaliste indépendant

Si l'élite occidentale a pu, autrefois, se distinguer sagement de la masse en cultivant un certain raffinement esthétique et culturel, les cartes ont été rebattues sous l'influence du mode de vie américain. Est-ce la fin de la distinction et l'avènement d'un monde sans snobisme ? Pas si vite.

En 2014, le sociologue Lilian Mathieu publiait *Columbo : la Lutte des classes ce soir à la télé* (Éd. Textuel). Le programme est alléchant et l'étude sur les rapports de pouvoir entre le modeste policier et ses suspects, tous riches et influents, est plutôt bienvenue. Cependant, ce que le sociologue ne remarque pas assez, c'est qu'une autre lutte traverse la série, dont le cœur s'inscrit pleinement dans les années 1970, une lutte culturelle. À des accusés dont les goûts, les manières et les manoirs imitent grossièrement les codes de la grande bourgeoisie européenne d'avant-guerre, le feuilleton oppose un personnage hirsute, comme tiré du lit, un amateur de chili con carne roulant en guimbarde négligée. Même s'il n'a rien d'un jeune rebelle, le lieutenant est emblématique d'une époque où la contre-culture américaine, populaire et anticonformiste, devient plus désirable que la culture bourgeoise classique, europhile, qui est montrée dans la série comme précieuse et ridicule, mais surtout comme vicieuse et arrogante.

La Fureur de vivre au sommet du pouvoir

La contre-culture ne transfère pas le pouvoir vers la plèbe, mais hybride simplement les codes culturels des dominants, les « columbifie » un peu. Dans le puissant Bill Gates, qui entretient une allure d'informaticien ringard et confesse faire la vaisselle tous les soirs, il y a du Columbo. Il y en a aussi, bien distillé, dans la chaussette trouée du PDG, le col ouvert du philosophe, et dans les costumes sans cravate des dirigeants du G7,

parce qu'il leur faut avoir l'air simple, sans chichi, détendu, pour ressembler à tout sauf à des seigneurs guindés. Ce qui est vrai pour l'élite mondiale l'est aussi pour toute forme de bourgeoisie depuis que les *boomers*, nourris aux influences américaines, sont devenus les nouveaux notables, vers le début des années 1980. C'est dire que *La Distinction* de Pierre Bourdieu (1979), dont se réclame Lilian Mathieu, nécessite une relecture prenant en compte les rapports de pouvoir à l'ère de la bohème triomphante, qu'il commençait d'ailleurs à entrevoir. À l'heure où des stars désinvoltes posent en baskets dans les magazines, « les objets du goût populaire », selon les termes bourdieusiens, sont devenus chics.

Pour coller à l'époque, l'élite ne doit pas seulement donner des preuves de simplicité, il lui faut aussi « être dans le coup », comme on disait autrefois, c'est-à-dire donner des gages de jeunesse. Il convient ainsi de maîtriser le *cool*, cette tranquille assurance un peu canaille, empruntée aux artistes. L'affichage du *cool*, c'est lorsque Najat Vallaud-Belkacem et Charlène de Monaco portent un *perfecto*, ancien blouson fonctionnel de motard. Autrefois arboré par Marlon Brando, James Dean et les Sex Pistols, ce vêtement de cuir qui donnait « mauvais genre » a fini par devenir un signe de décontraction faussement subversif. Le richissime Bernard Arnault a beau cultiver une apparence traditionnelle, en costume et cravate, il est l'un des principaux pourvoyeurs de *cool* pour l'élite. Sa maison Vuitton vend des blousons *perfecto*, *teddy* et autres tenues emblématiques de l'Amérique d'après-guerre, aux alentours de 5 000 euros pièce.

Pour coller à l'époque, l'élite ne doit pas seulement donner des preuves de simplicité, il lui faut aussi « être dans le coup ». Il convient ainsi de maîtriser le *cool*, cette tranquille assurance un peu canaille, empruntée aux artistes.

Le règne du gangster universel

Anciennes tenantes d'une élégance sophistiquée, les maisons de luxe ont rempli leur catalogue de produits qu'elles trouvaient autrefois vils ou vulgaires. Avis aux amateurs, il est tout à fait possible de trouver une tenue de sport avenue Montaigne, pour quelques milliers d'euros. La récupération de l'esthétique issue des gangs américains – échange de bons procédés, puisque rappeurs et gangsters se rêvent eux-mêmes en parvenus flamboyants – n'est qu'un encanaillement des ultrariches par le jogging. Dans le marketing du luxe, on parlera de *revisiter* les sweatshirts et les baskets pour *brouiller les codes*. En fait, si quelque chose se trouve revisité par la montée en gamme des vêtements et objets populaires, c'est, dans une certaine mesure, la solidarisation entre

TOUS EN BASKETS : LES ÉLITES ONT-ELLES RENONCÉ À LA DISTINCTION ?

le capital et le capital culturel. Bourdieu notait que l'esthète « *introduit une distance, un écart* », lorsqu'il s'approprie « *les objets du goût populaire* ». L'écart réside désormais dans le prix ; il faut souvent avoir l'œil rivé sur le logo ou la griffe pour différencier une basket haute-couture de sa cousine pauvre. La griffe luxueuse s'affiche d'ailleurs ostensiblement, puisque c'est le seul moyen de doper la valeur perçue du produit.

Détendue et sportivement vêtue, tout à ses rêves d'insubordination chic, la classe la plus privilégiée n'en finit pas de prétendre bousculer le vieux monde bourgeois. Et



Justin Trudeau et Emmanuel Macron posent sans cravate pour la photo officielle du sommet du G7 de Krün (juin 2022)

pourquoi ne pas conduire la révolution, si l'on choisit quels damnés de la terre il faut soutenir, quitte à s'y inclure ? Comme le notait Christopher Lasch dans *La Révolte des Élités* en 1995, ces gens « *contrôlent les flux internationaux d'argent et d'informations, [...] président [...] aux institutions d'enseignement supérieur, gèrent les instruments de la production culturelle et fixent*

ainsi les termes du débat public ». Dans ces conditions, il est assez peu risqué de jouer les guérilleros contre un fascisme dont on définit soi-même les termes.

12

Malgré un large consensus, en son sein, en faveur du progrès et de la largeur d'esprit, la catégorie « élite » n'a rien de monolithique. Nous le vîmes lors de la séquence sur la réforme des retraites, à laquelle une partie des classes supérieures s'est opposée, quand l'autre la soutenait ou pensait à autre chose. D'ailleurs, au moment même où un commissariat brûlait quelque part en France, un parterre de stars internationales, comprenant deux ministres macronistes et quelques artistes français, frissonnait de plaisir à l'écoute du rap de Jay-Z, qui prônait la fierté noire et le capitalisme débridé lors d'un concert VIP à la fondation Louis Vuitton. Que pensaient les représentants français, en dansant au milieu des Rihanna et Beyoncé, lorsque l'ancien gosse rebelle de Brooklyn lâchait, parmi ses paroles les plus célèbres, « *je suis un arnaqueur* » ?

Subversion et distinction : l'élite prend tout

Dès les années 1980, Jack Lang et Laurent Fabius posaient les bases d'une nouvelle distinction subversive-chic, l'un en portant à l'Assemblée nationale une veste d'ouvrier chinois revisitée par Thierry Mugler, et l'autre en garant sa 2CV Charleston à Matignon. Malgré tout, quarante ans plus tard, le vieux snobisme bourgeois est encore bien plus qu'un vestige. Une fois devenu milliardaire, Xavier Niel, issu du monde chamarré du Minitel rose et des peep-shows, s'est piqué de golf et d'élevage de chevaux de course. Il s'est offert au passage une position de magnat de presse, dans une veine progressiste et libérale, et a épousé la fille de Bernard Arnault, encore lui. C'est à croire que l'essentiel est toujours là : en chaque nouveau riche, il doit y avoir un Rastignac ou un Bel-Ami prêt à éclore.

Que reste-t-il aux dominés ? Apparemment, il leur reste le plaisir de partir au travail en grelottant sous un abribus sponsorisé par une marque onéreuse de Bernard Arnault. Sur la publicité apparaît une star au progressisme orgueilleux, dont la posture et le regard noir semblent dire au quidam : « *Je suis plus rebelle que toi* ».

Si elles ne manquent pas d'essuyer des critiques, les célébrités qui vendent ce monde *cool*, voire *stylé*, sont très loin de rencontrer une franche hostilité. Ainsi, les consommateurs se laissent-ils gagner par l'envie de ressembler aux comédiens, aux influenceurs, et même à quelques PDG et têtes couronnées aux poses informelles. Le public plébiscite également l'offre culturelle des révoltés du rock et des indociles du hip-hop, et apprécie les œuvres de fiction mettant en cause les dominants. Seulement, cette popularité ne se traduit pas politiquement, ou pas comme prévu, la rébellion affectée des élites ne trouvant en écho qu'une abstention galopante, une gauche affaiblie et une montée de la droite dure. ♦

Pierre Bonnay



Éric Anceau est historien, maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne. Il est spécialiste de l'histoire du XIX^e siècle, en particulier du Second Empire, ainsi que de la laïcité. Son dernier essai, *Histoire mondiale des impôts*, co-écrit avec Jean-Luc Bordron, a paru en janvier 2023.

Cité : Vous avez publié à l'automne 2020 *Les Élités françaises. Des Lumières au grand confinement* (Éd. Passés composés), un ouvrage dans lequel vous décrivez et analysez la structure, les origines sociales et les courants de pensée des élites politiques depuis la fin de l'Ancien régime. Quelles ont été les motivations qui vont ont conduit à entreprendre une telle étude ?

Éric Anceau : Ces motivations ont été multiples. Je suis spécialiste de l'histoire politique et sociale du XIX^e siècle et, à ce titre, j'étudie le rapport entre les élites et

les citoyens. Il était donc inévitable, à mes yeux, que je traite ce sujet crucial, un jour ou l'autre, sous la forme d'un livre. Science-Po Paris m'a confié en 2001 un cours sur ce sujet en deuxième année. Je l'ai assuré pendant six ans et les étudiants, chaque année, m'incitaient à le publier. Cependant, je ne voulais pas le faire sous la forme d'un cours mais d'un vrai livre d'histoire extrêmement sourcé. D'année en année, j'ai étoffé le dossier. Puis s'est ajouté, début 2020, un élément de conjoncture, avec le confinement sanitaire. L'enseignant et le chercheur que je suis était bloqué chez lui. Le

moment était venu de tout mettre enfin à plat, puis de voir comment se comportait une nouvelle élite en voie d'émergence qui était l'élite scientifique. Je voulais comparer cette élite-là aux élites politiques et économiques. Enfin, une autre motivation est entrée en ligne de compte : s'adresser au citoyen qui s'intéresse au rapport du peuple et des élites.

L'instabilité politique postrévolutionnaire, en particulier tout au long du XIX^e siècle, a conduit tantôt au simple recyclage tantôt au renouvellement profond des élites qui dominaient les régimes successivement renversés. Malgré tout, peut-on identifier certaines caractéristiques, certains traits immuables qui permettraient de définir les élites françaises ?

Une rupture majeure est survenue au moment de la Révolution. On est passé d'une domination des deux premiers ordres de la société d'Ancien Régime, en particulier la base nobiliaire, à une domination de la bourgeoisie qui perdure ensuite sous différents avatars. Il est évident qu'en fonction des étiquettes politiques successives, et à l'exception d'un retour en arrière pendant la Restauration, ce sont les bourgeoisies qui se succèdent depuis au pouvoir. On observe concrètement, sur le temps long, que lorsqu'un pouvoir politique ne convient plus à la bourgeoisie, elle a

tendance à s'en séparer. Le cas d'école en la matière a été analysé en 1977 par mon maître Jean Tulard dans son *Napoléon ou le mythe du sauveur*. Il avait montré de façon très pertinente que Napoléon Bonaparte avait été imposé par une bourgeoisie désireuse de clore la Révolution à son profit. Lorsque Napoléon est devenu un véritable obstacle pour elle, avec l'enchaînement de guerres perdues, les notables ont décidé de se débarrasser de l'empereur. Il n'était plus le sauveur dont ils avaient besoin, mais un obstacle à l'épanouissement de leurs affaires. Ce schéma s'est reproduit dans notre histoire. Certains hommes d'État dotés d'un caractère visionnaire l'ont théorisé. Je pense à de Gaulle, qui a évoqué cela à plusieurs reprises, en particulier en 1940, lorsqu'il constatait que la bourgeoisie économique dominante avait tendance à penser à son intérêt avant de penser à l'intérêt national.

Les Élités françaises, le titre parle de lui-même, se focalise sur notre histoire nationale. Mais en travaillant le sujet, vous avez certainement exploré l'histoire comparée. Existe-t-il une spécificité de l'élite hexagonale ?

Les élites françaises possèdent de multiples spécificités. La première d'entre elles réside dans la formation. En France, nous connaissons un système hérité de la fin de l'Ancien Régime avec la présence de grandes écoles, appelées à l'époque écoles spéciales, telles les écoles militaires. Ce

système a été repris par la Révolution avec, par exemple, comme le montrent les travaux de Jean-François Belhoste, l'école Polytechnique qui forme en grande partie les élites du XIX^e siècle dans un domaine où elles n'ont normalement rien à faire, c'est-à-dire le domaine administratif et politique. Il y a donc eu une forme de dévoiement de Polytechnique, qui était à la base une école militaire. Une autre spécificité est le culte du concours. Le concours est d'une certaine façon méritocratique mais ses lauréats, qui l'obtiennent très jeunes, ne sont plus remis en cause par la suite, y

« On observe concrètement, sur le temps long, que lorsqu'un pouvoir politique ne convient plus à la bourgeoisie, elle a tendance à s'en séparer. »

compris lorsqu'ils font des erreurs. Dans le modèle anglo-américain, les administrateurs font leurs preuves au fil de leur carrière et, s'ils commettent une erreur majeure, ils sont remis en cause. Il en est de même dans le système allemand. En France, pendant très longtemps, réussir un concours signifiait être nommé sur un poste de la haute fonction publique ou à responsabilité politique sans aucune remise en cause. Par ailleurs, l'instabilité politique, que nous avons déjà évoquée, est aussi un élément récurrent caractéristique des élites françaises. Cet aspect renvoie au fil

conducteur de mon livre et à ce triangle constitué par le pouvoir, les élites et le peuple. La question fondamentale est celle de la réaction du peuple par rapport à ses élites. Parfois, il se retrouve du côté de son dirigeant face à des élites traditionnelles. Parfois, il est du côté des élites contre le pouvoir en place, comme en 1789. Enfin, une dernière récurrence m'apparaît : sur le temps long étudié – deux cent cinquante ans – il existe très peu de moments pendant lesquels le peuple soutient totalement ses élites. Je pourrais citer la fête de la Fédération en 1790, le bref unanimité de 1830 (si l'on excepte les légitimistes chassés du pouvoir), le Printemps des Peuples de 1848, qui va se fracasser sur la guerre civile de juin 1848, ce que j'appellerai le « moment Poincaré » au milieu des années 1920, puis la Libération et peut-être, éventuellement, le moment « de Gaulle » lors son retour au pouvoir en 1958.

Finalement, quand on passe en revue l'histoire des élites françaises comme vous l'avez fait, n'est-il pas possible de conclure que la contestation de celles-ci a été la norme et l'adéquation élites/peuple l'exception ?

Oui, tout à fait. Cela a été très bien montré par les chercheurs étrangers. Il n'est pas toujours évident, pour l'historien français, de porter un regard distancié et objectif, même s'il connaît mieux son histoire nationale par certains aspects. Le

grand politiste américain Ezra Suleiman, qui a vécu une quinzaine d'années en France et a fait sa thèse de doctorat sur l'ENA, a identifié une forme de schizophrénie française. Nous demandons tout et son contraire à nos élites. Nous souhaitons qu'elles soient proches de nous – c'est le tropisme égalitaire et révolutionnaire – et, en même temps, nous aspirons à un pouvoir vertical, surplombant, avec une nostalgie sans doute de la monarchie, ce qu'avait su comprendre et incarner de Gaulle. Le soir de sa première élection en 2017, avec la fameuse cérémonie dans la cour du Louvre, Emmanuel Macron, a cherché à rétablir cette dimension verticale.

Vous brossez le portrait des élites politiques (notamment des élus, des membres des gouvernements, des grandes figures de mouvements politiques) sans évidemment faire l'impasse sur l'élite administrative qui les entoure et les appuie (préfets, conseillers, diplomates...). Quelles ont été, au cours de la longue période étudiée, les relations entretenues par ces deux types complémentaires de personnels ?

J'y ajoute les élites économiques ! Je travaille beaucoup en pluridisciplinarité et je m'intéresse notamment à la sociologie politique et à la science politique. Chez les Anglo-saxons, le concept de « super-élite » avait fait réagir en son temps quand il avait été exposé

par Charles Wright Mills au début des années 1960. Mills avait identifié l'avènement aux États-Unis d'une « super-élite » (*Power Elite*) qui regroupait les élites politiques, les élites économiques et le complexe militaro-industriel, avec une fusion en cours de ces trois groupes. Pour Raymond Aron, cette fusion n'était pas observable à l'époque en France. Mais au fil des décennies, il était loisible de s'interroger, notamment à la charnière des années 1990 et 2000, sur une possible interpénétration de ces élites.



Éric Anceau

Pour revenir à la question, pendant très longtemps, la haute-fonction publique, qui est une caractéristique française de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours, en passant par la période napoléonienne (création du Conseil d'État, pépinière pour le corps préfectoral et les autres institutions), était pilotée par une verticalité forte de l'exécutif. Un chef de

l'État puissant contrôlait la haute fonction publique, qui était là pour le bien de l'État et se composait d'experts de la science administrative ou des « sciences camérales », comme le disaient les Prussiens à la même époque. Tout cela s'est dégradé au fil du temps. En tant que spécialiste de la II^e République, du Second Empire et des débuts de la III^e République, je fais ce constat vers 1870. À ce moment-là, une forme de dévoiement est observable, car les hauts fonctionnaires prennent le pas sur les politiques et contribuent à nous conduire au désastre contre l'Allemagne.

Si, de manière récurrente, la haute fonction publique a tendance à prendre l'avantage, il y a des moments de temporisation. Sous la III^e République, on assiste par exemple à une dérive inverse : les parlementaires reprennent la main sur la haute fonction publique, car il s'agit d'un régime d'assemblée. À d'autres moments, on retrouve le fil de notre histoire, celui qui caractérise le temps long. C'est bien évidemment le cas sous la V^e République. De Gaulle et Debré ont créé l'ENA, qui permet un pilotage des hauts fonctionnaires, lequel fonctionne assez bien jusqu'à la décennie 1960. Sous la présidence de Charles de Gaulle, on assiste pourtant aux premiers dévoiements, avec des énarques qui entrent dans les gouvernements et débarquent aussi à l'Assemblée nationale. Ce phénomène prend de l'ampleur durant la décennie suivante. En 1974, pour la première fois,

un président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, et son Premier ministre, Jacques Chirac, sont énarques. Dans les années 1980, avec l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand un cap supplémentaire est franchi : les énarques pénètrent les conseils d'administration des grandes entreprises et dirigent certaines entreprises du CAC 40. Cela peut paraître contre-intuitif mais ne l'est pas tout à fait : pour des socialistes, avoir des représentants de l'État à la tête des grands groupes respecte une forme de logique. Se développent donc les phénomènes de pantouflage puis, dans les années 2000-2010, la multiplication des va-et-vient entre le public et le privé. Emmanuel Macron est emblématique de cela : énarque, il est ensuite passé par la banque Rothschild avant de venir en politique et d'être élu président de la République.

Nous sommes conditionnés par un imaginaire français : celui du renversement des régimes et donc des élites par des mouvements révolutionnaires. Quel rôle tiennent, dans l'histoire, les « purges », c'est-à-dire l'élimination des élites déchues par celles qui les remplacent ?

C'est un phénomène très intéressant, qui a inspiré de nombreux colloques scientifiques, en particulier à l'École Pratique des Hautes Études. Jean Tulard, Vincent Wright et un certain nombre d'autres historiens, sociologues et

politistes se sont intéressés aux phénomènes épuratoires français aux XIX^e et XX^e siècles. Ces « purges » sont plus ou moins prononcées. L'étude approfondie du sujet conduit à la conclusion que seul le haut de la classe politique et de la haute fonction publique est écrêté. Ainsi, le deuxième niveau prend la place du premier au moment d'une épuration comme celle de 1830 ou celle, plus caractéristique encore, de 1870. En 1870, les sous-préfets deviennent préfets, les directeurs des ministères restent en place parce qu'on a besoin d'eux. Par exemple, Charles de Freycinet poursuit une très belle carrière, notamment en politique, tandis que les proches du baron Haussmann à la préfecture de Paris, Alphand et Belgrand, conservent leur place grâce à leurs compétences.

On retrouve les mêmes procédés en 1940 et davantage encore à la Libération. L'épuration de 1945 est une épuration du sommet, mais à l'arrière-plan, des hommes restent en poste. C'est le cas de Maurice Papon, qui a réussi depuis la préfecture de Gironde à évoluer dans les hautes sphères administratives et gouvernementales, jusqu'à devenir préfet de Police. Il faut souligner la volonté du général de Gaulle de s'appuyer sur un personnel compétent, quand bien même certaines personnes auraient fauté. Avoir dans sa main ce type d'individus, c'est également garder une grande prise sur eux !

Il s'agit donc d'une forme de récurrence de notre vie politique. Un Gambetta, qui a pu commettre des erreurs en qualité de stratège militaire du gouvernement de Défense nationale, en 1870, connaissait en revanche très bien le personnel politique. Il s'est donc appuyé dans un premier temps sur les militaires et administrateurs du Second Empire qu'il avait repérés, dès lors qu'ils étaient considérés comme compétents et patriotes. Mais pour Gambetta, une rupture survient néanmoins avec la « trahison de Bazaine » qui livre la ville de Metz à l'ennemi, en octobre 1870. Il change alors de pied en considérant qu'il n'est plus possible de compter sur les anciens fonctionnaires et les anciens militaires impériaux. Or, pendant deux mois, il a complètement compté sur eux.

Votre essai montre très bien que l'un des enjeux de la formation et de la production des élites a été, dans l'histoire républicaine, leur démocratisation. Le discours sur la méritocratie, qui trouve ses racines dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, repose sur la promesse de l'élévation de tout homme en fonction de son mérite. Le suffrage universel lui-même portait l'espoir de conduire au pouvoir des femmes et des hommes ordinaires. Pourtant, ces élites sont restées socialement très homogènes. Une élite peut-elle vraiment être à l'image du peuple qu'elle représente ?

C'est une vaste question ! Tout d'abord, le terme de « méritocratie » est très contemporain. Il nous vient des États-Unis, inventé sans doute dans l'immédiat après-guerre. C'est certainement Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale du général de Gaulle, qui l'a importé en France. Mais l'idée même de méritocratie, comme vous l'avez rappelé, vient en fait de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'était une volonté des révolutionnaires, par conviction pour certains, par démagogie pour d'autres. Concrètement, quand on regarde les faits, c'est un projet inabouti. Certes, pas complètement : de très belles figures du peuple ont fait de brillantes carrières et se sont élevées par le talent. Je citerai Georges Pompidou par exemple. Mais ce qui compte est aussi de se pencher sur les statistiques. J'ai beaucoup recouru à la prosopographie, laquelle consiste à étudier les parcours des individus à partir de leur milieu social et de leur formation. Je m'appuie également sur de très nombreux travaux, par exemple ceux de Christophe Charle, très pertinents sur l'histoire sociale française du XIX^e siècle, et sur des thèses de doctorat, comme celle d'Alexandre Niess, portant sur le personnel politique du département de la Marne de 1870 à 1940. Niess a recherché l'origine des sénateurs et députés, mais également des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des maires des grandes villes. Il montre que ce

sont les mêmes hommes, issus des mêmes familles qui se maintiennent au pouvoir par-delà les changements de majorité politique et il est même parvenu à reconstituer ces familles élargies. Ses études généalogiques l'ont conduit à mobiliser la notion de *Sippe* qui vient du Moyen Âge germanique, et signifie la famille élargie (le clan). Quand un fils est identifié par la même étiquette que son père alors que le régime ou la majorité ont changé, c'est le gendre qui prend la succession s'il n'est pas associé à la même tendance politique. Je reprendrai ici partiellement la thèse de Pierre Bourdieu sur les héritiers et la reproduction : ces élites s'auto-reproduisent. L'un des principaux facteurs réside dans leur formation, puisque les clefs d'accès des grandes écoles sont détenues par des élites qui bénéficient du capital social et culturel.

Avez-vous identifié une sorte d' « âge d'or » dans l'histoire de la France contemporaine au cours de laquelle l'élite politique, administrative et économique répondrait parfaitement à ce que l'on peut attendre d'elle : la compétence, l'intégrité, le sens de l'État et une relative diversité dans son recrutement ?

S'il faut prendre en compte tous ces critères, je vais devoir répondre par la négative ! Néanmoins, à certains moments de notre histoire, nous avons approché de cela. Si l'on retire le critère

purement démocratique, c'est-à-dire la diversité sociale du recrutement, l'époque napoléonienne est caractéristique, je dirais, d'un personnel d'élite. Cette élite possédait à la fois la culture et la compétence. Cela ne l'a pas empêchée d'entraîner la France dans des guerres qui ont conduit au désastre. En revanche, si on introduit le critère démocratique, les choses se compliquent. En étudiant de très près les premières promotions de l'ENA, on constate par exemple qu'un Alain Peyrefitte, issu d'un milieu modeste, est formé à l'ENA et à l'ENS, puis devient député et ministre. Les débuts de la V^e République cochent donc un certain nombre de bonnes cases. Mais il y a malgré tout un bémol : le général de Gaulle a bénéficié de l'effet de souffle de son arrivée au pouvoir (une large majorité UNR à l'Assemblée) et l'opposition s'est retrouvée laminée. Il n'y avait pas vraiment de contre-pouvoir, alors que c'est nécessaire en démocratie.

À observer le profil politique des parlementaires de l'actuelle et de la précédente législatures, l'heure n'est-elle pas à la disparition d'une grande figure de l'élite depuis la Restauration : celle du notable de province, dont le fief servait aussi de tremplin à une carrière politique nationale ?

Il s'agit là d'un véritable problème. La classe politique a voulu lutter contre le cumul des mandats. Il est vrai que nous avons connu des abus monumentaux,

puisqu'il n'y avait aucune limite et un même individu pouvait cumuler une dizaine de mandats sans en exercer réellement aucun avec l'assiduité nécessaire. Comme souvent en France, nous sommes passés d'un extrême à

« L'un des principaux facteurs de l'auto-reproduction des élites réside dans leur formation, puisque les clefs d'accès des grandes écoles sont détenues par ces élites qui bénéficient du capital social et culturel. »

l'autre. Cela a été une erreur d'interdire les cumuls des mandats de premier niveau tout en découplant les fonctions de député/sénateur et de maire. Le législateur possédait, grâce aux maires cumulant un fauteuil de parlementaire, une expertise locale. Au terme de la législature 2017-2022, on a pu dresser le constat que beaucoup d'élus étaient complètement hors-sol. Cela explique aussi pourquoi le phénomène des Gilets jaunes a surgi, avec ce sentiment d'une déconnexion de l'élite politique avec les réalités du terrain de la « France périphérique », pour reprendre l'expression du géographe Christophe Guilluy.

Sur le plan des idées, on peut identifier différentes périodes travaillées par des questions qui ont profondément opposé et divisé les élites :

schématiquement la nature du régime politique a été au cœur des débats entre 1789 et 1873, puis les majorités et les oppositions politiques se sont affrontées sur la question du « contenu » de la République (législation sociale, instruction et patriotisme, colonisation...) jusqu'en 1914, puis davantage sur la philosophie économique de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1970. Depuis l'ère Mitterrand, n'assiste-t-on pas une ré-homogénéisation des élites, unies par un consensus de plus en plus large, de la question institutionnelle à l'appartenance à l'Union européenne, du libéralisme économique au progressisme sociétal ?

En effet, et c'est l'une des problématiques qui sous-tendent mon ouvrage. Le concept américain de la *Power Elite* évoqué précédemment en fait une élite unique. C'est aussi ce qui est en train d'advenir en France. À quelques variations près, notamment pour ce qui concerne la III^e République, la chronologie que vous mentionnez rappelle, en effet, l'existence de débats qui clivaient les élites. Et là, le pluriel était parfaitement justifié. Aujourd'hui, se pose la question de savoir s'il n'y aurait pas une seule et même élite dirigeante, avec une forme de consensus. Sur le progressisme, c'est très net ! Quand vous êtes un dirigeant et que vous remettez en cause ce progressisme, vous risquez l'ostracisation, ce qui est un fait de pensée unique. *Idem*, remettre en

cause le dogme de l'Union européenne et du libéralisme qui y règne a été pendant longtemps impossible pour un politique, même si c'est un peu moins vrai aujourd'hui. Ceux qui ne tiennent pas le discours dominant se situent aux marges de l'élite. Pour faire simple, ce sont ceux qui sont qualifiés « d'extrêmes ». La conséquence de cela est aussi de limiter les formes d'expression du peuple, qui n'a plus le choix pour s'opposer au consensus politique de l'élite que de voter pour les extrêmes et de subir des attaques à ce titre ou bien d'aller dans la rue avec des mouvements violents. Je constate une forme de désespérance du peuple face à cette pensée unique dont on ne sortira pas alors qu'elle nous a emmenés dans le mur. La désaffection électorale ne peut que s'accroître, avec des taux d'abstention record y compris, désormais, lors du scrutin majeur en France qu'est l'élection présidentielle.

Vous mentionnez dans vos travaux la volonté actuelle de construire une élite savante, dans la tradition du saint-simonisme, c'est-à-dire d'aboutir à l'épistocratie (le gouvernement par les experts). Et pourtant, entre cette intention et le constat factuel, le gouffre est important. La piètre qualité des prestations audiovisuelles de l'élite politique actuelle, la platitude des réunions publiques (les grands rhéteurs ont presque tous disparu...) et le spectacle des invectives sur les bancs de l'Assemblée nous conduisent

parfois à penser que le niveau global de nos dirigeants s'effondre de façon inédite. Partagez-vous ce constat ou voyez-vous un précédent dans l'histoire de France ?

Pour moi, il y a deux aspects de cette question qui ne relèvent pas du même registre.

Le premier aspect est effectivement que le gouvernement des experts a montré ses limites. Il a été, dès le XIX^e siècle, expérimenté par différents régimes, par exemple sous le Second Empire. Napoléon III s'est entouré de saint-simoniens et a mis en place une forme de gouvernement d'experts qui, dans certains domaines, comme les travaux publics ou l'économie, a été porteur de succès. Sur le plan extérieur, en revanche, la politique des experts a conduit à des expéditions hasardeuses et à la guerre de 1870. On a vu ressurgir l'idée d'un gouvernement d'experts dans les années 1980, comme en témoignent certains essais théoriques qui en souhaitent l'avènement. Disons-le : il s'agit là d'un moyen de contourner le résultat des élections... Ces gouvernements d'experts sont également portés au pinacle du côté des technocrates de Bruxelles. L'un des premiers à avoir théorisé cela et à le mettre en pratique dans son propre pays a été le libéral belge Guy Verhofstadt au début des années 2000. De même, en Italie les gouvernements de Romano Prodi et de Mario Monti étaient présentés comme

des équipes d'experts. D'autres gouvernements de ce type ont vu le jour en Roumanie et bien sûr en Grèce à la faveur de la crise de la dette. En général, cela n'a pas été une grande réussite...

Vous évoquez un deuxième aspect, qui est différent mais s'ajoute au premier. Dans le débat comme celui de la réforme des retraites, il y a en effet des invectives entre élus. Certes, en tant que démocrate, cela me choque. Mais en qualité d'historien, je relève qu'il y en a toujours eu ! Mon collègue Thomas Bouchet a publié un essai, *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos*

« Les gouvernements d'experts n'ont pas forcément la vision du terrain des élus ni la vision du temps long. »

jours, qui porte sur les injures proférées au Parlement. Pendant la Révolution ou dans l'entre-deux-guerres, les injures entre élus étaient bien pires encore que celles qui fusent aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

En réalité, un autre phénomène actuel est beaucoup plus choquant et inédit : c'est l'effondrement du niveau du parlementaire moyen. J'ai ainsi relevé, au cours des débats, des contresens absolument affligeants sur l'histoire, sur l'État, sur notre système de retraites. Cela m'inquiète bien davantage que les fameuses injures, car cela donne du grain

à moudre aux partisans d'un gouvernement par les experts. Or, il est prouvé que les experts peuvent avoir des connaissances, mais qu'ils n'ont pas forcément la vision du terrain des élus ni la vision du temps long.

L'idéal serait de pouvoir compter sur des politiques qui voient loin, qui sont ancrés dans le terrain et qui pilotent des hauts fonctionnaires compétents et experts. Ces conditions réunies permettraient de marcher sur ses deux jambes !

Le spectre de la décomposition des élites est en fait très ancien... À la fin du XIX^e siècle des intellectuels tels Charles Bigot et Hippolyte Taine se montrent extrêmement critiques, l'un déplorant l'immoralité et l'opportunisme de la classe dirigeante, l'autre tirant le constat de l'échec de la formation des élites qui conduira la France à un déclin comparable à la Rome antique. Comme vous venez de le faire en évoquant les injures dans l'histoire parlementaire, ce coup d'œil dans le rétroviseur ne permet-il également pas de relativiser la critique contemporaine des élites ?

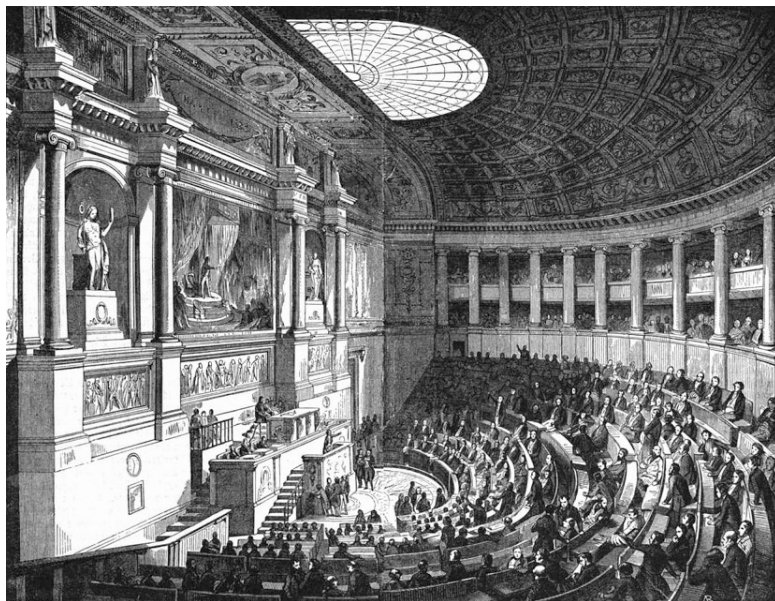
Bien sûr ! Depuis qu'il y a des intellectuels en France – le terme apparaît au moment de l'affaire Dreyfus, mais les intellectuels naissent en réalité avec les Lumières –, ils offrent un regard sur les élites politiques, religieuses ou économiques de leur temps. Voltaire ou Rousseau étaient déjà extrêmement critiques même s'ils ne

proposaient pas les mêmes solutions : le premier lorgnait du côté du despotisme éclairé, le second de la démocratie. La critique des intellectuels, quoiqu'il en soit, est en effet récurrente. Il est important, malgré tout, d'avoir ce regard dès lors que l'intellectuel est en position détachée et surplombante. Vous avez aussi des intellectuels qui sont de parti-pris et participent eux-mêmes au débat en étant impliqués pour une chapelle ou une autre. Mais si l'intellectuel est détaché, il est très important qu'il émette ses critiques et mette le doigt là où ça fait mal. C'est aussi ce que j'ai essayé de faire avec ce livre, sans être bien entendu un intellectuel de la volée d'un Voltaire ou d'un Rousseau.

La période 2017-2019 est tout particulièrement intéressante à mettre en perspective puisqu'on y observe deux phénomènes conjugués et certainement liés : un « dédagisme » électoral qui a conduit à l'effondrement des deux grandes formations politiques qui avaient alterné le pouvoir pendant quarante ans, puis le mouvement des Gilets jaunes, souvent comparé aux jacqueries. Pensez-vous que nous sommes en 1788, comme le soutenait encore dernièrement Erik Orsenna dans un entretien au *Journal du dimanche* ?

Très clairement non, même s'il existe des similitudes indéniables. En parlant de

1788, Erik Orsenna évoque évidemment l'année qui précède la Révolution française. Or, je ne crois pas que nous soyons à la veille d'une révolution pour différentes raisons. D'abord, le peuple n'est pas prêt à renverser son gouvernement. Ensuite les institutions de la V^e République ont prouvé leur solidité.



La Chambre des Députés en 1843 (illustration de J. J. Weber)

Enfin : la société du spectacle produit une sorte de ronronnement du peuple. Lors de la crise des Gilets jaunes, Emmanuel Macron a joué le pourrissement puis est parvenu à « endormir » les contestataires avec son Grand débat. Les historiens des décennies à venir analyseront ce qui reste de ces « cahiers de doléances » et quel aura été le résultat de ce Grand débat. Mais le constat peut être unanime : cela n'a pas débouché sur l'once d'une mesure concrète. C'était reculer pour mieux sauter. À mon avis, des bouleversements se produiront non par une révolution mais par les urnes. Dans l'entretien que vous mentionnez, Erik Orsenna explique

que l'on est peut-être aussi à la veille d'une arrivée au pouvoir du Rassemblement national (RN). C'est désormais envisageable. Marine Le Pen est parvenue à respectabiliser son parti. Elle est même apparue comme modérée pendant les débats sur la réforme des retraites en volant au secours du ministre

Olivier Dussopt lorsqu'il a été attaqué par le député Aurélien Saintoul. J'ai moi-même été persuadé de l'existence d'un plafond de verre lors des précédentes élections. *Mea Culpa* sur ce point. Désormais, les choses sont en train d'évoluer. On voit par exemple des figures du RN émerger à l'Assemblée, parfois bons orateurs ou compétents dans certains

domaines. Aussi, je ne jurerais pas qu'en 2027 le RN ne soit pas aux portes du pouvoir. Mais encore une fois : tout est possible. On pourrait assister à un retour des Républicains, du PS ou une arrivée de la France insoumise. Six mois avant la présidentielle de 2017, j'avais pronostiqué que Macron l'emporterait. De même en 2022, alors même que mes collègues politistes voyaient le président sortant défait. Or, aujourd'hui, je ne suis pas du tout persuadé que le successeur qu'il désignera ou qui sera mis en avant par son parti pour 2027 sera en mesure de l'emporter...

Admettons qu'on assiste en 2027 à une victoire du ou de la candidate d'extrême droite à la présidentielle. Certes, l'élite politique devrait être renouvelée, mais le RN ne sera-t-il pas conduit à s'appuyer sur l'élite économique et administrative ? La normalisation de ce parti sur le plan économique et la question européenne semble aller dans ce sens...

Sur le plan économique, dans le programme de Marine Le Pen, certaines choses rappellent encore furieusement le PCF de Georges Marchais des années 1980 ! Mais, en effet, le RN a mis beaucoup d'eau dans son vin à propos de l'Europe et de l'euro en voulant atteindre la respectabilité. En 2022, un certain nombre de chefs d'entreprises déclaraient déjà qu'une arrivée du RN au pouvoir ne serait pas, pour eux, une catastrophe.

Pour la haute fonction publique, que je connais mieux encore et de l'intérieur, je peux vous assurer que beaucoup de hauts fonctionnaires disent, en *off*, qu'ils sont prêts à basculer en 2027 en cas de victoire de Marine Le Pen. Pour gouverner un pays comme la France, 500 hauts fonctionnaires de premier plan sont nécessaires. Ils basculeront, indubitablement, du côté d'un RN respectabilisé. Je n'ai pas l'ombre d'un doute à ce sujet !

Enfin, s'agissant du personnel politique, quelques LR voire quelques figures de la gauche pourraient également s'associer à un gouvernement qui pourrait être –

pourquoi pas ? – un gouvernement d'union nationale. Mais je pense que le renouvellement le plus intéressant se produira autour des figures de jeunes cadres du RN que l'on commence à voir émerger.

Quel regard portez-vous sur les réformes de la haute fonction publique menées par le gouvernement ces dernières années, lesquelles visaient aussi à transformer les élites, en particulier nos élites administratives ?

Je suis très partagé. Je reprochais à l'ENA de produire par concours des hauts-fonctionnaires « arrivés » trop jeunes et par la suite inamovibles. Désormais, leur carrière va être entrecoupée de stages avec une possibilité d'être rétrogradés et un *fast-track* à l'anglo-saxonne qui peut permettre de donner un coup d'accélérateur à la carrière. Mais cette réforme était possible sans supprimer l'ENA, une école qui avait su se réformer par plusieurs biais et était un modèle de méritocratie. Sous la direction de Patrick Gérard, l'ENA a ainsi accueilli 32 % de boursiers, un record parmi toutes les grandes écoles. Et c'est à ce moment-là qu'on la supprime ! La démagogie à l'origine de la réforme a été insigne en jetant en pâture une institution qu'il suffisait de réformer. ♦

**Propos recueillis par
Pierre-Henri Paulet**



« *Tout se tient dans les malheurs d'un peuple* ». *La crise systémique de la formation des élites*

Par Arnaud Teyssier

Haut fonctionnaire, ancien proche collaborateur de Philippe Séguin.

Professeur associé à l'École normale supérieure.

Historien et essayiste¹.

Il y a trente et quelques années, un « énarque » passé dans le privé pouvait affirmer, avec une franchise mêlée de cynisme, à un jeune haut fonctionnaire qui s'en trouva fort surpris, que le drame français tenait à son mode de production des élites : les meilleurs étaient « drainés » vers le service de l'État, au détriment de l'entreprise. À ses yeux, il fallait retourner le modèle contre lui-même : laisser l'administration aux médiocres, et pousser les jeunes élites vers le monde de la société civile et du marché. Il y avait du vrai dans le constat : le système de formation des élites en France s'est inscrit dans un processus historique de grande ampleur où l'État a été la matrice même de notre construction démocratique. Mais il n'y en avait guère dans la solution : car la liquidation de l'un pourrait bien se révéler indissociable de la décomposition de l'autre. On ne touche pas impunément aux fondements d'une société, surtout lorsqu'il s'agit de la société française, qui est faite de compromis implicites et de sédimentations institutionnelles complexes.

La genèse : « Nous sommes des vaineux »

La question de la formation des élites en France, à l'époque contemporaine, ne peut être pleinement appréciée et comprise que si l'on part de la défaite de 1870 et du

¹ Spécialiste de l'histoire de l'État, et plus particulièrement du gaullisme et de la V^e République, Arnaud Teyssier est notamment l'auteur de nombreux ouvrages, dont les plus récents, tous parus chez Perrin, sont *De Gaulle, 1969. L'autre révolution* (2019), *L'énigme Pompidou-de Gaulle* (2021) et *Demain la Vème République ?* (2022 ; ouvrage collectif co-dirigé avec Hervé Gaymard).

traumatisme profond et durable qu'elle a imprimé dans la conscience nationale. Tout l'imaginaire d'un peuple s'était nourri depuis des décennies de l'universalisme révolutionnaire et de la grandeur de l'Empire. La république, enfin installée, allait se donner pour mission de réarmer moralement la France. « *Nous sommes des vaincus* », pouvait encore écrire Charles Péguy en juin 1909, dans *Les Cahiers de la Quinzaine*. Né en 1873, au lendemain immédiat du désastre, le fils du peuple, le normalien, le socialiste, le dreyfusard, mais encore l'ardent patriote et le chrétien singulier dont l'héroïne avait



Arnaud Teyssier

été, dès sa prime jeunesse, Jeanne d'Arc, portait depuis toujours en lui le poids de la grande humiliation : « *Nous sommes des vaincus avant que de naître. Nous sommes nés dans un peuple de vaincus. Nous sommes des vaincus militaires.* » Il n'y avait nul renoncement dans ce propos, bien au contraire, mais le refus obstiné de faire « comme si » cette défaite n'avait pas existé. Car « *le vaincu ne peut pas parler comme le vainqueur* ».

Ce sentiment fut plus encore celui de la génération qui suivit celle de Péguy : celle d'Agathon, née vers 1890 et baptisée ainsi d'après une enquête consacrée aux « jeunes gens

d'aujourd'hui » par deux écrivains d'une trentaine d'années – Henri Massis et Alfred de Tarde. La génération d'Agathon fut celle de Charles de Gaulle – grand lecteur de Péguy ; de Gaulle, qui devait lui-même déclarer un jour – c'était le 16 juin 1946, à Bayeux –, résumant d'un trait cent cinquante ans d'instabilité constitutionnelle et une certaine forme de tragédie française : « *Au cours d'une période de temps qui ne dépasse pas deux fois la vie d'un homme, la France fut envahie sept fois et a pratiqué treize régimes, car tout se tient dans les malheurs d'un peuple.* »

Dès 1871, dans ce texte fondateur qu'est *La Réforme intellectuelle et morale*, Ernest Renan avait posé le diagnostic. Après avoir évoqué les errements politiques et constitutionnels du passé, notamment la lourde responsabilité du Second Empire, il en relativisait la portée pour désigner « *une racine plus profonde* » : « *Un pays*

démocratique ne peut être bien gouverné, bien administré, bien commandé. La raison en est simple. Le gouvernement, l'administration, le commandement sont dans une société le résultat d'une sélection qui tire de la masse un certain nombre d'individus qui gouvernent, administrent, commandent. Cette sélection peut se faire de quatre manières qui ont été appliquées tantôt isolément, tantôt concurremment dans diverses sociétés : 1° par la naissance ; 2° par le tirage au sort ; 3° par l'élection populaire ; 4° par les examens et les concours. » Mais Renan, qui ne dissimulait guère sa préférence pour les supériorités naturelles – donc celles que favorisent la naissance et l'éducation – ni son mépris pour le suffrage universel et ses succédanés – les examens et les concours –, laissait éclater son pessimisme et ne proposait aucune solution véritablement décisive.

La III^e République, toute à son œuvre de conversion progressive de la société aux valeurs universelles issues de la Révolution, ne pouvait s'en tenir à une telle aporie. L'œuvre scolaire engagée par Jules Ferry et poursuivie par l'armée des « hussards noirs de la République » célébrés par Péguy – Péguy encore et toujours, qui, petit, les regardait manœuvrer dans l'École normale voisine de l'école annexe d'Orléans et les voyait comme « *un régiment inépuisable [...] comme un immense dépôt, gouvernemental, de jeunesse et de civisme* », ne pouvait en rester là. Le régime ne pouvait laisser en déshérence cette question de la formation des élites, et plus particulièrement celle des élites administratives. Car à peine installé dans la durée, après l'échec des tentatives de restauration monarchique, le régime de la III^e République trahit déjà ses faiblesses. L'instabilité ministérielle qui prospère après la mort, ou le retrait des pères fondateurs – Gambetta, Jules Ferry –, la médiocrité lancinante d'un personnel parlementaire souvent très « local » et peu préparé aux affaires nationales, donnent alors le sentiment que la République est irrémédiablement fragile. La crise du boulangisme, le scandale de Panama, les fractures béantes provoquées par l'affaire Dreyfus, la séparation des Églises et de l'État suivie des violences des inventaires, le combisme, véritable contre-église, mettent successivement le régime sous tension. Dès lors, comment stabiliser un système aussi structurellement faible, sachant que la crainte du pouvoir personnel et de toute forme de césarisme – cette même crainte qui avait fait rejeter Gambetta au début des années 1880 – interdit toute formule constitutionnelle qui donnerait la primauté à l'exécutif ? Mais grâce à ce qu'Armand Carrel appelait dès 1830 « la monarchie administrative », grâce à des structures puissantes, héritées d'une longue tradition historique – les deux derniers siècles de l'Ancien Régime, le Consulat, l'Empire –, grâce à cette véritable constitution administrative de la France que les nombreux régimes qui s'étaient succédé depuis la Restauration avaient tous repris à leur compte comme un précieux patrimoine –, l'administration est devenue le vrai

ressort du pouvoir dans une France sujette à l'instabilité constitutionnelle, au point d'être investie même par les classes élevées de la société.

En France, donc, en raison même de ce ressort, les élites seront d'abord administratives, avec un champ beaucoup plus large que celui, traditionnel, de l'École polytechnique, déjà solidement installée. Plus encore que les « ingénieurs », les « administrateurs » deviennent l'élite républicaine par excellence.

À cette administration – entendue au sens large, comme le domaine entier des affaires publiques –, il faut donc des élites spécialement formées. La création, dès le lendemain

Grâce à des structures puissantes, héritées d'une longue tradition historique, l'administration est devenue le vrai ressort du pouvoir dans une France sujette à l'instabilité constitutionnelle, au point d'être investie même par les classes élevées de la société.

de la défaite, de l'École libre des sciences politiques répond à cette ambition. Son fondateur, Émile Boutmy, soutenu précisément par des personnalités comme Renan, se propose de « *refaire une tête de peuple* » et de répandre en France « *la culture libérale supérieure* ». L'idée directrice de la nouvelle institution est bien de former les

meilleurs à la gestion des affaires publiques – que les élèves deviennent des fonctionnaires ou non. Lors du vingt-cinquième anniversaire de l'École, en 1896, l'un de ses professeurs les plus marquants, le grand historien Albert Sorel, dessinera même une ambition prophétique à bien des égards : « *Comprendre et savoir est beaucoup. Vouloir est davantage, et c'est le degré supérieur de toute éducation politique, la condition sans laquelle le reste est inutile.* » Sous la III^e République, l'école va former ainsi une partie des élites administratives – en concurrence avec la puissante Faculté de droit de Paris –, mais aussi des journalistes et des personnalités politiques. Elle ne parvient toutefois pas à évincer les juristes, notamment les avocats, des grandes responsabilités publiques, et moins encore les élèves de l'École normale supérieure – même si certains d'entre eux ne dédaignent pas de fréquenter les murs de la rue Saint-Guillaume, utile antichambre pour les différents concours dispersés qui ouvrent alors la voie aux grands métiers de l'État. C'est le cas, en particulier, de Georges Pompidou, qui évoquera plus tard, avec une hauteur amusée, l'institution « Sciences Po », celle des années 1930, qu'il avait fréquentée presque en dilettante : « *Nous estimions, rue d'Ulm, être dans le sanctuaire du travail, de la vraie culture et des fils du peuple. Nous considérons la rue Saint-Guillaume comme celui de la bourgeoisie, de la superficialité.* »

Le choc de la Grande Guerre

Au lendemain de la Grande Guerre, cette question du recrutement et de la formation des élites, notamment administratives, revêt une importance plus cruciale encore. La France est victorieuse, mais nombre de ses dirigeants ont pris conscience de ses faiblesses et de ses fragilités. À l'ère de la mobilisation générale des ressources économiques et sociales et de l'organisation scientifique du travail, la France, même victorieuse, accuse le coup face aux supériorités supposées de l'Allemagne, qu'elle a d'ailleurs intériorisées depuis longtemps. Dès ses écrits d'avant-guerre, très remarquables alors (*L'administration de la France, Le pouvoir administratif*), le conseiller d'État Henri Chardon était allé fort loin, prônant l'émergence d'un véritable « pouvoir administratif », le Parlement étant appelé dès lors à recouvrer sa vocation initiale, qui était à ses yeux le seul contrôle de l'action administrative. Dans *Le problème de la compétence dans la démocratie*, publié en 1919, le constitutionnaliste libéral Joseph-Barthélemy, qui devait exercer une grande influence sur toute une génération d'étudiants et notamment sur le jeune Michel Debré, constatait : « 1°) *Le gouvernement de la démocratie est celui qui exige le plus de technicité ; 2°) Les gouvernants de la démocratie sont ceux dont on exige le moins de technicité.* » Tout en soulignant la nécessité de préserver dans son intégrité la marge de manœuvre du politique et en mettant en garde contre les dangers de la bureaucratie, il préconisait une meilleure organisation du recrutement, en traçant les avantages et les limites du concours, « *seul procédé pour dégager une élite parmi des jeunes gens qui n'ont pas eu d'autres occasions de se mettre en lumière.* » Mais il rappelait que le concours « *peut difficilement présenter un caractère véritablement technique : la technicité ne s'apprend que par l'exercice de la fonction. Le concours se borne donc à dégager un certain nombre de jeunes gens chez qui il fait présumer des promesses d'avenir, la capacité générale, l'aptitude à se rendre utile ; mais une fois entrés dans la carrière, ils avanceront, dans la mesure que réclame le talent qu'ils manifestent dans l'exercice de la fonction, par le choix, sagement combiné avec l'ancienneté.* »

D'autres voix, prestigieuses, se font entendre encore, dans le dernier fracas des armes ou au lendemain de la paix. Une des plus marquantes est celle d'Henri Bergson, qui s'interroge, le 25 janvier 1918, dans son discours de réception à l'Académie française : « *Comment se recruterait, comment se constituerait en classe dirigeante et en conseil de gouvernement cette aristocratie nouvelle, toujours à renouveler, du talent, de la compétence, et surtout du caractère ? Tout le problème de l'organisation de la démocratie est là.* »

Le sentiment général est alors que le savoir académique n'est pas tout, qu'il faut recruter une élite capable d'avoir du caractère et qui soit formée de manière plus pratique aux réalités de l'administration d'un pays. Dans l'entre-deux-guerres, l'idée d'une institution ou d'une formation spécifique pour les cadres publics progresse encore. On peut considérer que l'évolution de l'École coloniale, créée dès 1889 mais qui connaît son réel essor dans le premier tiers du XX^e siècle, va dans le sens de nouvelles méthodes, moins théoriques ou académiques, plus orientées vers la formation pratique. On n'aurait garde d'oublier le Contrôle civil du Maroc, institué par Lyautey dès sa nomination comme résident général, et qui introduit une dimension nouvelle dans la conception du rôle du haut fonctionnaire : l'expérience de terrain (ancêtre du « stage ») et l'empathie avec le milieu ambiant, l'exercice subtil de l'autorité – le management avant la lettre – doivent garantir l'émergence d'une nouvelle génération de responsables publics, capable de pratiquer, selon le mot de Gallieni, « *les idées générales et les vues à longue portée* ».

Les idées générales et les vues à longue portée : c'est précisément là que doit être la marque du chef, qu'il soit civil ou militaire – il doit posséder « le Caractère ». Son portrait est tracé de manière puissante et définitive par Charles de Gaulle dans *Le Fil de l'Épée*, en 1932. De Bergson, de Gaulle a retenu l'idée que l'intelligence est indissociable de l'instinct et de l'intuition, et que seule leur combinaison produit l'homme de caractère, celui qui dispose, en quelque sorte, d'un « bon sens supérieur ». S'il conçoit les limites de la formation des hommes (« *c'est d'intuition qu'il s'agit et de caractère, que nul décret, nul enseignement ne sauraient inspirer* »), il n'en souligne pas moins l'importance d'une sélection initiale rigoureuse qui vérifie et sanctionne « la capacité d'apprendre », en attendant que l'action révèle le caractère. Car, selon une autre formule-clef de De Gaulle, « *la véritable école du commandement est la culture générale* », au sens d'une connaissance large des sciences humaines qui permette de lire, de comprendre le réel dans toute sa densité – avec l'histoire au premier rang, qui enseigne la psychologie des peuples et le ressort des sociétés.

Cette idée, absolument décisive, qu'il faut à la démocratie, accablée de faiblesses, une élite travaillant en lien étroit avec le politique et œuvrant à le stabiliser et à fixer ses choix en assurant la continuité de l'action publique, est donc bien présente dans l'air du temps, qui est celui des années 1930, la période de toutes les menaces. Il n'est, à l'évidence, pas étranger à l'émergence d'un projet d'école d'administration sous le Front populaire – le premier depuis l'expérience avortée de la II^e République (en 1848-1849) –, même si cette entreprise portée par Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, obéit d'abord à la volonté de démocratiser une haute fonction publique où domine la

cooptation par les grands corps, socialement orientée. Mais la compétence de la haute fonction publique est également en cause. Les divers concours existants sont de qualité très inégale, les préparations sont dispersées ou médiocres, l'encadrement des administrations centrales est facilement exposé aux risques du favoritisme ou du clientélisme. L'absence de véritable interministérialité est d'autant plus perceptible que le secrétariat général du gouvernement, qui vient d'être créé, ne saurait prendre sa pleine mesure que s'il s'adosse à des structures administratives cohérentes et professionnelles. Le projet de Jean Zay n'aboutit pas, faute de temps et de soutien politique suffisant, mais en raison aussi de la vive opposition de l'École libre des sciences politiques, qui sent sa position menacée.

La révolution de 1945

En ce domaine comme dans d'autres – notamment la question des institutions –, l'Occupation marque un temps de réflexion essentiel. Les travaux engagés avant-guerre, notamment chez ceux qu'on a appelés « les non-conformistes des années trente », se poursuivent à la fois à Vichy et dans la Résistance, où les personnalités issues de ces courants se répartissent

à des titres divers. Pour tous, le sujet est le même : il s'agit de tirer les conséquences de la défaite, un peu dans le même esprit qu'en 1871, mais avec, cette fois, le choc d'un effondrement politique, social et moral plus écrasant encore. La responsabilité des élites, notamment administratives, est clairement mise en cause. Dans les semaines qui suivent la défaite, une école de cadres est créée par quelques officiers, parmi lesquels le capitaine Dunoyer de Segonzac, qui refusent de rester inactifs après la fin des combats. Installée d'abord dans l'Allier, puis à partir de novembre 1940 à Uriage, dans le Dauphiné, cette institution reçoit dès l'origine un caractère officiel tout en restant à distance prudente du gouvernement de Vichy. Ses débuts sont ambigus. Pour les autorités du régime, du moins certaines d'entre elles, il s'agit de faire d'Uriage – comme d'autres écoles



Les locaux de l'ENA (désormais l'INSP) à Strasbourg

analogues créées en d'autres points du territoire – un foyer de diffusion de l'idéologie contre-révolutionnaire de la Révolution nationale. Mais pour la majorité de ceux qui l'ont véritablement créé, il s'agit avant tout d'un outil de formation des élites dans l'esprit d'avant-guerre, avec un fort accent sur la dimension morale. Au reste, l'adhésion à la personne du maréchal Pétain – assez distincte dans beaucoup d'esprits de l'adhésion au régime lui-même – n'est pas incompatible, au début, avec cette vision. C'est l'implication de plus en plus visible de Vichy dans la collaboration active qui clarifiera les choses et conduira, en décembre 1942, à la suppression de l'École, puis au départ de beaucoup de ses cadres pour les maquis. La formation délivrée à Uriage se distinguait par le souci de former des « caractères », loin de tout intellectualisme ou goût excessif de l'abstraction. L'influence de Péguy, celle du personnalisme chrétien se retrouvaient aussi dans la formation délivrée, et « l'esprit d'Uriage » a survécu un certain temps à la guerre sans jamais parvenir à totalement s'affranchir des ambiguïtés idéologiques des débuts.

C'est donc plutôt dans la Résistance que les idées forgées avant-guerre vont pouvoir vraiment s'épanouir. Dès 1938, devant l'échec de la réforme entreprise par Jean Zay, Michel Debré, alors jeune auditeur au Conseil d'État, constatait : « *Sans une réforme de l'administration, il est inutile d'espérer la réussite du nouvel établissement.* » L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle à la tête du gouvernement provisoire de la République française va permettre la mise en œuvre d'une véritable révolution, à travers l'ordonnance fondatrice du 9 octobre 1945. Le Général a, en fait, tout dit ou presque dans les quelques lignes des *Mémoires de Guerre* qu'il a consacrées à la création de l'ENA, cette « *pépinière des futurs commis de la République* ». Dans l'ultime chapitre, celui du « départ », il écrit : « *La satisfaction m'était donnée, le 15 décembre, d'inaugurer l'École nationale d'Administration, institution capitale qui allait rendre rationnels et homogènes le recrutement et la formation des principaux serviteurs de l'État, jusqu'alors originaires de disciplines dispersées. L'École, sortie toute armée du cerveau et des travaux de mon conseiller Michel Debré, recevait le jour, il est vrai, dans l'atmosphère assez sceptique dont l'entouraient les grands corps de la fonction publique et les milieux parlementaires. Mais elle n'en verrait pas moins se dissoudre les préventions, jusqu'à devenir peu à peu, au point de vue de la formation, de la conception et de l'action administratives, la base de l'État nouveau.* »

De fait, le projet de créer l'ENA s'intègre parfaitement dans le grand dessein de De Gaulle, tel qu'il l'esquisse au lendemain de la guerre, tel aussi qu'il le réalisera pleinement avec la V^e République. Il s'accorde profondément avec sa conception de l'État et de la Nation. « *C'est à l'État,* écrira-t-il dans les *Mémoires de guerre,* *qu'il*

incombe de bâtir la puissance nationale, laquelle, désormais dépend de l'économie. » Ce qui requiert, à ses yeux, un État qui ne soit plus « *une juxtaposition d'intérêts particuliers d'où ne peuvent sortir jamais que de faibles compromis, mais bien une institution de décision, d'action, d'ambition, n'exprimant et ne servant que l'intérêt national* ». Ce thème, il ne cesse de le marteler dès la Libération, en particulier devant l'Assemblée consultative provisoire. Il évoque ainsi, le 2 mars 1945, le besoin d'hommes « *compétents et efficaces* » dans les administrations centrales, la nécessité de leur interopérabilité, et souligne l'importance de la réforme de la fonction publique qu'il veut mettre en œuvre.

L'ordonnance du 9 octobre 1945 a créé également, en amont, de précieux outils de sélection de l'élite publique : les instituts d'études politiques. L'École libre des sciences politiques, partiellement nationalisée, devient l'un de ces établissements publics et prend le nom d'Institut d'études politiques de Paris - désormais clairement orienté vers les carrières du service public, dans un esprit gaullien qui ne commencera à s'estomper que dans les années 1980. Georges Pompidou, devenu depuis la Libération le proche collaborateur du Général, est alors chargé d'une conférence d'année préparatoire : il enseigne l'histoire, la géographie, l'économie politique, le droit public. Il dira plus tard, en 1972, lors du centenaire de l'École : « *C'est en enseignant à mes étudiants ces disciplines que je me suis formé moi-même. À quoi ? Mais à la politique, bien sûr ! [...] J'entends politique au sens le plus élevé et le plus large du terme, qui englobe l'étude des sociétés, des économies, des institutions, des rapports internationaux, mais aussi de l'homme.* »

Le projet de créer l'ENA s'intègre parfaitement dans le grand dessein de De Gaulle. Il s'accorde profondément avec sa conception de l'État et de la Nation.

De l'accomplissement de 1958 à la crise des années 1980

Mais à sa création en 1945, l'École nationale d'administration est le cœur d'un système auquel il manque l'essentiel : la force d'un régime constitutionnel tel que le voulait de Gaulle et auquel il a dû renoncer provisoirement en quittant le pouvoir en janvier 1946, laissant place à la IV^e République et au retour des partis.

Lorsqu'il revient au pouvoir en 1958, au terme de ces douze années perdues qui ont mis le pays au bord de la guerre civile, il ne lui reste qu'à réunir en une seule et même force la constitution politique et la constitution administrative : ce qu'il appelle, donc, *l'État*, dans sa plénitude. Doté d'un exécutif et d'un pouvoir réglementaire puissant, le nouveau

régime peut tirer désormais tout le parti possible de la vieille constitution administrative qui, bon an mal an, a conservé la France en état de marche pendant plus de cent cinquante ans. L'importance de la refondation politique et administrative engagée en 1944-1945, puis remise sur le métier en 1958, prend dès lors tout son sens. C'est le grand projet gaullien qui enfin s'accomplit. L'État, ce n'est pas l'administration réduite à elle-même : c'est bien plutôt un ensemble qui doit reprendre cohérence, c'est le politique et l'administratif marchant d'un seul pas. Et si le second doit être clairement subordonné au premier, il doit aussi en être respecté dans sa dignité et dans sa fonction démocratique. Une véritable cathédrale d'efficacité politico-administrative surgit ainsi dans les premières années de la V^e République. Pour la première fois dans l'histoire des deux siècles écoulés, la constitution politique et la constitution administrative sont réconciliées. Lorsqu'il intervient devant les élèves de l'ENA, le 17 novembre 1959, de Gaulle en fait même le thème central de son discours. Il décrit les transformations profondes des tâches de l'État, et affiche sa confiance dans la capacité de l'École à suivre, dans toute la souplesse de son enseignement, ces transformations. L'esprit demeurant le même, comme en témoigne cette phrase chargée d'une portée morale : « *Quant à vous, Messieurs, vous ressemblez étonnamment à ceux qui vous ont précédés, en ce sens que vous êtes, comme eux, des hommes appelés par votre vocation et vos capacités à exercer la fonction la plus importante et la plus noble qui soit dans l'ordre temporel, je veux dire : le service de l'État.* » Car pour de Gaulle, s'il existe bien, sinon un « moule », du moins un esprit marqué, dû à une formation commune, cela ne va pas sans une finalité profonde. Sa conception de la haute fonction publique, formée par l'ENA, est presque militaire : il s'agit de former, pour ainsi dire, des « *divisions autonomes, homogènes, interchangeables* » comme celles de Carnot. Il ajoute, fermant la boucle : « *Rien n'est possible si les pouvoirs n'ont pas à leur disposition une administration qui soit adéquate à ces pouvoirs mêmes ; et c'est là que s'est posée, dès 1945 et en prévision de ce qu'un jour nécessairement les pouvoirs devraient être, la question de l'École nationale d'Administration.* »

Dans cette perspective – et c'est une dimension fondamentale de cette reconstruction –, l'État unit deux temporalités qui sont constitutives, solidairement, de l'intérêt public et de la continuité de la nation : la temporalité du politique, qui est soumis au vote, au calendrier électoral, au temps court, car sa légitimité repose sur la confiance sans cesse renouvelée du peuple, y compris de manière directe par le recours au référendum ; et la temporalité de l'administration, qui, elle, déploie son action sur le temps long, tout en ayant charge de se montrer apte, avec une égale efficacité, à affronter l'urgence. Ce sont donc, pour l'administration, des impératifs aussi paradoxaux que catégoriques : il lui faut planifier l'action publique sur la durée, mais

aussi affronter l'imprévu, notamment lorsque la nécessité publique requiert son intervention hors des normes constitutionnelles d'usage. C'est pourquoi la confiance que le peuple met en l'administration est essentielle, elle est surtout de longue portée, elle repose sur sa compétence, son impartialité et sur des garanties qui font des fonctionnaires les serviteurs de la France, les collaborateurs loyaux du gouvernement légitime, mais non des personnes assujetties à un pouvoir éphémère : cette confiance – même si ce n'est pas toujours expressément dit – n'est donc pas sans lien avec le statut social et la condition juridique du fonctionnaire, qui doivent le soustraire au jeu partisan.

Les élites – telles que les concevait de Gaulle, dans une tradition qui, nous l'avons vu, remonte à la première défaite « refondatrice », celle de 1870 – sont là, prêtes à servir cette grande ambition. Ainsi s'expliquent les extraordinaires années 1960, dont le souffle se prolongera bien au-delà des « Trente glorieuses ». Pendant les trois premières décennies de la V^e République, la constitution administrative ainsi rénovée connaît son âge d'or, avec l'accès aux responsabilités de toute une génération qui va porter la modernisation du pays : les « énarques », mais aussi les ingénieurs et les scientifiques – mis au service des grands projets d'équipement et agissant souvent en liaison étroite avec les administrateurs.

Mais à partir du milieu des années 1980, s'ouvre un nouveau cycle de trente ans qui va marquer une crise dans la perception des élites. Pendant cette même période, l'État connaît des transformations profondes, sous l'effet de la décentralisation et de l'accélération de la construction européenne. Le triomphe de l'ultralibéralisme, l'invocation permanente de la mondialisation et le culte de l'argent relèguent les notions de service public et d'intérêt général au rayon des accessoires. La constitution administrative aurait pu être adaptée, voire transformée, pour continuer à jouer son rôle, plus que jamais nécessaire, de stabilisation et d'inscription de l'action publique dans la durée. Mais au contraire, « lâchée » littéralement par le politique, elle est désormais désignée comme la source de tous les blocages. Les élites administratives – qu'on accuse de collusion avec le pouvoir politique et le pouvoir économique² – deviennent le bouc émissaire exclusif d'une mise en cause plus générale du système : les élites politiques, économiques, médiatiques et intellectuelles, pourtant directement

² Collusion parfois ponctuellement vérifiée, mais qui répond, pour une large part, à un effet d'optique : les promotions de l'ENA du début des années 1980 sont à la fois les plus nombreuses et celles qui occupent les positions les plus visibles dans la sphère économique, en raison de l'élection de François Mitterrand et du train considérable de nationalisations qui lui fait suite. L'État devenant omniprésent dans l'économie, les hauts fonctionnaires le deviennent aussi. Quand vient le temps des privatisations, cette visibilité extrême ne s'estompe que lentement et progressivement.

concernées par la « fracture » croissante avec le pays réel, ont beau jeu de pointer du doigt les hauts fonctionnaires et l'institution qui les symbolise si commodément, l'ENA. Les « régents » du royaume paient pour les autres.³

« *Quelle France va succéder à la France ?* »

De fait, cette crise n'est pas un effet de l'État, elle est d'abord une crise de l'État lui-même et de sa fonction dans la société. Elle n'a cessé de croître en gravité depuis, semblant laisser la France comme « un corps sans armure », pour reprendre l'expression forgée un jour par Charles de Gaulle. Les thèmes très en vogue – mais non dépourvus de force démonstrative – de la « France périphérique » et de la « fracture territoriale », ravivés par la crise des Gilets jaunes, et plus encore par la crise sociale

Les élites politiques, économiques, médiatiques et intellectuelles ont beau jeu de pointer du doigt les hauts fonctionnaires et l'institution qui les symbolise si commodément, l'ENA. Les « régents » du royaume paient pour les autres.

actuelle, renvoient à une réalité plus complexe encore, si puissante que le pouvoir politique semble aujourd'hui désarmé devant elle, même si l'effet premier de la pandémie du Covid a été de suspendre le temps et de différer la confrontation avec le réel.

Or, si le système français, pris entre ces terribles contradictions, est parvenu à « tenir » jusqu'ici, envers et contre tout, il l'a dû à l'efficacité et, il faut bien le dire, à une forme d'adhésion de ses élites administratives. Mais après des années d'atermoiements et de débats sans fin, un coup décisif leur a été porté dans leur substance même : le système de recrutement et de formation, et l'organisation des carrières. La suppression des corps – les inspections générales, mais aussi le corps préfectoral et le corps diplomatique – a été décidée par Emmanuel Macron au printemps 2021, dans la foulée de la suppression de l'ENA et de son remplacement par un « Institut national du service public » (INSP), présentés eux-mêmes comme une réponse aux revendications des Gilets jaunes... Certains de leurs défenseurs, au sein de la haute fonction publique mais aussi au Sénat, ont redouté très tôt une liquidation symbolique et professionnelle qui pourrait être la dernière étape

³ On se souvient de la formule de François Mitterrand dans *Le Coup d'État permanent*, cette charge incisive qu'il avait lancée en 1964 contre la « « monarchie gaullienne » et son mode de fonctionnement par coups de majesté, et où il décrivait les hauts fonctionnaires comme « *les régents d'un royaume dont l'avènement ne viendrait jamais* ».

d'un projet somme toute très construit, visant à faire disparaître la construction gaullienne de 1945. C'est le débat latent qui affleure depuis, avec la mise en œuvre de l'ordonnance du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement de la fonction publique de l'État. Par une sorte de parallélisme surprenant, ou d'effet retour, elle porte des conséquences tout aussi considérables que celle du 9 octobre 1945, bien qu'elle ne se situe en rien dans le contexte singulier de la Libération et des débats très puissants qui se tinrent à l'époque : comme en 1945, cette réforme part de la question du recrutement et de la formation des hauts fonctionnaires, mais comme en 1945, elle porte en réalité en elle une transformation profonde du système administratif, et donc du système démocratique dans sa globalité. Le nouveau système est celui d'un encadrement supérieur de l'État « fonctionnalisé », et sans doute, dans un second temps, mais assez vite, pénétré par un mouvement profond de « contractualisation ».

Curieusement, sous les apparences de la nouveauté, c'est une forme de régression qui s'engage. Sous l'apparence d'une « démocratisation » hautement affichée des élites dirigeantes, passant elle-même par une « désacadémisation » assumée des grands concours publics – alors que la logique de « l'académisme », contre celle des « profils » et des « parcours », a toujours été, depuis Péguy, la vraie voie d'ascension des plus modestes –, on revient en réalité à l'avant-guerre et au-delà. Les grands corps – Conseil d'État, Cour des comptes, Inspection générale des finances –, dès lors qu'ils ont été privés des voies d'accès direct fondées sur le « classement » en sortie d'école (donc sur une forme indubitable de mérite), reconstituent leurs concours « maison », tandis que la haute administration glisse doucement, mais sûrement, vers un système des « dépouilles » à la française. Quant à Sciences Po, elle assume l'abandon de son modèle fondateur, qui était original, précis et construit, pour se définir désormais comme « une université de recherche internationale, sélective, ouverte sur le monde » dont l'ambition éducative et scientifique est de « comprendre le monde pour le transformer ».

Sans doute faudrait-il repenser profondément le système de formation des élites publiques en France, comme ce fut le cas en 1945, mais en fondant cette entreprise sur un projet démocratique de grande ampleur et sur l'expression d'une véritable ambition collective, reposant sur la réaffirmation du bien commun et de la fonction émancipatrice de l'État. Et en gardant ce qui faisait la force de l'héritage de 1945, lui-même fruit d'un grand et puissant mouvement historique. Or nous sommes bien à l'heure du seul démantèlement – du moins peut-on le craindre –, en dépit d'une phraséologie managériale déjà fort datée. Les optimistes pourront se souvenir de ce que disait René Cassin en quittant, en 1960, la présidence, alors prestigieuse, du conseil

d'administration de l'ENA : « Même si nous devions fermer nos portes demain, nous aurions laissé une trace tellement profonde dans l'administration nationale qu'elle ne pourrait plus être oubliée. » Mais les plus anxieux auront à l'esprit le propos de Pierre Legendre qui ouvrait en 2000 son film *Miroir d'une nation : l'École nationale d'administration* : « Quelle France va succéder à la France ? », et plus encore celui qui le concluait : « *Qu'est-ce que le pouvoir, quels sont les nouveaux matériaux, et comment se fabriquent les attaches de l'homme, à l'ère de la reféodalisation planétaire par le marché ? Et s'il n'y a plus de Nation, pourquoi y aurait-il des fonctionnaires ?* » ♦

Arnaud Teyssier



« Intellos » : une élite en perdition ?

Par Philippe Arondel

Philosophe, juriste et économiste

« L'homme est juste et véridique pour autant qu'il se soucie de son âme. L'héritage de la philosophie classique grecque signifie: la vérité n'est point donnée une fois pour toutes, elle n'est pas non plus l'affaire d'un simple acte d'intelligence et de prise de conscience, mais une praxis continue d'examen, de contrôle et d'unification de soi-même, qui engage la vie et la pensée »¹.

Il fut un temps – d'ailleurs pas si lointain que cela – où nous avions tous les yeux de Chimène pour nos intellectuels, ces fameux maîtres du concept désireux de nous acheminer vers la vérité avec un grand V, de nous naître à un monde enfin libéré de toutes les pesanteurs absurdes de la société. Jour après jour, que nous fussions d'accord ou non avec leurs démarches parfois absconses, leur dialectique impénétrable, nous nous sentions néanmoins solidaires d'une aventure qui rimait souvent avec un envol vers les étoiles bienheureuses de la Raison arraisonnée.

C'était l'heureuse époque diront certains où notre élite intellectuelle était l'objet d'une passion étrange, sans doute quelque peu excessive, voire infondée, de la part d'une opinion publique soucieuse

d'échapper au doute et de communier avec des idées capables d'élever plutôt que de psalmodier les grands mensonges habituels de la vie en société. Nous voulions tous, sans vraiment nous l'avouer, que nos vies fussent enfin illuminées par le désir d'une profonde connaissance de nous-mêmes, que nos battements de cœur s'enracinent aussi dans le culte d'une intelligence émancipée de tous les dogmes.

La fin d'un monde...?

Qui oserait aujourd'hui, sans peur d'être cruellement moqué, employer les mêmes mots et métaphores pour décrire l'état actuel de ce que l'on nommait naguère « le parti intellectuel » ? Il suffit de se laisser aller à regarder, même de très loin,

¹ Jan Patočka, *Les Essais hérétiques. Sur la philosophie de l'histoire*, Verdier Poche, 2007, p. 113.

ce qui se joue sur ces plateaux de nos « étranges lucarnes » pour saisir, presque existentiellement, que le monde d'hier, pour reprendre un propos de Thomas Mann, est désormais complètement révolu. Sans sombrer pour autant dans une nostalgie réactionnaire hors de saison, force est de constater que nos intellectuels semblent avoir déserté ces lieux où se construit, si l'on ose dire, la *doxa* de la postmodernité triomphante.

Dans les lieux – ou en tout cas ceux qui se disent tels – où l'on se vante de construire un demain de qualité, ancré dans les fameuses valeurs républicaines, qui prend la parole, disserte doctement, avec d'ailleurs des éléments de langage bien rodés, sinon nos sempiternels experts à la mode et autres commentateurs des commentateurs, sans parler des braves universitaires parés désormais de toutes les vertus ? Ce n'est d'ailleurs aucunement faire injure à ceux-ci que de dire que leurs prestations, pour parfois bienvenues qu'elles soient, ne ressortissent en rien de l'aventure intellectuelle d'hier.

Une intelligence en jachère...

Nous ne sommes plus dans ce temps où l'intellectuel traditionnel ne vivait, n'existait que pour affronter, souvent dans la tragédie de la liberté, la question de la vérité, de son enracinement possible

dans une communauté humaine désireuse d'affronter sa finitude. Par les temps qui courent, ce qui règne, s'exaspère dans le hourvari des embuscades de basse intensité sans objet, c'est le grand bavardage d'où toute verticalité est exclue.

Le beau et étonnant souci d'aller toujours plus loin dans la tentative de captation d'un réel supérieur a cédé la place à une guerre de position infinie opposant les épigones des chapelles politico-médiatiques à la mode, squattant les territoires oubliés de l'intelligence de naguère.

On ne peut donc que se rallier à ces propos clairs et nuancés du politologue Arnaud Benedetti: « *L'intellectuel universel, celui dont Sartre considérait qu'il était là pour se mêler de ce qui a priori ne le regardait pas, est aujourd'hui concurrencé par d'autres acteurs à l'instar de l'expert et du chercheur entre autres. Ces mutations ne sont pas sans conséquences sur la topographie d'une "intellosphère" qui est travaillée par des légitimités diverses dont l'espace public reflète les champs d'affrontements: comment la morale et l'éthique peuvent-elles s'établir si elles ne font pas écho à ce que l'avancée des connaissances justifie de leurs pré-requis... ou non? Et comment l'expertise, qui trouve les conditions de sa possibilité dans l'approfondissement des connaissances, peut conserver tout à la fois ses connaissances et rationaliser sa*

demande d'aide à la décision dont elle est l'objet de la part de ses donneurs d'ordre ? Ce sont ces problématiques qui réinterrogent dans leurs récurrences les métiers de l'esprit. »²

Un anti-intellectualisme sournois

Pour incontestables qu'elles soient dans leur ordre plutôt sociologique, ces analyses ne nous expliquent pas complètement pourquoi, en cet instant précis qui est le nôtre, nous assistons à ce qui ressemble, à bien des égards, à une forme aiguë de désertion, d'évanouissement, comme dit la chanson, « dans la nuit froide de l'oubli » des anciens aventuriers de l'esprit.

Si l'intellectuel du début du XXI^e siècle s'est sourdement absenté de toutes les joutes conceptuelles dont il était il y a peu l'animateur naturel, c'est sans doute moins parce qu'il aurait un certain mal à appréhender la nouvelle donne culturelle... qu'en raison d'un climat délétère ne lui permettant plus d'être lui-même, avec tous les risques que cela comporte, dans une Cité désormais livrée corps et biens aux aboyeurs populistes, post-gauchistes et autres fonctionnaires d'un langage dévoyé, réduit à sa fonction purement « communicationnelle ».

Pour le dire un peu brutalement, comment un Socrate pourrait-il avoir, ne serait-ce qu'une infime chance d'être entendu, dans un espace public où un Hanouna est quasiment sacralisé pour sa verve anti-élitiste, ses embardées *borderline* ?

Sur fond d'effondrement de la langue, de la grammaire du dire, s'installe, dans notre pays, un anti-intellectualisme n'osant pas dire son nom... et liquidant, heure après heure, toute velléité de se soustraire à la puissance du rien. Allons même plus loin: il est devenu carrément suspect, pour ne pas dire plus, de pratiquer un langage soutenu, nourri de références bien digérées, quand le grand vent de l'histoire, réclame à cor et à cri, sur fond de démagogie crasse, des analyses clés en main... et autres « propositions concrètes » supposées séduire un peuple sourdement méprisé.

Le populisme encore et toujours...

Il n'est pas de jour en effet où nos petits professeurs de vertu ne cessent de nous enjoindre, confessant par là même leur profonde haine du *quidam* d'en bas, d'en rabattre sur nos prétentions langagières, notre souci de profondeur stylistique afin, paraît-il, d'être entendu de la part des « masses », de ces foules tout uniment

² Arnaud Benedetti, « Une passion française », *Revue politique et parlementaire*, n° 1103 consacré

à « La métamorphose des clercs », avril-juin 2022, p. 10.

décrites comme ignares, vulgaires et presque biologiquement réfractaires à la beauté de la chose intellectuelle. On ne niera certes pas que, crise terminale de notre système d'éducation nationale aidant, il soit devenu peu aisé d'aborder de front certains questionnements, de faire comprendre à ceux que le monde postmoderne a parfois transformés en zombies numérisés que l'idée de réflexion

Sur fond d'effondrement de la langue, de la grammaire du dire, s'installe, dans notre pays, un anti-intellectualisme n'osant pas dire son nom... et liquidant, heure après heure, toute velléité de se soustraire à la puissance du rien.

libre est au cœur de la construction – et de la permanence – d'une Cité digne de ce nom, d'une amitié sociale consonant avec désir émouvant de s'élever par-delà les aléas d'une quotidienneté usante.

Le temps de l'illusion lyrique ?

On ne peut donc que se reporter avec émotion en ce temps – un temps oublié, dévalué, incompris – où lesdits intellectuels de l'époque engagèrent un de ces combats improbables dont l'histoire humaine a le secret. L'affaire Dreyfus, pour ne point la nommer, fut l'un de ces

instants où l'histoire habituelle tissée de renoncements et de trahisons, de lâchetés incroyables, fut littéralement subvertie, rendue méconnaissable par le biais d'une insurrection de l'âme. Ce qui est désormais plutôt considéré comme la naissance d'un certain type d'écrivain engagé – à gauche bien entendu – fut, en fait, la cristallisation étonnante et foudroyante d'une révolte de l'esprit face à l'injustice et à la sacralisation du mensonge soi-disant « patriotique ». Dans un texte étrange, tissé d'une mélancolie inquiète, Péguy a donné de cet événement inouï une version exaltée et juste, plus qu'éloignée des pauvres débats politiques : *« Il ne faisait aucun doute que pour nous la mystique dreyfusiste fut non seulement un cas particulier de la mystique chrétienne, mais qu'elle en fut un cas éminent, une accélération, une crise temporelle, une sorte d'exemple et de passage que je dirai nécessaire. Notre dreyfusisme était une religion, je prends le mot dans son sens le plus littéralement exact, une poussée religieuse, une crise religieuse, et je conseillerais même vivement à quiconque voudrait étudier, considérer, connaître un mouvement religieux moderne, bien caractérisé, bien délimité, bien taillé, de saisir cet exemple unique. J'ajoute que pour nous, chez nous, en nous, ce mouvement religieux était d'essence chrétienne, d'origine chrétienne, qu'il poussait de souche*

chrétienne, qu'il coulait de l'antique source. »³

De la mystique... au politique

Que l'on apprécie ou pas le style de Péguy, on ne peut qu'être pour le moins bouleversé par une prose qui, dédaignant les explications sottement partisans, va au cœur des choses, fait de ce moment quasi métaphysique le point de départ d'une rupture anthropologique avec l'histoire habituelle des hommes. Las, ce mysticisme « *raciné profond* » céda vite la place, comme l'on pouvait d'ailleurs s'y attendre, à la bonne vieille politique, à sa capacité de surfer sur les petites abjections quotidiennes pour conquérir le pouvoir... et les places afférentes. Après avoir rêvé tout haut, « nos enfants perdus » de la fin du XIX^e siècle se mirent, du moins pour certains d'entre eux, à cultiver une philosophie de l'engagement,

drastique et intolérante. Invoquée rituellement, la notion de justice, d'éthique, fut vite supplantée, « travaillée » de l'intérieur par ce goût de la réussite « révolutionnaire » s'originant chaque jour dans le mépris le plus total pour ladite « culture bourgeoise ».

Sur les ruines de la « religion dreyfusiste », de son « anti-classisme »⁴ militant, on vit naître une autre religion, celle d'un militantisme visant ni plus ni moins à « accoucher » l'histoire au moyen d'une dialectique mensongère et d'une violence sans fard. Cette religion, que l'on dira plus tard séculière, prendra le visage, notamment avec la montée des totalitarismes brun et rouge, de la domination, dans le champ politique, « *d'intellectuels organiques* »⁵ ayant abdicé toute prétention à la liberté de pensée, à la créativité émancipée de tous les dogmes. Désormais, il n'est même plus question d'imaginer que les intellectuels

³ Charles Péguy, *Notre jeunesse*, Gallimard, 1967, pp. 127-128.

⁴ Dans un article éclairant publié dans la *Revue politique et parlementaire*, Alexis Lacroix, essayiste, peut écrire ces phrases plus que révélatrices : « *Le germaniste Charles Andler, dans sa Vie de Lucien Herr note: « Il faut se reporter au temps où tous les premiers rôles de l'affaire, ceux qu'elle a rendus illustres ou qui ont grandi par elle, se taisaient, croyant Dreyfus coupable. Il fallut les convaincre un à un, les chapitrer à part, leur montrer la lumière qui commençait à filtrer. Le socialisme international était grandement défaillant. Il refusait de s'occuper d'un déni de justice qui ne concernait pas un prolétaire ».*

⁵ Pour Gramsci, créateur de cette notion si usitée désormais – et pas de la meilleure manière – un « *intellectuel organique est organiquement lié à une classe sociale dominante ou ascendante: il est issu de ses rangs, il a pour fonction de systématiser la conscience qu'elle a d'elle-même, et de prendre part à l'organisation de la production. Un intellectuel organique peut évoluer dans un domaine en apparence éloigné de l'économie et de la politique. C'est par exemple le cas des romanciers réalistes français du XIX^e siècle, dont il est clair qu'ils sont liés (de manière complexe) à la bourgeoisie de l'époque* ». Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position*, textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan, La Fabrique Éditions, 2012, p. 133.

puissent être *quelque part* « librement flottants »⁶, c'est-à-dire être capables de se soustraire, du moins en partie, aux déterminations sociales.

« *La trahison des clercs...* »⁷

Désormais – et toute honte bue – ils sont partie prenante d'un immense et parfois talentueux complot à ciel couvert ayant pour seule finalité de détruire l'ordre social, d'éradiquer toute vision démocratique, qualifiée le plus souvent de bourgeoise, pour y substituer un monothéisme totalitaire ennemi de toutes les libertés et de la morale dite traditionnelle. Cette façon de prendre congé, avec virulence et mauvaise foi, d'un certain art de vivre « humaniste » a littéralement forgé l'image – détestable – d'intellectuels engagés ayant rompu les amarres avec la commune humanité, ses battements de cœur familiers. Décrits et pensés comme « *des fonctionnaires des superstructures* »⁸ – une formule brillante qui laisse pantois ! –, leur destin assumé est de servir jusqu'au bout, sans états d'âme, la cause d'une Révolution assimilée à une rupture ontologique avec le passé.

La révolution de
l'amoralisme militant

On comprend aisément que, dans ces conditions, les phénomènes révolutionnaires du siècle dernier aient été le plus souvent l'expression d'une sorte de barbarie – quasiment amoureuse d'elle-même – s'avouant incapable d'être à l'écoute du peuple réel, de son souci, comme le dira Orwell, de « *la décence commune* ». L'intellectuel révolutionnaire sera, tout au contraire, dans une bonne conscience affligeante, le représentant attiré et pur d'un désir de table rase flirtant presque délibérément avec ce que l'on appelait, dans la Russie d'avant la Révolution de 1917, usant d'une formule ambiguë, le nihilisme. S'il est un homme qui a incarné avec une radicalité dérangeante cette volonté de « casse » presque diabolique, c'est bien Serge Netchaïchev. Dans son célèbre *Catéchisme du révolutionnaire* ne trouve-t-on point ces propos dont l'extraordinaire mépris de l'éthique n'a d'égal que l'inhumanité confondante : « *Le révolutionnaire est un homme perdu d'avance. Il n'a pas d'intérêts particuliers, d'affaires privées, d'attaches personnelles, de propriété, il n'a même pas de nom. Tout en lui est absorbé par un seul intérêt à l'exclusion de tout autre,*

⁶ C'est Karl Mannheim qui, dans son ouvrage de 1929 *Idéologie et Utopie*, a mis en avant ce concept « d'intellectuels librement flottants » (*freischwebende Intellektuelle*).

⁷ *La Trahison des clercs* est l'un des textes les plus emblématiques de l'entre-deux-guerres, publié par Julien Benda en 1927.

⁸ Antonio Gramsci, *op. cit.*, p.134.

par une seule pensée, par une passion -la Révolution. Au fond de son être, non seulement en paroles, mais en actes, il a rompu tout lien avec l'ordre public et le monde civilisé tout entier, avec les lois, convenances, conventions sociales et règles morales de ce monde. Le révolutionnaire est un ennemi implacable et il ne continue à y vivre que pour le détruire plus sûrement. »⁹ ?

Les âmes mortes...

Comment ne pas voir que cette prose incendiaire délestée de tout sentimentalisme – c'est un euphémisme ! – va donner le *la* dialectique, dans les décennies suivantes, à une conjuration sans âme cherchant, par tous les moyens, au nom de la justice bien sûr, à déconstruire l'amitié sociale chère à un Aristote. Le « tchékiste »¹⁰, dès les premiers instants de la Révolution bolchévique, sera l'illustration presque parfaite d'un type d'homme ne se reconnaissant que dans un seul et innommable type d'agir : celui de l'efficacité brute. Pour ceux qui en douteraient encore, il suffit de se reporter aux analyses claires et mesurées d'un Nicolas Werth permettant de saisir

⁹ Il affirmait aussi — ce qui donne une des clés de l'évolution monstrueuse de l'Union soviétique — : « *Nous devons nous unir au monde hardi des brigands, les seuls et authentiques révolutionnaires en Russie* ».

intimement les mécanismes d'une démarche d'ingénierie subversive donnant l'assaut, au sens physique comme au sens conceptuel, à ce qui fonde, depuis des siècles, notre façon d'être au monde.



Jean-Paul Sartre, en 1965

Les « idiots utiles »

Certes, il serait parfaitement ridicule d'affirmer que nos intellectuels occidentaux fascinés par le 1917 soviétique aient emprunté sans vergogne tous les habits de la pseudo-intelligentsia rouge, se laissant aller à un mimétisme

¹⁰ On prête à Félix Dzersinski, fondateur de la Tchéka en 1917 (Tchéka qui était le bras armé du parti bolchevique et prit ensuite le nom de GPU, NKVD, KGB, puis FSB aujourd'hui...) cette saillie glaçante : « *Il n'y a rien de plus efficace qu'une balle pour faire taire quelqu'un* ».

dégradant. Mais, hélas, emportés parfois par leur enthousiasme naïf, ils n'ont cessé tout au long d'un XX^e siècle fertile en horreurs de toutes sortes, de communier dans la grammaire de « *l'homme nouveau* » et sa syntaxe délibérément cynique. Sans procéder à une énumération exhaustive qui serait lassante, on ne peut oublier que certains de nos grands noms encore aujourd'hui admirés n'ont pas hésité, lors notamment du début de la Guerre froide, à cocher toutes les cases d'une soumission sans faille à la *doxa* du communisme international. Une certaine pudeur douloureuse ne doit pas nous faire fermer les yeux face à des dérives ressemblant à une trahison triste des idéaux de la recherche intellectuelle libre, de la quête d'une pensée s'opposant de toute son énergie libératrice à la nuit du non-sens. Des poètes admirables comme Aragon ou Éluard, pour ne citer qu'eux, n'ont-ils pas participé de leur plein gré – et avec parfois une virulence langagière n'épargnant rien ni personne – à la mise en condition d'une opinion publique française désarmée face à la *diamat*¹¹ marxiste ? Et que dire d'un Sartre finissant par s'enticher, au lendemain de Mai 68, d'un brûlot comme *La cause du peuple*, dont la finesse ne constituait pas le point fort et

qui délivrait chaque semaine, *via* des stéréotypes hallucinants, un effrayant message de guerre civile ?

Un monde à l'agonie?

L'on ne manquera pas, bien sûr, de nous sermonner gentiment en se faisant un malin plaisir de nous rappeler que – histoire de nous faire avouer notre âge! – ces errements étaient ceux d'un temps qui est révolu, appartiennent désormais au monde de l'histoire... et à tous ceux qui en sont les gardiens et les décodeurs professionnels. C'est une évidence que l'intellectuel de gauche classique, tout dévoué à la vision d'une lutte de classe sans frontières, semble s'être évanoui dans le tourbillon du rien dominant... pour ne laisser place qu'à un pâle commentateur des faits du jour, sur fond de scepticisme rampant à l'égard de l'idée de progrès¹² !

Faut-il conclure un peu hâtivement de cette nouvelle donne naissante, de ce changement de ton, que les crimes du « parti intellectuel » d'hier ne se reproduiront plus, que nous sommes enfin vaccinés face à la séduction de la rhétorique « révolutionnariste » ? En réalité, rien ne paraît moins sûr. Nous vivons en effet des temps étranges où le

¹¹ C'est-à-dire : *Dia* pour « dialectique » et *Mat* pour « matérialisme », soit « Matérialisme dialectique », d'où *Diamat*, formule pour penser le monde et le changer.

¹² Il y aurait tout un article à écrire sur un courant dit « progressiste » qui, tout en semblant sacrifier sur l'autel de la postmodernité sa philosophie d'hier, continue, en fait, à psalmodier les pires et délétères lieux communs.

débat intellectuel dominant – si tant est qu'il existe vraiment ! – s'il paraît ne renvoyer à aucune perspective claire, « patauger » affreusement dans des « éléments de langage » nullissimes, n'en est pas moins subtilement et radicalement « informé » par une idéologie sous-jacente aux contours bien connus, assez aisément reconnaissables à qui veut ne point se faire piéger par les vocables à la mode.

La fin... de la fin de l'histoire ?

À rebours des optimistes en tout genre qui vont nous décrivant un monde où la supposée « *fin des grands récits de l'histoire* » déboucherait sur une querelle des idées apaisée, presque désamorcée en sa tonalité polémique, un simple coup d'œil porté sur notre actualité politique nous permet de saisir presque charnellement ce qui est au cœur de tous nos affrontements, les irrigue: la bonne vieille idéologie avec un grand I. Parfois masquée, rendue quelque peu méconnaissable par l'usage d'une langue appauvrie, celle-ci est toujours opérationnelle, transformant nos joutes oratoires classiques en une sorte de « guerre civile » méthodique où tous les coups sont permis, dans une atmosphère de fin du monde. Pour n'être que les pâles copies des grands esprits d'hier, les influenceurs et autres entrepreneurs de guerres fratricides n'en brillent pas

moins, si l'on ose s'exprimer ainsi, par leur capacité à détricoter notre capacité à faire monde commun. Qu'ils se réclament d'un marxisme-léninisme à peine retouché, revisité par les codes linguistiques du jour, ou qu'ils avancent des pseudo-problématiques identitaires, cette petite *camarilla* participe, une nouvelle fois, du dur désir d'en finir avec une certaine histoire culturelle

Pour n'être que les pâles copies des grands esprits d'hier, les influenceurs et autres entrepreneurs de guerres fratricides n'en brillent pas moins, si l'on ose s'exprimer ainsi, par leur capacité à détricoter notre capacité à faire monde commun.

européenne s'étant ancrée, au cours des siècles, dans les territoires de la transcendance et de la personne. Passeurs d'une parole médiatisée à l'extrême, notamment dans les fameux réseaux sociaux, ils sont aussi – et peut-être surtout – les représentants typiques d'une postmodernité à bout de souffle, dont l'errance spasmodique ne cesse de brouiller les frontières établies du bien et du mal.

Demain, une nouvelle césure ontologique ?

Au moment où, dans le grand fracas de

l'effondrement de la pensée occidentale, nous sommes confrontés à des défis majeurs, il n'est pas de question plus urgente que celle de la résurrection, non pas de feu le « parti intellectuel, », mais d'une métaphysique de l'action susceptible de nous réconcilier avec l'espoir, de nous faire reconvoler en justes noces avec le concept qui libère. Il nous faut réapprendre à écouter toutes ces voix dissidentes qui nous donnent, parfois dans l'horreur à peine croyable, des raisons de croire à l'avenir.

Pour employer une formule qui ne manquera de surprendre, la vibration d'un futur à visage humain est encore du domaine du possible, à la condition expresse que, redevenus modestes et ouverts, libérés enfin du poids aliénant des dogmatismes anciens et nouveaux, nous sachions renouer avec la ferveur de nos origines philosophiques. Cette ferveur renouvelée, soucieuse de ne point s'enfermer dans ses propres scansiones conservatrices, aura pour objectif de refaire épousailles entre le corps et l'âme, le cœur et l'esprit.

Cette révolution d'un autre genre, ayant apostasié ses démons toujours vivants, s'incarnera, si Dieu le veut, dans d'autres visages d'intellectuels faisant du thème socratique du « soin de l'âme » et de « la

vie examinée »¹³ leur horizon existentiel. ♦

Philippe Arondel

¹³ Cf. Préface de Paul Ricoeur à *Essais hérétiques. Sur la Philosophie de l'Histoire*, de Patocka, p. 19.



De la production d'idées au suivisme d'élites : les partis politiques ont-ils renié leur mission initiale ?

Par Aloïs Lang-Rousseau

Militant politique, président du Mouvement Hommes Animaux Nature (MHAN)

Alors qu'ils ont joué un rôle incontournable sous la IV^e et la V^e Républiques, les partis politiques peinent aujourd'hui à mobiliser. Chronique d'une mutation des appareils qui envoyaient au pouvoir des hommes ayant des idées...

51

En décembre dernier, Marine Tondelier, nouvelle secrétaire nationale des Verts, se fixait l'objectif ambitieux, pour son mouvement politique, d'atteindre le million... de sympathisants. Attirer des adhérents semble être devenu l'idéal au point de quitter le champ des possibles. Ce désamour ne traduit pas simplement le tarissement de l'intérêt que suscite la chose publique ; il nous indique également que les partis politiques ne permettent plus l'engagement que les Français connaissaient et appréciaient.

L'héritage politique comme moteur d'engagement

Quoi de plus conservateur que la notion d'héritage, et pourtant ! Dans de nombreux cas de figure, il est impossible de connaître totalement un courant politique sans s'intéresser au parcours et à la pensée de ses inspirateurs et promoteurs. Ce travail est régulièrement entamé par les formations universitaires classiques, mais les partis politiques, héritiers de ces affiliations idéologiques, permettent de les explorer avec une plus grande précision. Nombre d'entre eux constituent alors soit une école de cadres, soit une succession d'événements à visée intellectuelle. Chacun se trouve ses moteurs de réflexion, ses figures emblématiques : Jaurès, Tocqueville, de Gaulle, Marx, Clemenceau... Le but, plus large, étant de comprendre comment ces personnes emblématiques ont ou auraient gouverné, en tenant compte de quelles priorités et quels principes. Ainsi, les socialistes, les gaullistes, les libéraux, les radicaux, les

communistes et les réactionnaires se sont regroupés en formations politiques qu'il est inutile d'énumérer ici.

De cette connaissance et de cette culture politique naissent différentes approches, différentes lectures au sein d'un même parti. Le choix porte soit sur les idées et personnalités de référence, soit sur la manière dont leur héritage est interprété. Ces courants, débattant en interne, ont parfois été conduits à se séparer du parti les ayant initiés lorsque la balance penchait trop en leur défaveur, tout particulièrement à gauche et chez les écologistes. Nombre de scissions du Parti communiste français (PCF)

Nombreux sont les partis qui imposent aux candidats à la présidence ou au bureau national, le soutien d'un pourcentage de leurs figures éminentes. Cadres internes, élus, parlementaires...

s'expliquaient par ceux qui préféraient suivre ou retrouver la doctrine marxiste, ou léniniste, ou maoïste, plutôt que l'équilibre édulcoré du Parti. À droite, la cohésion régulière entre le Rassemblement pour la République (RPR) et l'Union pour la démocratie française (UDF) s'avéra également motrice de départs de personnalités

revendiquant une intégrité idéologique que les alliances et va-et-vient ne permettaient plus selon eux.

Dans chaque situation, le stade suivant la formation est celui de l'implication des nouveaux cadres dans la structure du parti politique. Après une présentation générale, cet aspect retient toute notre attention.

L'arrivée aux responsabilités internes

Traditionnellement, les partis politiques bâtissent leur organisme de formation en dehors de leur propre structure. Un aspect qui trahit la jeunesse du parti Renaissance, qui l'a inscrit dans ses statuts ; n'oublions pas qu'Emmanuel Macron considère être parvenu à la magistrature suprême sans l'aide d'un parti, et que la « regrettée » République en Marche ne disposait pas d'adhérents. C'est donc au travers des dispositions statutaires que tous connaissent que les militants formés intègrent les instances de leur organisation politique. Ces statuts sont faits pour faciliter leur candidature ; au travers de leur apprentissage, ils découvrent et connaissent peu à peu les responsables en place... qu'ils devront souvent recontacter afin de rejoindre l'organigramme du mouvement. Ainsi, nombreux sont les partis qui imposent aux candidats à la présidence, ou au bureau national, le soutien d'un pourcentage de leurs

figures éminentes. Cadres internes, élus, parlementaires... tels sont les garde-fous que l'on trouve dans les constitutions miniatures des obédiences politiques. La principale différence réside dans l'élection d'une liste, pratique courante à gauche, et celle d'une personne choisissant ensuite son équipe, répandue de l'autre côté de l'échiquier. Le respect des courants internes est garanti soit par une élection proportionnelle de liste, soit par la nécessité empirique du président élu de représenter chaque tendance dans le choix de ses partenaires.

Des exemples moins démocratiques existent néanmoins. Le plus médiatique et récent dans l'actualité est celui de la France insoumise (mais aussi de la défunte République en marche), caractérisé par l'absence d'adhérents. L'avantage pour la direction est d'organiser les assemblées générales et de choisir les cadres à huit clos, parfois même sans vote, sans aucun risque d'être mis en minorité ni d'avoir de comptes à rendre. Un autre, plus particulier, est celui du Parti animaliste. Sur les sept co-présidents à élire, trois sont désignés par un vote du Conseil et les quatre derniers par une Agora, regroupant les cadres et élus locaux et nationaux du parti ainsi que... sept adhérents tirés au sort. Aucun congrès n'est prévu par les statuts, les simples adhérents ne votent donc jamais pour choisir leur direction pour les années à venir. Le dernier modèle, plus sournois, consiste à élire le président et la liste de cadres au moyen du même bulletin de vote. Certains partis, comme les souverainistes de l'Union populaire républicaine (UPR), répondent à ce principe tout en omettant toute notion de représentation proportionnelle : le président élu est désigné avec l'ensemble de sa liste et uniquement celle-ci. Ce type de fonctionnement réduit mécaniquement la probabilité que l'ensemble des sensibilités internes soient prises en compte dans les décisions, et menace de rendre les scissions plus fréquentes et dévastatrices...

Consultation des militants et investiture des candidats

Les cadres s'accompagnent parfois d'un collège d'adhérents parmi les plus investis, souvent appelé « conseil national » ou « agora ». En règle générale, les postes à pourvoir sont plus nombreux, seul le recrutement diffère. Les plus grands partis organisent des élections, soit à l'échelle nationale (Rassemblement national [RN], Renaissance), soit à l'échelle locale (Les Républicains [LR], Reconquête). D'autres fonctionnent avec une cooptation respectueuse des tendances internes (Parti socialiste [PS], PCF), système garantissant la diversité d'opinions, mais pouvant limiter l'ascension de simples militants. De la part de la gauche, cela peut étonner.

La désignation des candidats, quant à elle, peut surprendre, car elle n'épouse pas

réellement, voire en aucun cas, le paradigme girondin/jacobin. La plupart des partis politiques maintiennent la désignation des candidats aux élections locales par une commission nationale d'investiture. Le Parti radical, de plus en plus girondin, réserve pourtant le pouvoir d'investir les candidats de toutes les élections à l'échelon national, la seule exception concernant les villes de neuf mille habitants. D'autres établissent une distinction claire entre scrutins nationaux et locaux (PS, PCF, Renaissance) tout en traitant les élections régionales au niveau national (à l'exception du PCF). À noter le cas particulier de LR, dont la commission nationale d'investiture valide toutes les candidatures (sauf départementales et villes de moins de trente mille habitants) et les soumet ensuite au Conseil national.

Le schéma décrit ci-dessus, quelle que soit son application concrète, montre donc que les partis politiques originels forment leurs militants selon un héritage idéologique et



un univers de personnalités inspiratrices, puis les recrutent afin de participer à la vie de l'organisation ou à la vie électorale. Seulement sont arrivées quelques nouvelles chapelles politiques, notamment au cours de la V^e République, qui ne répondent pas à ce fonction-

nement et à cette lecture, et qui ont altéré la perception des partis par le grand public au point d'en écorner l'image et la reconnaissance.

Un changement de modèle à l'origine du désamour des partis

Le premier perturbateur notable est sans nul doute l'actuel RN, ex-Front national. Très rapidement associé à la personnalité de son président, fonction assurée par des membres de la même famille sans discontinuer, le RN a acquis la réputation d'un « parti-candidat ». Sur le plan idéologique, s'il est indéniable que le RN est né avec un héritage, celui-ci, trop sulfureux pour attirer le grand public, a été rapidement délaissé au profit d'une stratégie visant à profiter des faiblesses des autres familles politiques. Ce schéma ne permet qu'aux cadres (nationaux et locaux) de faire campagne à visage découvert, au point que de nombreux candidats du mouvement servent de prête-nom, et ne candidatent qu'une fois avant d'être remplacés par d'autres, tout aussi

éphémères... L'absence manifeste de formation desdits candidats se retrouve même dans leurs interventions publiques et alimente de nombreuses et régulières polémiques. Cependant, les Français, que l'inconstance de certains partis et de leurs accords électoraux peut désespérer, permettent au parti-candidat RN de trouver un écho le rendant aujourd'hui incontournable.

Le deuxième exemple de parti-candidat notable est bien sûr le camp présidentiel actuel, littéralement menacé de disparition le jour où Emmanuel Macron ne sera plus engagé dans la vie publique. Bien qu'il ait arraché la plupart de ses troupes à l'aile sociale-libérale du PS, le projet de son candidat revêt des accents autoritaires, s'opposant de fait à l'héritage naturel du centrisme français. C'est ce qui explique que certains centristes n'ont toujours pas rejoint la mouvance, et préfèrent encore un parti LR dérivant de plus en plus à droite. Cet attelage baroque entre libéral-mondialisme et autoritarisme, censés être contradictoires, ne permet pas de classer rigoureusement la macronie dans une tradition idéologique reconnue.

Citons enfin, brièvement, un dernier élément perturbateur, que le lecteur de *Cité* connaît bien : l'Union européenne. Celle-ci étant colorée politiquement jusque dans ses traités essentiels, les réglementations qu'elle produit s'appliquent tôt ou tard à l'ensemble des États-membres, parfois au mépris des peuples... et de la cohérence des partis au pouvoir. De cette façon, certains courants internes, voire certains partis entiers cessent leurs efforts dans la formation des cadres et se contentent d'exécuter les dispositions européennes issues des directives ou de la Commission elle-même. Une altération jouant un rôle notable dans la perte d'aura des familles politiques les plus réputées, et parvient même à amoindrir leurs scores de près de trente pour cent à moins de dix aujourd'hui.

Le nouveau spectre partisan, entre dortoirs à idées et greffes à candidats

Les partis-candidats ayant pris de l'ampleur sur fond de détestation croissante des trahisons de leurs prédécesseurs, le paradigme politique a évolué. La question n'est aujourd'hui plus de défendre des idées, mais de soutenir, de se débarrasser ou de faire barrage à une personnalité. L'élection présidentielle de 2022 a confirmé cette mue de la vie publique française ; les chapelles politiques, éclatées et battues, s'effacent et se regroupent derrière un champion, formant trois coalitions baroques clairement identifiées : Ensemble (Emmanuel Macron), le RN et ses alliés (Marine Le Pen), et la Nouvelle union populaire écologie et sociale (NUPES, Jean-Luc Mélenchon).

Ces grandes coalitions suscitent également l'émergence de partis-prétextes, lorsque les membres d'un parti décident de soutenir un candidat que ce dernier n'a pas investi. Ainsi, les départs du PS vers la macronie sont à l'origine de nombreux petits partis, que la multiplicité tend à perturber : Territoires de progrès, Fédération progressiste, Demains... ou encore Agir et Horizons au centre-droit, Horizons jouant un rôle hybride entre celui-ci et celui de parti-candidat au profit d'Édouard Philippe. Même la famille Le Pen a bénéficié d'un groupe de cadres de LR, regroupés dans la fameuse « Droite populaire » de Thierry Mariani, ou provenant de Debout la France (« L'avenir français »). Leur but n'étant pas de former des militants mais de sauver (ou créer) des élus en petit nombre, il n'est pas rare que ces organisations ne justifient même pas leur existence par l'affiliation à un courant de pensée. Les partis politiques traditionnels ne

Le but ne nombreux partis n'étant pas de former des militants mais de créer des élus en petit nombre, il n'est pas rare que ces organisations ne justifient même pas leur existence par l'affiliation à un courant de pensée.

peuvent que pâtir de cette multiplicité qui brouille encore davantage leur rôle dans l'opinion.

De manière analogue, à force de stratégie et de choix d'un candidat à la présidentielle, plusieurs courants internes aux partis traditionnels ont pris leur indépendance. Les exemples sont nombreux et ne datent pas d'hier ; le Parti Radical se déchire sur la question

du programme commun de la gauche, donnant naissance au Parti radical de gauche. Le centre d'étude, de recherche et d'éducation socialiste (CERES) de Jean-Pierre Chevènement, opposé au Traité de Maastricht, se détache du PS pour devenir l'actuel Mouvement républicain et citoyen (MRC). À droite, l'aile catholique conservatrice des LR, rassemblés dans le Mouvement conservateur (ex-Sens Commun), a souhaité soutenir la candidature d'Éric Zemmour, au détriment de celle de Valérie Pécresse. Une succession de glissements qui tend à faire des partis politiques un archipel d'écoles de pensée, entremêlées de greffes d'élus, au sein de coalitions animées par la capacité d'un homme ou d'une femme à remporter l'élection présidentielle.

Jusqu'où conduira le voyage ?

Cette absence totale de lisibilité et de crédibilité du parti politique amplifie le suspense d'élection en élection. En 2022, Jean-Luc Mélenchon parvient à mobiliser le vote, comme un seul homme, d'une gauche pourtant loin d'approuver majoritairement ses

convictions. Pour la prochaine élection présidentielle, les jeux sont plus que jamais ouverts. Contrairement aux partis traditionnels, le poids des mouvements-candidats n'est jamais considéré car intimement lié à leur unique inspirateur. Alors que nous étions habitués à retrouver un socialiste et un libéral ou conservateur au second tour, grâce à la force de frappe des formations politiques concernées, bien malin est celui qui, aujourd'hui, pourrait prévoir le duel du second tour de 2027. Le défi des trois tremplins à candidat (Renaissance, RN, France insoumise) est d'assurer la pérennité de leur ancrage au-delà de leur figure de proue. En attendant, nous continuons de nous battre contre des hommes, et les idées rasant les murs, transformant nos élites politiques en sympathiques perroquets de leurs idoles respectives.

Suite au prochain épisode... ♦

Aloïs Lang-Rousseau



Olivier Bianchi : « Il est impérieux d'en revenir aux fondamentaux de la morale publique et républicaine »

Olivier Bianchi est le maire socialiste de la ville de Clermont-Ferrand depuis 2014. Il est également président de Clermont Auvergne Métropole.



Cité : Vous avez fait vos armes en politique au début des années 1990 en qualité de représentant local d'un syndicat étudiant, en l'occurrence l'UNEF. Quelles relations entretenaient, à cette époque, la jeunesse engagée avec les élus, en particulier les élus locaux ?

Olivier Bianchi : Permettez-moi tout d'abord d'éclairer un peu ce parcours de jeunesse. Issu d'une famille de la classe moyenne qui a vécu principalement en région et dans des villes moyennes, j'ai acquis la plus grande partie de mon « fonds culturel » au travers de la

lecture. Passionné de littérature, principalement américaine, et d'Histoire, surtout, politique, sociale et militaire, mon goût de l'engagement s'est développé assez précocement.

À l'Université, j'ai adhéré à l'UNEF où je retrouvais d'autres militants actifs. J'en suis devenu secrétaire général puis président de l'Association générale des étudiants de Clermont. Je ressentais que les conditions de la vie étudiante nécessitaient cet engagement pour porter des revendications collectives sur les cursus mais aussi sur les questions sociales qui préoccupaient déjà les étudiants.

Parallèlement, le plan Université 2000, porté par Lionel Jospin, accentuait la dimension territoriale des établissements et rendait les élus locaux plus sensibles à la nécessaire ouverture de la ville à l'Université, facteur de distinction et d'attractivité pour un territoire.

Dans mes fonctions syndicales, j'étais en relation suivie, non seulement avec les présidents d'université ou avec les doyens de facultés, mais aussi avec le maire et ses adjoints. Ce fut une expérience d'apprentissage de l'écosystème politique et universitaire local pour mes capacités de compréhension et de négociation syndicale qui sont également à l'origine de mon engagement politique.

Cette notion d'apprentissage est pour moi très importante car notre action militante était menée – c'était l'UNEF des années 1990 – dans une vision négociatrice et réformiste, ce qui n'empêchait pas la rudesse du dialogue propre à la vie universitaire et étudiante et aux mouvements revendicatifs de l'époque. C'est peut-être la différence principale que je verrais avec les organisations d'aujourd'hui, touchées par la défiance envers les dirigeants, qu'ils soient politiques ou autres : nous nous inscrivions certainement plus dans des cadres de négociation dans lesquelles nous avions encore confiance pour changer réellement les choses dès lors que nous les prenions en main.

Avec les élus locaux, il s'agissait surtout de discussions au sujet la place des étudiants dans la ville, pour améliorer les conditions d'accueil, de logement, de loisirs et de mobilités. Je crois que Clermont-Ferrand est toujours bien placée dans le classement national des villes accueillantes pour les étudiants et je m'en réjouis.

Quelles ont été les motivations qui vous ont conduit personnellement de l'action syndicale à l'exercice d'un mandat local, puisque vous êtes devenu conseiller municipal, délégué à la jeunesse, de la ville de Clermont-Ferrand en 1995 ?

Très vite, passer de l'action syndicale à l'action politique m'est apparu comme la suite logique de mon engagement.

À l'UNEF, je m'étais déjà rendu compte que nombre de questions matérielles qui sous-tendent la réussite universitaire trouvaient leurs réponses hors de l'Université et singulièrement auprès des collectivités locales.

À partir de la question étudiante, on arrive vite à considérer l'ensemble du parcours de la vie des jeunes, notamment celles et ceux qui sont parmi les plus précaires, souvent hors du système scolaire ou universitaire, les décrocheurs, les jeunes chômeurs, ou même les jeunes travailleurs qui perçoivent un salaire minimum. Toutes et tous

doivent trouver à s'insérer décemment dans la ville, avoir accès aux services publics, à la culture, au sport, à la santé, ou encore au logement.

Présider une importante assemblée générale régionale, prendre l'habitude de la discussion avec d'autres jeunes, avec des pairs, de la négociation avec des élus, ouvre peu à peu l'esprit à d'autres champs que le syndicalisme étudiant.

En 1995, le maire d'alors, le regretté Roger Quillot, se présentait pour ce qui allait être son dernier mandat. Cherchant à renouveler sa liste, il me fit l'honneur de me proposer une place éligible et, réélu, me confia la responsabilité de conseiller délégué à la jeunesse. Ce fut encore une étape très formatrice dans mon parcours, un premier mandat d'apprentissage politique sur les rapports avec l'administration, les jeux d'acteurs et les rapports de force, la mue d'un militant syndical en un élu local investi d'un intérêt plus général que le seul souci corporatif, même si je n'y mets aucune notion péjorative. Bien au contraire.

C'est un parcours assez classique de ces années 1990 que de nombreux élus ont connu, à gauche notamment. J'y vois aussi la différence avec les vertus prêtées aujourd'hui à des élus issus directement de la société civile sans expérience militante ou associative. Le vieux *cursum honorum* des élus politiques a pu être critiqué pour produire ces « apparatchiks » si décriés, mais, hors caricature, il permettait aussi un lent polissage dans le rapport aux citoyens, aux usagers, aux autres élus de diverses collectivités, aux parlementaires, aux administrations de l'État ou des collectivités. C'est la vertu du parcours long contre l'immédiateté plutôt vantée aujourd'hui. On s'est aperçu ces dernières années que ces considérations pouvaient pour le moins être nuancées.

« La force première de l'élu local est de n'avoir jamais été coupé de son territoire, de ses forces vives et de ses habitants. »

Comme conseiller municipal, puis comme maire de Clermont-Ferrand depuis 2014, quel est le temps et quels sont les moyens que vous consacrez aux échanges avec vos administrés ?

Si les rapports entre l'élu et les citoyens ont changé, je souligne que ces temps de dialogue, d'information ou de consultation ont toujours existé.

Je ne voudrais pas laisser penser que l'action politique locale est passée du tout vertical au tout contributif, même si les demandes ou les contenus ont fortement évolué.

C'est la force première de l' élu local : celle de n'avoir jamais été coupé de son territoire, de ses forces vives et de ses habitants. J'ai commencé, en tant que conseiller délégué, par rencontrer chaque semaine les Clermontoises et Clermontois au cours de mes permanences d' élu et par être en contact avec toutes les associations relevant de ma délégation, ce que j'ai poursuivi ensuite en tant qu' adjoint à la culture. C'est, croyez-moi, à la fois l'intérêt de la fonction, mais aussi une saine pression sur le travail d'un élu qui ne lui permet pas d'être hors-sol.

En tant que maire, à partir de 2014, j'ai voulu encore renforcer le lien individuel et collectif avec les citoyens. J'étais bien conscient d'une certaine prise de distance dans le lien avec l' élu, illustré notamment par le taux d' abstention qui augmente aussi lors des élections municipales.

Nous avons alors initié des concertations inédites à Clermont-Ferrand et dans la métropole concernant l'urbanisme, la culture, les transports publics ou le logement.

J'ai tenu annuellement des réunions de bilan de mandat dans chaque quartier de la ville. Nous avons aussi été une des premières villes de France à inaugurer le budget participatif qui a rencontré un grand succès auprès des habitants.

Il faut également souligner la question très ambivalente des réseaux sociaux qui prennent dans nos vies d' élus une place très importante. Outil rapide et efficace d' échanges directs entre un maire et ses administrés, c'est aussi un vecteur de pressions et de sursollicitations qui pèsent sur les élus dans des formes très individuelles. On entre plus dans un rapport « consumériste » de l' action publique – même si ce n'est pas toujours le cas, des associations relayant aussi leurs messages sur les réseaux. Et encore, en tant que maire de grande ville, je me sens quelque peu privilégié, bénéficiant de moyens que d'autres maires n' ont pas à leur disposition, notamment en zones rurales. Être maire à l' heure des réseaux sociaux, quels que soient les efforts réalisés pour toujours plus de concertation, relève alors du sacerdoce pour beaucoup d' entre eux. Je pense que c'est une part importante des causes d' abandon de fonction qu' on note aujourd' hui avec inquiétude de la part de nombreux élus locaux en France, en plus des complexités techniques de gestion qui sont aussi facteurs de renonciation.

Mais quoi qu' il en soit, et par rapport à 2014, il est certain que nous mettons toujours plus de moyens à la concertation et à la participation citoyennes, avec à Clermont-Ferrand, un adjoint et un service dédiés.

Vous exercez actuellement votre deuxième mandat de maire de Clermont-Ferrand. Avez-vous le sentiment que les attentes des électeurs ont évolué entre la campagne 2014 et la campagne 2020 ?

Assurément oui. En 2014, j'ose dire qu'on était encore dans « le monde d'avant » avec une campagne axée sur des thèmes encore assez classiques concernant la vie quotidienne, le cadre de vie, le social : places à l'école ou en crèche, propreté de la ville, logement, etc., même si les questions écologiques étaient bien sûr déjà dans les préoccupations exprimées.

En 2020, alors même que les effets de la pandémie ne s'étaient pas totalement déployés dans une élection inédite en deux temps (un 1^{er} tour en mars et un 2^e en juin), ce fut un scrutin marqué par l'anxiété montante au sujet des questions liées à la transition énergétique (le mouvement des gilets jaunes étaient passé par là) et écologique.

Ce n'est pas un simple effet de la campagne des municipales. Tout ce mandat 2020-26 est marqué par la dialectique écologie/social au cœur de notre changement de logiciel

politique. J'ai moi-même reconnu devant ma majorité municipale que j'avais fait mon *aggiornamento* écologique. J'ai salué le combat militant des élus verts remontant à des décennies quand nous, élus socialistes, étions sûrement restés trop focalisés sur nos fondamentaux pour l'égalité et l'émancipation économique, culturelle et sociale.

En 2023, après la pandémie, les canicules et le manque d'eau de plus en plus inquiétant, la crise énergétique résultant de la guerre en Ukraine et l'inflation, on voit bien que sont en train de cristalliser chez nos compatriotes les liens entre crise écologique et crise sociale et les réponses à y apporter conjointement. Les collectivités du bloc local, en charge de services du quotidien essentiels à la population, la gestion de l'eau, les mobilités, la gestion des déchets, le mix énergétique, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air, des sols et des cours d'eau sont en première ligne et les citoyens le ressentent comme tel.

À l'automne 2018, la crise des Gilets jaunes a révélé une fracture, aux racines anciennes, entre une partie des couches populaires et les dirigeants du pays. Cette crise a-t-elle engendré des répercussions sur votre activité d' élu ?

Cette crise a effectivement été un choc à la mesure de la défiance et de l'effilochement du lien entre les classes populaires et, au premier chef, avec les élus politiques, même si, en réalité, la défiance touche toutes les « élites », qu'elles soient politiques,

« La crise des Gilets jaunes a été un choc à la mesure de l'effilochement du lien entre les classes populaires et les élus politiques, même si, en réalité, la défiance touche toutes les élites, qu'elles soient politiques, économiques, judiciaires, scientifiques ou médiatiques. »

économiques, judiciaires, scientifiques ou médiatiques. Le fossé continue à se creuser depuis 2018, le covid et la guerre n'arrangeant évidemment rien, ni d'ailleurs la pratique du pouvoir actuel même si vous avez raison de souligner que cette crise couve depuis longtemps.

Sans nier avoir été pris de court comme beaucoup par la soudaineté et la virulence du mouvement, mesurant à plein le sentiment de relégation géographique et sociale présent chez des millions de Françaises et de Français, c'est malgré tout une intuition ancienne de ces évolutions sous-jacentes qui m'avait poussé à refonder l'intercommunalité clermontoise en 2014 sur un pacte de gouvernance très attentif à ce que chacune des communes se sente respectée et écoutée (la ville-centre compte près de 150 000 habitants et la plus petite commune environ un millier).

Depuis que je suis maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne métropole, j'essaie d'agir en montrant une attention particulière aux questions de solidarité entre urbain et rural. Il est vrai que la configuration tant historique que géographique du développement urbain de Clermont et de sa métropole dans le contexte particulier du Massif central m'y pousse naturellement. Nous savons peut-être plus qu'ailleurs la proximité et la solidarité qui doivent prévaloir entre les territoires si on veut éviter de creuser inégalités et relégations. Croire qu'on pourra développer le pays à partir de métropoles en laissant de côté les trois quarts des Français est une folie. La grande aire urbaine de Clermont-Ferrand, qui va bien au-delà de la métropole institutionnelle, est une des toute premières redistributives de France et je pense que c'est aujourd'hui plus que jamais un atout à préserver.

Pour autant, je ne prétends pas que nous sommes à l'abri des mêmes tendances lourdes qui sont à l'œuvre dans le reste du pays. Permettez au rocardien que je suis de penser que sans relance d'une véritable politique « d'allocation » et de redynamisation territoriales passant par le retour des services publics au plus près de tous les usagers, et par la fin de la recentralisation rampante qui prévaut aujourd'hui pour redonner aux territoires tout leur potentiel d'accueil, nous ne nous en sortirons pas.

J'avais reçu une délégation de Gilets jaunes à la mairie de Clermont-Ferrand et j'avais été marqué par un dialogue illustrant la confiance fracturée, une certaine perte de repères républicains aboutissant à une vision monarchique de l'élu, d'abord du président de la République mais rejaillissant finalement sur tous les élus. Je garde tout cela en mémoire quand je m'efforce aujourd'hui de maintenir un rapport de vérité et de confiance avec mes concitoyens.

En réalité, je crois que nous ne sommes pas sortis de cet épisode qui a été mis en veilleuse par la crise du Covid et que les fractures de la société française sont encore largement béantes. On le voit bien à l'occasion de la réforme des retraites et les mobilisations inédites dans tous les territoires de France, jusqu'aux plus petites villes.

Quel regard portez-vous sur la conflictualité citoyen/élu dont tout semble indiquer qu'elle est croissante ?

C'est un constat très inquiétant que je partage. Nous parvenons aujourd'hui à un niveau de violence, symbolique, verbale ou physique, qui n'est ni acceptable ni tenable si nous voulons préserver notre démocratie.

Quand de tels niveaux de rupture sont atteints, à un moment, tout peut basculer et personne ne peut dire qu'il sera en mesure de contrôler les choses. Historiquement, nous savons que nous ne sommes jamais à l'abri des pires régressions.

En tant que responsable politique et élu local, je pense que c'est d'abord au personnel politique, ancien et nouveau, de réformer certaines de ses pratiques. Quand de tels décalages sont perçus entre les citoyens et leurs représentants, il est impérieux d'en revenir aux fondamentaux de la morale publique et républicaine.

Aujourd'hui, plus personne ne supporte que d'un côté on mette en berne les règles déontologiques, on accepte des porosités entre public et privé qui font soupçonner que l'intérêt général n'est plus le premier servi, et que d'un autre, on donne le sentiment de ne répondre aux revendications politiques ou sociales que par le mépris, la dérision ou la répression. C'est contribuer à la confusion générale, c'est nourrir la défiance, aggraver la perte des repères républicains et ouvrir la voie aux pires réponses autoritaires dont on ne sortira qu'avec sang et larmes.

Mais cet avertissement ne concerne pas seulement les politiques. Je pense aussi aux groupes de médias qui attisent les haines et les ressentiments qu'a justement dénoncés la ministre de la Culture, pas assez soutenue à mon goût par le monde artistique et culturel dans ce combat.

Les élus locaux peuvent-ils contribuer, sur le terrain, à réconcilier le peuple et ses élites politiques ?

Le niveau de défiance atteint est tel que je ne pense pas que la réponse puisse être apportée par les seuls élus locaux. C'est tout le fonctionnement démocratique de notre République qu'il faut faire évoluer pour rapprocher citoyens et représentants.

Mais les élus locaux peuvent faire leur part. Ils doivent en premier lieu préserver, consolider et développer le niveau de confiance dont ils bénéficient encore. À cet égard, la pandémie a plutôt renforcé ce niveau de confiance, je parle de mon expérience clermontoise. Parce que nous avons préservé un haut niveau de service public, y compris dans le domaine de la santé, nous avons pu répondre rapidement et je pense efficacement tant aux sollicitations de l'État qu'aux besoins fondamentaux et quotidiens de la population et cela a été mis à notre crédit.

Nous devons donc cultiver ce bien précieux, d'abord en étant sincèrement engagés dans nos mandats locaux. À titre personnel, j'ai toujours dit que je ne briguerai aucun autre mandat que maire et président de la métropole tant que je serai en fonction. Je pense que la fonction politique locale va aussi de pair avec le vécu quotidien de la ville. Je n'ai personnellement aucune difficulté à déambuler tranquillement à Clermont-Ferrand car je pense que les gens me reconnaissent cette fréquentation naturelle des commerces, des équipements et des services qu'offre la ville. Je prends peu à peu

**« C'est tout le fonctionnement
démocratique de notre
République qu'il faut faire
évoluer pour rapprocher
citoyens et représentants »**

conscience de l'importance que cela revêt aux yeux de beaucoup de mes concitoyens.

Évidemment, il faut aussi que les élus locaux tiennent leurs engagements et prennent les programmes présentés

aux élections très au sérieux. C'est pour cela que j'évoquais l'importance des réunions de bilans de mandat régulières, même si, dans ce mandat, elles ont été empêchées en présentiel pendant les différents confinements.

Je voudrais souligner à quel point il serait dangereux d'entraver nos capacités à exercer nos compétences, je veux parler de cette recentralisation rampante que j'évoquais, notamment en matière de fiscalité et de finances locales. À force d'amputer nos ressources (taxe d'habitation, impôts de production), plus ou moins bien compensées, c'est notre capacité à répondre à des exigences sociales de plus en plus prégnantes que l'État obère.

Je parle d'une recentralisation dangereuse quand aujourd'hui, ces investissements concernent principalement la transition énergétique et écologique. Si on veut opérer une transition d'autant plus efficace contre le réchauffement climatique qu'elle sera massive et rapide, les cadres financiers de la décentralisation ne sont déjà pas adaptés à des investissements de cette ampleur qui nous engagent sur des périodes longues.

Alors si on nous charge de nouvelles contraintes et de nouveaux freins, c'est l'action publique locale qu'on restreint et que finalement on discrédite.

Nous n'avons pas tant besoin que l'État vienne surajouter ses cadres et prescriptions à nos politiques locales, pour autant bien sûr qu'elles soient effectives, je pense par exemple à l'alimentation et aux cantines scolaires, ni même qu'il multiplie les subventions (hors dotations globales) qui servent souvent à encadrer ces politiques. Nous aurions plutôt besoin d'un véritable pacte – qui ne soit pas de Cahors – pour nous permettre d'investir massivement dans des politiques de transition, exceptionnelles dans leur ampleur et dont nous sommes au premier chef les maîtres d'ouvrage. Quitte à sortir ces investissements de long terme de nos ratios financiers habituels.

Dans mon esprit, ces politiques de transition sont autant écologiques que sociales et elles participent de la restauration de la confiance des citoyens dans l'action publique et dans leurs représentants élus.

Si nous n'y parvenons pas collectivement, je crains que les digues qui tiennent encore sur les territoires face aux menaces d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir – les dernières ? - ne soient elles aussi emportées plus rapidement qu'on ne croit, ou qu'on veuille encore croire. ♦

**Propos recueillis par
Pierre-Henri Paulet**

Magazine

Dans ce numéro :

CHRONIQUE « DROIT DE SUIVI » :

Considérations sur l'écosystème, par François Gerlotto [p. 76]

CHRONIQUE « HORS DES SENTIERS BATTUS » :

L'euthanasie, ou l'illusoire maîtrise de son destin, par Pierre-Henri Paulet [p. 98]

Essais



Politique & institutions

Le régionalisme : un séparatisme cool ?

Alors qu'il est de bon ton de louer les initiatives identitaires locales et d'encourager la différenciation territoriale, Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à l'Université Panthéon-Assas, signe un essai décapant et fondamentalement utile au débat.

Étendards corses ou bretons omniprésents dans les manifestations

publiques, panneaux indicatifs en basque, sollicitation en cascade de droits dérogatoires... L'expression des symboles régionaux nous est devenue si familière que nul ne songe plus, désormais, à en interroger l'origine et la signification. Tout se passe comme si le fait identitaire, dès lors qu'il demeure infranational, était anodin. Plus encore : sympathique ! Dans son ouvrage *La France en miettes*, publié aux éditions du Cerf, Benjamin Morel s'emploie à révéler l'envers du décor. Assumée comme polémique, cette étude documentée et sans concession devrait faire réfléchir décideurs et citoyens encore attachés à l'unité de l'État et à la cohésion de la Nation.

Les faits, rien que les faits

On l'aura compris, le régionalisme ne se résume pas à faire l'apologie du Kouign-Amann à Douarnenez ou de la flammekueche à Strasbourg. C'est pourtant la vision qui prédomine depuis la Capitale où l'on encourage avec enthousiasme le réveil des fiertés territoriales. « *L'ethnorégionalisme, écrit Benjamin Morel, est une entreprise idéologique, originellement et ironiquement parisienne, qui instrumentalise les cultures locales, et finit par les faire disparaître en les dissolvant dans les clichés* ». La vision terroir et folklorique est certainement l'aspect le plus attrayant d'un élan politique qui touche les régions françaises de façon très inégale, mais il ne saurait en être représentatif. Il s'insinue derrière le régionalisme la volonté beaucoup moins estimable de porter une atteinte directe à la souveraineté de l'État.

Benjamin Morel adresse tout d'abord un avertissement salutaire. Dans l'histoire française des idées politiques du XX^e siècle, le régionalisme reste profondément influencé par la pensée maurassienne, empreinte d'antiparlementarisme et d'une défiance pour l'État jacobin héritée de la contre-révolution. L'encrage à l'extrême droite des figures du régionalisme n'est pas donc fortuite, comme en témoigne jusqu'à la caricature l'exemple breton. L'auteur se plait, avec une ironie mordante, à rappeler que

Morvan Lebesque, père du nationalisme breton, fut sous l'Occupation rédacteur en chef du journal collaborationniste *L'Heure bretonne* et par ailleurs contributeur du tristement célèbre *Je suis partout*. Qu'une autre plume de *L'Heure bretonne*, François Jaffrenou, le parolier du *Bro gozh ma zadoù*, l'hymne breton, a été condamné à cinq années de prison et à l'indigné nationale à Libération... Que le drapeau breton, le *Gwenn ha du*, a été conçu par Morvan Marchal... également fondateur du journal régionaliste *Breiz Atao*, qui revendiquait une ligne nationale-socialiste. Qu'en 1995, un dictionnaire breton publié à l'aide de subventions publiques suscita la polémique parce qu'il rendait hommage à certaines figures ethnorégionalistes pourtant identifiées comme collaboratrices de l'Allemagne nazie. Et tout est à l'avenant quand on se penche sur les grands inspireurs du nationalisme alsacien, ou basque...

Si les ethnorégionalistes du XXI^e siècle prennent le soin d'éviter les références à l'extrême droite, et auront d'ailleurs tendance à se déplacer à gauche de l'échiquier politique, certains incidents constituant des atteintes à l'ordre public sont à déplorer. Benjamin Morel souligne à ce titre que, dans le discours des nationalistes corses, Yvan Colonna n'est pas l'assassin d'un préfet mais un « *prisonnier politique* ». Ou encore que le maire de Saint-Jean-de-Luz a été, le 14 juillet 2021, agressé par des nationalistes

basques et traité de « *sale Français* » alors qu'il tentait de les empêcher de décrocher le drapeau tricolore au fronton de la mairie...

Le régionalisme représente-t-il en France un microphénomènes auquel il serait futile de prêter attention ? Certains indicateurs ne sont pas à prendre à la légère. Tenons-nous en à deux exemples. Entre 1990 et 2019, le nombre d'habitants de la Bretagne se déclarant Bretons avant d'être Français est passé de 19,2 % à 38 %. Du simple au double. En Corse, le score cumulé des partis ethnorégionalistes atteignait 35,74 % des voix au second tour des élections régionales de 2010. Onze ans plus tard, ce chiffre atteignait 67,98 %.

L'Europe comme expérience grandeur nature

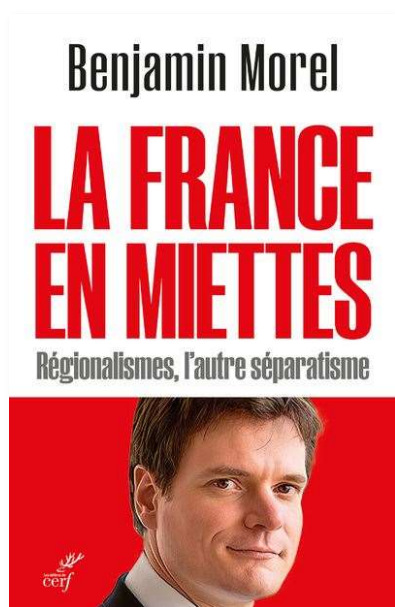
Alors que les responsables politiques, et bien au-delà les Français eux-mêmes, regardent avec amusement ou, au mieux, indifférence, progresser les mouvements régionalistes, le seul rappel de la situation intérieure belge, britannique, espagnole ou italienne devrait au contraire susciter l'inquiétude. Si Boris Johnson, en 2020, a pu qualifier de « *catastrophe* » le processus de dévolution – c'est-à-dire de reconnaissance de droits asymétriques aux différentes nations composantes du Royaume-Uni – initié par Tony Blair, c'est parce que vingt années de différenciation ont suffi à tirer un bilan négatif pour l'unité du pays. Selon Benjamin Morel, le risque n'est pas nul que notre République

« une et indivisible » connaisse un jour la menace de la sécession de l'un de ses territoires métropolitains, d'autant plus que ceux-ci ne sont pas épargnés par les influences étrangères. Certaines instances culturelles catalanes ou basques en France ont ainsi été fondées directement depuis l'Espagne par les gouvernements provinciaux de la Catalogne et du Pays-Basque espagnol...

S'agissant de la déstabilisation des États sous l'effet de la poussée régionaliste, qui va en général de pair avec l'expansion économique de la région concernée, l'analyse s'attarde aussi sur le rôle ambigu joué par les institutions européennes, en premier lieu par le Conseil de l'Europe, dont la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires – que n'a jamais ratifié la France – a été l'instrument des régionalistes. La très douteuse Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen a, en particulier, œuvré à l'élaboration de cette convention pour tenter d'imposer aux États-parties des droits différentiels en faveur de populations locales. L'Union européenne, après avoir encouragé le modèle des grandes régions autour de métropoles, à travers notamment le versement de fonds destinés au développement des territoires, est ressortie pour sa part échaudée de l'expérience écossaise puis de la tentative d'indépendance catalane, plus traumatique encore. Les fonctionnaires bruxellois sont restés conscients de la

nécessité de sauvegarder l'intégrité des États, dont les représentants sont décisionnaires au sein des instances européennes. Par clientélisme parfois, par aveuglement souvent, les responsables politiques français n'ont pas fait preuve de la même lucidité, puisqu'ils poursuivent une politique de différenciation territoriale qui alimente plus qu'elle ne satisfait les revendications ethno-régionalistes.

Accessible au grand public – et fort à-propos – l'essai de Benjamin Morel tire la sonnette d'alarme face à un phénomène de société préoccupant mais resté largement en-deçà des radars des médias et d'une classe politique pourtant prompts à traquer le fascisme rampant, même imaginaire... ♦ **Pierre-Henri Paulet**



Réf. : Benjamin Morel, *La France en miettes. Régionalismes, l'autre séparatisme* (Éd. du Cerf, 2023, 264 pages).

Une anomalie française : le Conseil constitutionnel

Tout juriste de bonne foi admettra que le Conseil constitutionnel n'est pas une véritable juridiction. Or, les raisons structurelles pour lesquelles il ne saurait l'être restent négligées des initiés eux-mêmes. Lauréline Fontaine, professeur de droit public, remet les pendules à l'heure dans un essai aussi courageux qu'implacable.

C'est presque une réunion de famille. Dans les corridors de l'aile ouest du Palais Royal, les ex-ministres ou Premiers ministres y croisent les peut-être futurs ; les anciens parlementaires de droite et de gauche s'y réconcilient ; les protégés de tel ou tel monarque républicain savourent l'honneur d'une nomination en ces lieux... Bienvenue au Conseil constitutionnel, l'organe garant du respect, par le législateur, des droits et libertés garantis par la Constitution de la V^e République. Tous les conseillers se connaissent, et pour cause : ils ont, pour la plupart, fréquenté les hauts lieux du pouvoir et ont été nommés par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale ou le président du Sénat. Ils sont pourtant chargés d'exercer la justice constitutionnelle en France. En 1998, Lionel Jospin, alors chef du gouvernement, avait créé la polémique en qualifiant le Sénat d'« *anomalie parmi les démocraties* ». Si le Sénat en est une, alors le Conseil constitutionnel en est une

autre, lui dont les membres « *ne doivent pas leur siège à une démonstration d'indépendance d'esprit et de hautes compétences juridiques, mais bien plutôt à la faveur politique* », selon les mots du professeur Alain Supiot, préfacier l'ouvrage.

La justice au rabais

Créé initialement pour surveiller l'action du Parlement et éviter qu'il ne déborde du domaine de la loi (article 34 de la Constitution) pour investir celui du règlement (article 37), le Conseil constitutionnel entend désormais être considéré comme une authentique Cour constitutionnelle, telle la cour de Karlsruhe. Lauréline Fontaine démontre, multiples arguments à l'appui, que la communication institutionnelle ne résiste pas à l'examen des faits. D'abord, cela vient d'être rappelé, parce que ses membres n'ont en aucun cas la qualité et la qualification de magistrats. Leurs liens passés et présents avec le pouvoir politique est de nature à faire naître, dans l'esprit du justiciable, un « doute légitime » quant à l'impartialité des décisions, en contradiction avec la théorie dite des apparences, appliquée notamment par la Cour européenne des droits de l'homme. Que plusieurs de ses membres siègent lors d'une séance au cours de laquelle est examiné un texte adopté par le gouvernement auquel ils appartenaient, texte dont ils avaient défendus publiquement les dispositions,

ne soulève aucune indignation ni critique sérieuse, pas même parmi les professionnels du droit... Quant au statut de membre de droit (et à vie) des anciens présidents de la République – quoique aucun n'y siège *de facto* à l'heure actuelle – il apparaît comme une autre incongruité, qui ne se rencontre que dans de rares autres « démocraties », tels le Kazakhstan, le Gabon ou Djibouti...

La lecture attentive des décisions rendues par le Conseil ne parvient pas à dissiper ce doute tenace sur la partialité de ses arbitrages, bien au contraire. Lauréline Fontaine illustre la stupéfiante faiblesse de l'argumentation développée par le juge constitutionnel français, peu enclin à s'interroger sur les effets produits de la norme qu'il examine, incapable de se livrer à un exercice de droit comparé ni même à se référer à ses propres décisions antérieures. Il en ressort une jurisprudence opaque, pour ne pas dire ésotérique, qui ne s'adresse manifestement pas au simple justiciable. Une vue d'ensemble des positions tenues par le Conseil conduit au constat implacable que celui-ci, attaché par-dessus tout à défendre les libertés économiques, notamment le principe de libre-concurrence, se montre bien moins exigeant lorsqu'il s'agit de statuer sur les potentielles atteintes portées par le législateur aux droits civils et politiques des individus. Ce contraste fait dire à Lauréline Fontaine que le Conseil constitutionnel est essentiellement le

défenseur de ceux qui ont les moyens de défendre leurs intérêts jusque dans ses couloirs. Ce ne sont pas les citoyens ordinaires, mais plutôt des groupes d'intérêts rompus au lobbyisme qui font valoir leurs arguments à travers la transmission de « portes étroites », c'est-à-dire de mémoires argumentés que le Conseil, par une marque de transparence bienvenue, rend publics en même temps que les décisions concernées.

Le droit et le tordu

L'ouvrage de Lauréline Fontaine est truffé d'anecdotes sidérantes qui finissent de convaincre que le Conseil constitutionnel, bien loin de l'image médiatique complaisante d'une « assemblée des sages de la République » navigue en eaux troubles. Des travaux de recherche menés par un économiste américain, cité par l'auteur, laissent entrevoir l'existence d'une sorte de « quotas de censure ». Ainsi, « *le Conseil est moins susceptible d'invalider une loi lorsqu'il a déjà prononcé plusieurs invalidations au cours d'une même session parlementaire* » et il a également « *moins de chances d'invalider une loi si sa dernière décision était déjà une invalidation* », sachant, par ailleurs, que « *dans les dix-huit mois qui suivent les élections législatives et/ou présidentielles, les décisions de conformité sont plus nombreuses* ». De là à conclure que l'issue des délibérations du Conseil relève davantage de l'opportunité

que de l'application stricte du droit constitutionnel, il n'y a qu'un pas...

Les développements consacrés aux émoluments – généreux mais pour moitié illégaux ! – des conseillers démontre l'absence d'exemplarité au sein d'une institution censée être l'égale d'une Cour suprême. De même, la réticence des présidents successifs du Conseil à recourir à la démission d'office de l'un de ses membres, fût-il visé par une procédure judiciaire, en dit beaucoup sur les libertés prises avec l'éthique. Il faut à cet égard se souvenir que Roland Dumas, président de l'institution, s'était « mis en congé » de ses fonctions le 24 mars 1999 sous la pression médiatique, soit onze mois après avoir été mis en examen dans l'affaire Elf...

Cerise sur le gâteau ou mauvaise blague, le Conseil constitutionnel n'a pas tremblé lorsqu'il s'est agi de censurer, dans une décision du 28 juillet 2016, des dispositions relatives... aux obligations déontologiques que le législateur souhaitait imposer à ses propres membres ! On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

En refermant cette étude qui tombe, qui plus est, à point nommé au regard de l'actualité politique et sociale de ce printemps 2023, nous serions bien en peine de donner tort à son auteur, lorsqu'elle affirme qu'« *à l'examen, peu de choses sauvent le Conseil constitutionnel de la disgrâce* »... ♦ P.-H. P.



Réf. : Lauréline Fontaine, *La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil constitutionnel* (Éd. Amsterdam, 2023, 269 pages).

Relations internationales

Mémoires d'un grand diplomate

Tour à tour ambassadeur, conseiller diplomatique et secrétaire général du Quai d'Orsay, Maurice Gourdault-Montagne vient de faire paraître ses mémoires. Quoique l'auteur ne se départisse pas de sa réserve et fait montre de beaucoup de pondération, il y exprime néanmoins son inquiétude sur la capacité de la France à peser et à agir à l'international.

Le sens de l'État chevillé au corps, Maurice Gourdault-Montagne, passé par l'exigent

« concours d'Orient », a servi la diplomatie française pendant plus de quarante ans. Celui qui fut notamment le sherpa du président Chirac à l'occasion des sommets du G8, et l'ambassadeur de France en Allemagne, en Chine, au Royaume-Uni et au Japon, livre les anecdotes d'une carrière brillante dans ses mémoires publiés aux éditions Bouquins. L'intitulé choisi pour l'ouvrage, *Les Autres ne pensent pas comme nous*, résume la leçon qui s'en dégage. Sans sombrer dans un relativisme confortable, il mesure d'expérience l'indispensable besoin, pour le diplomate, de s'imprégner du passé, de la culture, des coutumes et des modes de pensée d'un pays pour en comprendre les tumultes. Gourdault-Montagne l'écrit à dessein puisqu'il mesure combien l'art qui a fait son métier est menacé par la pratique de la « diplomatie par les fiches », au détriment du travail de terrain et de la nécessité « *d'entrer dans les sillons profonds de l'Histoire pour comprendre l'origine des comportements et des choix politiques des uns et des autres* ». Il illustre, par ailleurs, la rudesse que peuvent prendre à huis clos les échanges entre dirigeants des cinq continents, loin de l'image lisse et feutrée des ballets diplomatiques.

Passionnant et passionné

À moins de se contenter d'une lecture sélective – chaque chapitre thématique pouvant, après tout, se consulter indépendamment de tous les autres – le

lecteur qui parcourt de bout en bout ces mémoires restera sans doute sur sa faim à l'issue des premiers développements consacrés à la politique intérieure (période 1993-1997), au monde arabe et à la Russie, somme toute assez convenus, à l'exception peut-être de son analyse des relations franco-algérienne. C'est lorsqu'il aborde ses pays de prédilection, où il a pu exercer les fonctions d'ambassadeur, que Gourault-Montagne devient passionnant et pénétrant. Au-delà des souvenirs personnels, de ses rencontres avec les dirigeants politiques locaux ou ses homologues diplomates, de ses visites et de ses observations, il restitue, fort d'une remarquable acuité, le paradoxe britannique partagé entre traditions et dynamisme, le traumatisme profond et insurmontable des Allemands à l'égard de passé, le rapport complexe des Chinois à leur immense territoire (et à son unité, s'agissant notamment du sort de Taïwan) ou l'énergie sacrificielle du peuple japonais.

Plutôt qu'une théorisation des relations internationales, il fait de son récit un guide des bons usages à l'attention des diplomates d'aujourd'hui et de demain. Son approche, faite d'écoute, de respect, de volonté de comprendre et d'absorber la culture de l'autre, tranche nécessairement avec la vision stéréotypée que le public, sous l'influence de médias paresseux, finit par se construire de l'état d'un pays, voisin ou lointain. L'adhésion assumée de Maurice Gourault-Montagne au

libéralisme économique ne l'aveugle pas sur les difficultés économiques et sociales rencontrées par l'Allemagne et son marché du travail dérégulé. Pas davantage que sa foi en la construction européenne ne l'empêche de décrypter avec beaucoup d'honnêteté les motivations profondes du *Brexit* et l'attrait du projet *Global Britain* de Boris Johnson dans l'opinion publique. Ce diplomate érudit, capable de comprendre qu'une vérité en-deçà des Pyrénées peut être une erreur au-delà, pour paraphraser Blaise Pascal, n'en conserve pas moins ses convictions ordolibérales, celles de la famille politique pour laquelle il a témoigné le plus de proximité avec les grands représentants : Alain Juppé, Dominique de Villepin ou Jacques Chirac.

Péril en la demeure

Sans révéler de secrets d'État, sans non plus s'avérer très critique des responsables politiques qu'il a accompagnés et conseillés, Gourault-Montagne ne se prive pas de jugements personnels. Haut fonctionnaire loyal, il rend hommage aux cinq chefs de l'État au service desquels il a œuvré. Son témoignage met particulièrement en perspective l'action et la profondeur de vision en termes de politique internationale du président qu'il a le plus étroitement conseillé, Jacques Chirac. Le contraste entre l'approche de ce dernier, ancien combattant en Algérie conscient des tragédies historiques, féru par ailleurs des civilisations orientales

(comme l'avait révélé au grand public Pierre Péan il y a longtemps déjà), et la politique au coup par coup menée par ses trois successeurs, est saillante. Jamais pourtant, Maurice Gourdault-Montagne ne se montre sévère à leur égard, même s'il ne fait pas l'impasse, par exemple, sur les ratés des relations franco-chinoise sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Et malgré son respect teinté d'une certaine admiration pour la personnalité d'Emmanuel Macron, il n'en épargne pas moins la réforme de la haute fonction publique, qui va conduire à l'extinction du corps des diplomates, intégrés dans le corps unique des administrateurs d'État... sans même conduire le ministre Jean-Yves Le Drian, pourtant hostile au projet, à démissionner... Le risque est grand d'une perte de technicité et de savoir-faire, qui, couplée à la réduction des moyens alloués tant au Quai d'Orsay qu'au réseau des ambassades et consulats, accélère la perte d'influence de la France sur la scène

internationale. Si fallait ne retenir qu'une idée de ce voyage au centre de la machine diplomatique, ce serait cet avertissement final, adressé à qui de droit. Mais trop tard sans doute. ♦ P.-H. P.



Réf. : Maurice Gourdault-Montagne, *Les Autres ne pensent pas comme nous* (Bouquins, coll. « Mémoires », 2022, 391 pages).



Considérations sur l'écosystème

Par François Gerlotto

Ancien directeur de recherche

à l'Institut de recherche pour le développement de Montpellier¹

Une belle initiative : le numéro 2 de *Cité* publié en octobre 2022 nous a présenté un dossier spécial sur l'écologie, pour «*repenser un monde abîmé*». Pourquoi ce choix ? Parce que, nous dit l'éditorial de la revue, «*les problématiques écologiques sont partout, dans nos médias, dans nos librairies, dans nos commerces, dans nos moyens de déplacement, dans nos têtes... Elles sont complexes, stimulantes et anxiogènes à la fois*». Ce dossier cherche donc les raisons d'espérer dans les diverses activités de



76 sauvegarde de l'environnement développées dans le monde, leurs possibilités, leurs limites, «*tout en autorisant une pointe d'optimisme peut-être ambitieuse : si ce monde abîmé peut être (encore) repensé, tout espoir n'est pas perdu*».

C'est qu'en effet le dérèglement climatique que prévoyait le GIEC, avec toutes ses conséquences sur la pollution du monde et le destin de l'humanité, n'est plus une hypothèse : il est devenu réalité. Conscient de ce fait, les citoyens de notre pays – comme de presque tous les autres – qui sont dans leur très grande majorité convaincus des dégâts commis sur l'environnement, éprouvent le désir, le besoin d'agir, de repenser ce

¹ Docteur en océanographie biologique, HDR en écologie halieutique tropicale, spécialiste en écoéthologie des poissons de mer, François Gerlotto est également l'auteur de l'ouvrage *Cataclysmes ou Transition ? L'écologie au pied du mur* (Éditions de l'IFCCE, coll. « Cité », 2019), bientôt traduit en langue espagnole et publié par les presses de l'Université continentale de Lima (*¿ Cataclismo o Transición ? La ecología entre la espada y la pared*, Universidad Continental, à paraître en 2023).

monde abîmé : leur première action est évidemment de rechercher les activités déjà développées dans une politique de préservation de l'environnement, auxquelles ils pourraient adhérer et participer. Et pour cela, il semble logique de commencer par approcher les divers mouvements écologiques existants, de reconnaître celui avec lequel ils ont le plus d'affinités, et d'étudier les propositions pratiques qu'il peut offrir aux volontaires. Simple à dire, presque impossible à faire (au moins en France). Car l'écologie (dans sa version politique) est un domaine où règne la plus grande confusion, pour ne pas dire la guerre civile. Les partis dits « écologistes » représentent une constellation stupéfiante, et leurs consignes sont extraordinairement variées, contradictoires, voire complètement hors-sujet. C'est ce que nous montre Aloïs Lang-Rousseau (ALR) dans l'article qu'il publie dans ce numéro : « Succès et impasses de l'écologie politique ». Les enfants de René Dumont sont nombreux, différents et irréconciliables. Ce qui n'aide pas à établir la liste des actions sensées que le citoyen pourrait privilégier.

Pourtant il y a urgence. Les difficultés, que l'on perçoit clairement, à mettre en œuvre la lutte contre le réchauffement climatique, l'incapacité des gouvernements à définir des projets raisonnables de défense de l'environnement, l'inefficacité (si ce n'est la nocivité) de leurs initiatives, sont patentes, et notre citoyen de bonne volonté qui souhaite agir pour « pour sauver la planète », et agir plus largement qu'en se limitant au tri sélectif², ne sait plus à quel saint se vouer. Le parti écologiste le plus représentatif, « Europe Ecologie – les Verts » (EELV), propose – impose – à ses adhérents un « kit » complet comportant plus de thèmes sociétaux qu'environnementaux : « *l'engagement pour le burkini, l'écriture inclusive [...] et un soutien accru à l'activisme autour de la déconstruction des genres* (ALR) ». Nous pourrions ajouter : la *cancel culture*, l'idéologie *woke*, l'antispécisme, le féminisme écologique décolonial, le véganisme, les politiques sur la famille, l'enfant, la mort... « *Cette orientation, dans laquelle EELV et la France Insoumise tombent tête la première, est tellement clivante qu'elle fracture encore davantage la sphère écologiste* (ALR) ». Par-dessus le marché, la position philosophique (!) ou plutôt idéologique de la frange la plus extrême d'EELV, emmenée sous la bannière de Sandrine Rousseau, est pleine de contradictions, puisque d'un côté elle n'hésite pas à prôner « *un contrat éthique et politique avec une dame Nature pourvue de tous les attraits* » (Philippe Arondel, PA), faisant de notre espèce un « animal humain » ni plus ni moins important (en valeur et en puissance) que les autres, ce qui interdit évidemment l'emploi de toute technique ; et de l'autre elle applique cette même

² Ce n'est pas péjoratif : Mathieu Durand, dans ce numéro, nous précise l'importance de ces comportements : « *L'enjeu du recyclage n'est donc pas tant de travailler sur de nouvelles techniques que d'adapter nos consommations (et donc nos productions industrielles) aux matériaux recyclables dans de bonnes conditions techniques et économiques* ».

technique en douce : n'est-ce pas grâce aux progrès techniques de la médecine et de l'agroindustrie que l'on peut avoir accès à la GPA, inventer de la viande artificielle, tenter de « changer de sexe », ou s'essayer au transhumanisme ?

Mais les autres mouvements n'offrent pas beaucoup plus de proposition claires. Ceux d'obédience socialiste ont une confiance absolue dans « *la technologie comme ultime recours [...] : paradoxe des paradoxes, c'est ici la technique tant honnie que l'on convoque pour dessiner un avenir repeint aux couleurs de l'éternelle utopie : [...] replanifier nos vies dans ce qu'elles ont de plus intime afin de les faire convoler en justes noces avec un futur collectif ayant apostasié enfin tous les réflexes scandaleux du monde d'hier (PA)* ». C'est que le socialisme a toujours été fortement lié au progrès technique et présente une incapacité conceptuelle à envisager l'homme comme une composante de l'écosystème. Dans les années 1980, à Caracas, sur la maison natale de Simon Bolivar, on pouvait voir une phrase du *Libertador* (elle a disparu depuis...), inscrite en lettres d'or : « *Si la naturaleza se opone, lucharemos contra ella y haremos que nos obedezca* » (« *Si la nature s'oppose à nous, nous lutterons contre elle et l'obligerons à nous obéir* »). Il s'agissait de la réaction du grand homme après un tremblement de terre qui avait détruit une bonne partie de sa ville natale en 1810. La foi dans le progrès, la confiance dans la toute-puissance de la science font que tout phénomène écologique gênant pour l'humanité est un problème à résoudre, et que tout problème est affaire de technique. Et si la technique ne peut le résoudre aujourd'hui, faisons confiance au progrès, ce sera pour demain. On est là devant une pensée parfaitement anti-écologique. Et pourtant c'est celle qui a envahi le « bio », entre autres : pour leur grande majorité, les produits « bio » industriels sont obtenus par des procédés techniques « autorisés », c'est-à-dire n'ayant pas encore fait l'objet d'études sur leur dangerosité et d'une interdiction légale. La technique invente sans cesse de nouvelles molécules qui remplacent les précédentes devenues interdites, jusqu'à ce qu'elles le soient à leur tour. Et tant qu'elles ne sont pas sur la liste des méthodes, techniques et produits interdits, elles sont déclarées bio !

Les autres partis, plutôt de droite, partagent d'une certaine façon cette incapacité philosophique à intégrer l'homme dans l'écosystème. Ils sont « *mus par une pensée conservatrice de préservation de la planète (ALR)* » : ils veulent la conserver comme un zoo ou un jardin à l'anglaise, quelque chose d'extérieur à l'homme qui considère tout cela comme une part importante de son bien-être, certes, mais sans penser y être impliqué dans sa vie personnelle ; ils sont en quelque sorte les jardiniers de cet écosystème, sans comprendre qu'il leur est vital. Enfin, gauche et droite partagent un tabou commun : il n'est pas question pour elles de toucher au productivisme. Nous l'avons bien vu lorsque Emmanuel Macron, qui se réclame « en même temps » des deux

tendances, a reçu les recommandations de la Convention Citoyenne sur l'Environnement : il a soigneusement éliminé de celles-ci toutes les propositions remettant en cause le productivisme.

Il faut aussi souligner, comme le fait Frédéric Farah (FF), que le discours écologique tenu par la gauche et la droite sur la transition écologique/énergétique n'est pas sérieux : « *Imaginer une planification écologique intelligente à l'heure de la domination du capital sur le travail apparaît peu crédible [...]. Aujourd'hui les crises se multiplient, elles sont écologiques, monétaires, salariales – la liste est longue [...]. La pandémie et la crise énergétique sont à la fois cause et conséquence des convulsions du capitalisme actuel*

Si nous ne sommes même pas capable de protéger les koalas, les pandas, les baleines, comment pourrions-nous sauvegarder les espèces animales et végétales qui sont au cœur de la biodiversité et dont le plus souvent nous ignorons jusqu'à l'existence ?

[...] La transition énergétique ne peut se séparer pour le meilleur ou le pire de la dynamique du capitalisme (FF)».

D'autres questions sont soulevées dans ce dossier, et il en est une qui est capitale : la biodiversité. Ella Micheletti (EM) nous en brosse un tableau très

documenté, qui nous montre hélas que son effondrement n'est pas un fantasme d'écologiste : la biodiversité « *ne cesse de se réduire comme peau de chagrin à l'échelle nationale comme mondiale. Si certaines initiatives existent, seront-elles suffisantes pour éviter la disparition de la majorité des espèces ?* (EM) ». Cela dit, ici aussi l'ambiguïté des termes est réductrice. Il est certain que la disparition des ours blancs, la réintroduction du loup, les déboires des abeilles, des éléphants, de toutes ces espèces emblématiques, sont d'une grande importance, car ce sont justement des espèces « emblématiques ». Si nous ne sommes même pas capable de protéger celles-là, les koalas, pandas, baleines etc., comment pourrions-nous sauvegarder les espèces animales et végétales qui sont au cœur de la biodiversité, les vers de terre, les insectes, les petits vertébrés, les plantes, champignons, micro-organismes, dont le plus souvent nous ignorons jusqu'à l'existence ? Car la biodiversité, ce n'est pas seulement la liste des espèces vivantes, et de celles en danger de disparaître. Ce sont aussi, surtout, les « services écologiques », ces interactions que tissent ces espèces dans l'écosystème, et qui en sont la véritable machine. Ce n'est pas cette espèce particulière d'insecte pollinisateur qui est importante : c'est son rôle dans le fonctionnement des plantes. L'homme a repris en mains nombre de ces services écologiques, quand il a remplacé des espèces par d'autres. Le loup a disparu, mais son rôle dans le maintien de

l'environnement peut être joué sans trop de problèmes par une chasse bien comprise qui, comme lui, élimine les individus fragiles, malades, vieux ou trop nombreux. Il est plus difficile de remplacer une abeille, mais on peut y arriver dans certains cas : la pollinisation des fleurs de vanille se fait à la main, en dehors du Mexique, région d'origine de la vanille, et où un insecte endémique coadapté à cette fleur a toujours joué ce rôle. Généraliser cette activité aux céréales, arbres fruitiers et fleurs des champs paraît infiniment plus difficile. Quant à transformer les feuilles mortes en humus comme le fait le ver de terre, ou pire, favoriser les interactions entre les arbres et le sous-sol forestier, rôle capital joué par les champignons, il n'y faut pas songer ! C'est là le vrai danger d'une extinction de masse : transformer (ou détruire) le fonctionnement de la machine écologique. Mais tout n'est peut-être pas encore perdu : « *depuis une vingtaine d'années, la multiplication des alertes du GIEC et les programmes d'acteurs associatifs ou gouvernementaux ont contribué à donner une nouvelle dynamique à l'engagement pour la biodiversité (EM) ».*

Alors, en bilan de tout cela : peut-on faire confiance à la classe politique en matière d'écologie ? Antoine Waechter n'est pas optimiste : « *La classe politique se détermine majoritairement par des considérations de caractère matérialiste. Il n'est même pas imaginable qu'elle puisse remettre en cause la croissance ou afficher d'autres objectifs que matériels. Aujourd'hui, cette classe politique ne me paraît pas capable d'évoluer (AW)* ». Le diagnostic est implacable. Et toute idée de transformation de notre société pour sortir de la loi du marché semble impossible : « *La réponse à la crise énergétique ne peut passer par les mécanismes de marché même si l'Union Européenne s'échine à vouloir le faire. C'est une forme de planification qui s'impose, mais pour exister, elle requiert des forces sociales et politiques qui seraient à même de la porter (FF) ».*

Et notre citoyen anxieux d'agir à bon escient pour réduire la pollution se retrouve bien embêté. S'il est impossible de s'appuyer sur les partis, cela veut dire que c'est à lui de retrousser ses manches, d'entreprendre une démarche depuis la base : « *bottom up* », disent les Anglo-saxons. Encore faut-il que cela serve à quelque chose. Alors, aucun espoir d'action pour l'individu ? Si, nous dit Waetcher : « *Il y a plusieurs échelles pour répondre aux défis environnementaux. Cela commence au niveau de la famille et de la commune, se poursuit au niveau de la région ou d'un pays, puis à l'échelle continentale (AW)* ». Aucune action n'est inutile, quel que soit son niveau : penser globalement, agir localement. Mais il vaut mieux qu'elle s'inscrive dans un ensemble qui puisse la prendre en compte, car sinon, cela ressemblera fort à l'action du colibri de la parabole de Pierre Rabhi : pour lutter contre l'incendie de forêt, le colibri prend une

goutte d'eau dans son bec et va la verser sur le feu. Il est vrai que chaque initiative, même apparemment infime, peut aider. À condition, bien sûr, qu'elle s'inscrive dans un plan plus général. Ce n'est hélas pas vraiment le cas. Pour le moment, l'implication citoyenne individuelle n'est pas considérée, et semble dérisoire face aux dégâts des actions collectives. Et ce ne sont pas les partis écologistes (au moins en France) qui y aident.

Ce que l'on peut retenir aussi de ce dossier très dense de *Cité*, c'est qu'il est certainement urgent d'agir pour limiter le réchauffement climatique et la pollution, mais pas n'importe comment, et pas sans avoir pris la mesure des conséquences qu'entraîneront nos actions. Frédéric Farah nous le dit bien : inutile de s'échiner à vouloir installer une planification écologique tant que les conditions pour le faire ne sont pas réunies. En clair, tant que l'Union Européenne impose son diktat ultralibéral. Et cette remarque s'applique à toutes les composantes de l'écologie. Pour paraphraser de Gaulle, sauter comme un cabri en criant « *l'Écologie ! l'Écologie !* » ne sert à rien si l'on ne sait pas de quoi l'on parle.

En effet, tant qu'un peu de clarté n'aura pas été faite sur ces termes, il sera impossible de décider de quoi que ce soit de constructif. Il est donc indispensable, avant toute analyse et choix d'actions à entreprendre pour remédier aux effets du changement climatique et lutter contre son emballement, de remettre à plat ces définitions et de s'appuyer sur des concepts clairs. Or la confusion est générale, même pour ceux des écologistes qui ne mélangent pas écologie et revendications idéologiques : nos dirigeants (y compris les écologistes !) cumulent une compréhension très limitée des mécanismes de la nature, une mauvaise évaluation de leur impact sur le fonctionnement de l'écosystème, des échelles de temps incompatibles, l'ignorance totale des statistiques les plus simples, et une très mauvaise compréhension de ce que l'on entend par écologie, écosystème, environnement, biodiversité, etc. : la pauvreté de la culture scientifique de nos élites est consternante !

À cause de cela, l'écologie (politicienne) est devenue à l'égard de l'écologie (discipline scientifique) ce que l'astrologie est à l'astronomie : les deux observent le ciel, mais pour celle-ci les observations servent à établir des lois scientifiques, alors que pour celle-là elles ne font qu'illustrer des vaticinations imbéciles. Il est dommage que l'on ait utilisé le nom d'une discipline scientifique pour exprimer des soucis politiques, cela nous a mené à une grande pagaille. Et pour remettre les choses à plat, il faut revenir à la réalité et à ses définitions scientifiques.

Au fait, qu'est-ce qu'un écosystème ?

Un peu comme pour la vie elle-même, tout le monde a de l'écosystème une idée réductrice, souvent juste mais toujours incomplète. Il s'agit pour simplifier à l'extrême, d'un « système » complexe formé par l'ensemble des différentes espèces en interactions, entre elles et avec le milieu géochimique, sur un espace donné. Étant complexe, il est pratiquement impossible d'en fournir une description simple. Tout au plus peut-on établir la liste de ses caractéristiques : système composé d'un très grand nombre d'éléments (les espèces et les individus, ce que l'on appelle la biodiversité), très hétérogènes, qui induisent un encore plus grand nombre d'interactions, généralement non linéaires, lesquelles évoluent de façon irréversible en fonction des conditions biogéochimiques du moment, et sont caractérisées par des propriétés émergentes, aboutissant à des fonctionnements auto-organisés et susceptibles d'épisodes chaotiques³.



Ajoutons que l'espèce humaine est évidemment membre de cet écosystème, dans lequel elle a vécu et qu'elle a subi comme toutes les espèces animales durant des dizaines de milliers d'années, puis qu'elle a pu organiser comme aucune autre espèce ne l'a fait lorsque ses instruments et ses outils le lui ont permis. Cette définition, ou plutôt cette absence de définition simple, ne permet pas de développer des réponses politiques. Il nous faut alors définir quelles sont les caractéristiques de l'écosystème sur lesquelles fonder une approche politique. L'humanité qui fait partie intégrante de l'écosystème, comme nous le verrons plus loin, en a établi plusieurs définitions simples en fonction de ses choix politiques.

Il y a la vision « prédatrice » du système financier ultralibéral, héritier du capitalisme du XX^e siècle qui a de l'économie « *une vision limitée aux seuls domaines de la production et de l'échange lui [interdisant] de situer les événements dans leur*

³ Le chaos d'un système complexe, dans son acception scientifique, n'est pas synonyme de désordre. Il signifie que ce système, poussé par des causes inconnues et qui peuvent être très faibles, voire insignifiantes et non mesurables à l'origine, a pris soudain une nouvelle direction non anticipée par les modèles, a choisi un nouveau scénario pour son évolution. Il obéit à des lois précises. Il peut être compris et modélisé, mais par nature, son apparition et son origine ne peuvent être prédites par un modèle.

cohérence globale» (René Passet) : l'écosystème se réduit à une source en principe inépuisable de matières premières ou d'êtres vivants consommables, une « corne d'abondance » où puiser à l'infini. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, ce sentiment d'avoir affaire à une source stable et inépuisable pouvait être compris, sinon accepté ; c'est sur cette base que s'est constituée la société de consommation, qui se fonde sur le gaspillage (rendu possible puisque le milieu est considéré comme inépuisable). Elle exige aussi l'élimination de toutes différences culturelles, intellectuelles, morales, linguistiques, spirituelles, etc. entre les êtres humains, puisque, pour elle, ils ne sont que des producteurs/consommateurs anonymes. Par ailleurs l'humanité, dans cette idéologie, n'est pas membre de l'écosystème, puisque lorsqu'elle l'a épuisé dans un endroit donné, elle va en exploiter un autre un peu plus loin. Elle se considère un peu comme le conducteur d'une voiture, qui dans le pire des cas, peut continuer à pied son voyage si la voiture tombe en panne. Une telle politique s'appuie également sur le progrès technique : les dégâts produits par une exploitation rendue possible grâce à la technique peuvent, selon cette idéologie, être réparés par l'application d'une technique plus élaborée. Cette vision productiviste d'un écosystème inépuisable et extérieur à l'homme continue, malgré toutes les preuves de son absurdité, d'être utilisée pour poursuivre sciemment un saccage désastreux, responsable du dérèglement climatique et d'une bonne partie de la pollution, alors même qu'il n'est plus possible d'ignorer que nous sommes dans un monde fini et que cette exploitation insensée détruit le milieu. C'est souvent sur elle que se fondent les climatosceptiques, qui nient l'effet de l'humanité sur l'écosystème, et vont même pour certains jusqu'à nier aussi la possibilité d'une évolution naturelle du milieu. Une telle définition aboutit à refuser toute action qui puisse aller contre ce productivisme destructeur : « *Autant l'écologie peut être un gain pour la pensée quand elle rappelle à l'homme qu'il n'est pas tout, et à une société obsédée par la production son impact sur l'environnement, autant lorsqu'elle devient un écologisme, elle en fait une idéologie tout aussi abstraite que celle de la Croissance. Parce que, elle aussi, oublie, non pas une valeur, mais un fait essentiel : l'homme*» (Charbonneau, cité par PA) .

À celle-là s'oppose la vision « parasitaire » de l'idéologie écologiste naturaliste. Pour elle, et en réaction à cette vision prédatrice, responsable des changements que subit l'écosystème, celui-ci est un être vivant stable, qu'il faut conserver dans son immuabilité, car il « souffre » des changements qu'imposent les actions de l'humanité. Cette vision, ou plutôt cette idéologie politique, est l'inverse exact, l'image dans un miroir de la première. Elle fait de l'homme une espèce de bourreau, de parasite qui fait souffrir l'écosystème par tous ses gestes et toutes les exploitations qu'il exerce sur lui. C'est l'idéologie « Gaïa », qui personnalise, divinise l'écosystème mondial et lui

donne une dimension anthropomorphique quand elle déclare qu'il faut « sauver la planète ». C'est elle qui a fait dire à Boutros Ghali (secrétaire général de l'ONU) à Rio en 1992 : « *Au-delà et au-dessus du contrat moral avec Dieu, il faut maintenant conclure un contrat éthique et politique avec la nature, avec cette terre-même à qui nous devons notre existence et qui nous fait vivre* » (cité par PA) . L'écosystème est une personne, c'est la Pachamama, et si elle nous aime, elle peut aussi nous châtier si nous l'abîmons. Cette définition se fonde sur plusieurs erreurs conceptuelles graves.

Elle considère tout d'abord l'écosystème comme un « être vivant », ce qu'il n'est pas. Que l'écosystème soit composé d'êtres vivants, c'est certain, et c'est ce qui rend notre planète exceptionnelle par l'existence d'une biosphère. Que son évolution ne soit pas strictement liée à des conditions géochimiques, mais aussi biologiques, c'est évident. C'est d'ailleurs James Lovelock, celui-là même qui a ensuite poussé l'analogie jusqu'à créer Gaïa, qui en a fourni le premier une démonstration scientifique irréfutable. Mais que cette somme d'êtres vivants constitue un « super-organisme », comme un métazoaire est un super-organisme composé d'un assemblage de cellules, c'est faux. Un être vivant est une entité finie, circonscrite et immuable tout au long de son existence. L'écosystème est le contraire de tout cela : il change en permanence et sa « structure » est indéfinie. Pour donner une image, un cheval pourra sans doute s'adapter dans une étroite limite aux changements du milieu (température, hygrométrie, alimentation...), mais quels que soient ces changements, il restera cheval et mourra inéluctablement sous sa forme de cheval. Et, évidemment, s'il ne trouve pas de conditions de vie qui restent à l'intérieur de son échelle de tolérance, il va souffrir, puisqu'il lui faudrait pour s'y adapter sortir des traits spécifiques de son espèce, ce qui lui est impossible. L'écosystème, pour sa part, s'adapte sans aucun problème à tous les changements, aussi catastrophiques soient-ils. Allons plus loin : arrachons le foie du cheval, et il meurt tout entier. Brûlons la forêt et l'écosystème créera immédiatement sur la zone dévastée un autre assemblage d'espèces, par exemple de savane arbustive, et l'environnement -mais un autre environnement - continuera de fonctionner. Un écosystème est le contraire d'un être vivant. N'ayant pas de structure strictement circonscrite, il est immortel et métamorphe, et peut passer insensiblement d'un type glaciaire à un type subdésertique, comme cela a été le cas pour l'Europe du sud préhistorique.

L'écosystème s'adapte sans aucun problème à tous les changements, aussi catastrophiques soient-ils.

Autre erreur, l'externalité de l'humanité, qui serait un « parasite » de l'écosystème. C'est absurde. L'homme fait bien partie de l'écosystème d'où il tire sa subsistance, et comme toutes les espèces vivantes, il tente d'en orienter les variations à son avantage. La vision conservatrice d'un homme étranger à un écosystème qu'il parasite et abîme dès qu'il l'exploite s'appuie sur les mêmes erreurs conceptuelles que la vision prédatrice, et aboutit aux mêmes erreurs d'analyse. Et comme elle, l'idéologie écologiste conservatrice ne peut pas concevoir que l'écosystème change : il a vocation à rester immuable et tout changement est donc souffrance causée par l'Homme. Il faut alors que celui-ci cesse de l'exploiter ou de le transformer, voire à terme d'y vivre. On voit bien que de son côté cette définition interdit d'agir pour coadapter l'environnement et l'homme, comme cela a toujours été le cas, puisqu'elle veut « sanctuariser », donc abandonner un environnement humanisé pour le laisser retourner à une forme fantasmée d'écosystème « sauvage » où nous n'aurions plus notre place.

Ces deux définitions étant celles qui sont majoritairement acceptées par les partis écologistes et les partis de gouvernement, il n'est pas étonnant qu'ils soient incapables de concevoir des solutions efficaces, puisqu'elles sont fausses.

Pour pouvoir agir en « écologiste » (politique), il nous faut proposer une définition de l'écosystème qui soit autant politique que scientifique. Par chance, les deux visions folles que je viens de détailler permettent *a contrario* de définir ce qu'est réellement un écosystème, d'un point de vue politique. Proposons cette définition : **L'écosystème est un système auto-organisé intégrant sur une base biogéochimique les vies et les interactions des innombrables êtres vivants qui en occupent l'espace.**

Il ne s'agit pas d'un « être vivant et souffrant des attaques de l'homme », comme le prétendent les écologistes naturalistes, ni d'une corne d'abondance où puiser jusqu'à complète destruction, comme l'imagine le système économique ultralibéral. Étant la somme des organismes vivants sur un lieu donné, il change en permanence du fait des naissances et des morts de ces êtres vivants. Il est à la fois « immortel » et en évolution permanente en fonction également de l'apparition, de la domination, de la disparition d'espèces végétales ou animales, et des conditions géochimiques du moment. Il englobe dans un espace donné tous les êtres vivants, et donc évidemment l'homme, qui en est un des éléments actifs les plus importants, puisqu'il a la capacité de transformer profondément le milieu dans toutes ses composantes (biologiques, physiques, géochimiques). N'étant pas un être vivant autonome, l'écosystème n'a évidemment ni conscience, ni capacités cognitives, ni capacités de souffrance, ni souci des êtres (en nombre et en qualité) qui le constituent. L'action de l'homme, si elle bouleverse certains processus ou change les conditions biogéochimiques, est prise en compte, mais

l'humanité, elle, n'a aucune importance en tant que telle, puisque le réchauffement climatique et la pollution ne sont que deux éléments d'évolution parmi de nombreux autres. Pour revenir à des termes « anthropocentrés » brutaux : l'écosystème n'a cure des humains, il ne sait même pas qu'ils existent. Ils ne le gênent pas, ils ne le blessent pas, ils ne peuvent ni le faire souffrir ni le tuer. Simplement, il évolue en intégrant les nouvelles conditions qui émergent du fait de l'activité humaine. Et si elles aboutissent à la disparition d'une espèce, l'homme en l'occurrence, parmi d'autres, quelle importance ? Ce ne sera ni la première ni la dernière. L'expression « sauver la planète » est une absurdité sans nom.

Notons incidemment que, fonctionnant selon des lois biogéochimiques et par le biais d'interactions extraordinairement complexes, l'écosystème est loin d'être déchiffré par les scientifiques, et en particulier ses capacités de changement chaotique sont presque inconnues. Ce qui explique les conclusions du GIEC, tant pour le climat que pour la biodiversité : il montre combien il est essentiel pour nous humains qu'il se maintienne dans les limites actuelles, faute de quoi nous risquons de voir l'écosystème prendre des voies nouvelles, inconnues, que nous ne maîtriserons pas.

Mais alors, comment agir ? Il existe heureusement une autre dimension dans l'écosystème : c'est l'environnement. Ces deux mots sont considérés très souvent comme synonymes, alors qu'ils décrivent des réalités différentes. Mais pour le comprendre, il faut revenir aux mécanismes de l'écosystème.

L'évolution de l'écosystème naturel est en général lente, sauf en cas d'accident géologique ou cosmique (éruptions volcaniques, séismes, chutes de météorites, variations brutale des émissions du soleil...), du fait du nombre d'intervenants et d'interactions qui le composent. C'est ainsi que la paléontologie a pu reconnaître des périodes, ou « ères » géologiques dans l'histoire de la terre. Durant ces ères géologiques, l'Évolution a vu apparaître des espèces, qui y étaient adaptées. Puis, les conditions changeant, ces espèces ont disparu durant l'une ou l'autre des cinq grandes extinctions de biodiversité. C'est ainsi que se sont développés et ont disparu, entre autres groupes dominants, les trilobites, les ammonites, les dinosaures ; le groupe dominant de l'époque actuelle est celui des mammifères. Dont l'homme. On voit que chaque groupe est étroitement inféodé à une ère, c'est-à-dire à des conditions biogéochimiques précises.

Tant que ces espèces ne pouvaient agir qu'aux marges sur l'évolution de l'écosystème, celui-ci imposait sa loi. Certaines d'entre elles, par leur nombre et leur résistance, ont survécu aux extinctions : les bactéries sont parmi les premiers occupants vivants de la

Terre, et elles sont toujours aussi dominantes puisqu'on les retrouve absolument partout. Mais d'autres aussi, qui ont pu transformer leur écosystème. C'est souvent le cas des plantes : la forêt primaire amazonienne est probablement l'écosystème le plus ancien existant de nos jours sur notre planète, et il est d'une remarquable stabilité : d'une certaine façon, la forêt régule l'écosystème équatorial. C'est d'ailleurs l'un des rares écosystèmes de la planète qui ait acquis, du fait de sa longévité, un fonctionnement parfaitement circulaire : toute la production biologique venant de l'énergie solaire est réinjectée dans son cycle. Si l'on abat les arbres de la forêt primaire équatoriale, il ne reste rien. Cette forêt n'a pas d'excédents (au contraire des forêts tempérées ou boréales, qui produisent de grandes quantités d'humus ou de tourbe).

Chaque espèce tend à créer à l'intérieur de l'écosystème un environnement favorable, et les exemples sont innombrables. La température à l'intérieur d'une termitière, par

Nos actions doivent s'appliquer sur l'environnement, non sur l'écosystème. Autrement dit, sur cette part de l'écosystème que nous pouvons transformer, orienter et maintenir dans un état stable qui nous soit favorable.

exemple, est remarquablement stable, comparée à celle de l'extérieur ; les barrages de castors, bien connus, régulent le débit des rivières qu'ils occupent et qui sont vitales pour leur espèce. L'homme y a particulièrement bien réussi. Son objectif est donc de maintenir le plus longtemps possible la partie de l'écosystème qu'il occupe

dans les limites propices à la vie de l'humanité ; donc dans les limites de l'Holocène, la période géologique actuelle. Ce qui veut dire sauvegarder aussi les espèces qui constituent l'écosystème de cette période et qui ont façonné par leurs actions et leurs interactions la période géologique actuelle, qui a vu naître l'espèce humaine et hors de laquelle elle ne pourrait pas vivre. On voit donc que l'environnement est un écosystème, mais un écosystème dont l'évolution est influencée, orientée par l'homme. On voit aussi toute l'importance de la biodiversité.

Il nous reste alors à donner une définition politique au terme d'environnement : **L'environnement est un écosystème dont l'évolution n'est plus laissée au hasard de seuls processus auto-organisés, mais est orientée par l'homme depuis que celui-ci est sur terre**, pour qu'il reste adapté aux besoins de l'humanité tout en conservant les caractéristiques écologiques générales d'un écosystème dans lesquelles les espèces qui cohabitent avec l'homme peuvent se développer. L'environnement est donc tout à la fois dépendant de l'écosystème, ce qui fait qu'il subit comme lui les effets du changement climatique ; et de l'humanité, qui peut soit le détruire comme le fait

l'écologie prédatrice - et disparaître avec lui - soit l'abandonner à lui-même, comme le veut l'écologie naturaliste - et, là aussi, disparaître - soit l'entretenir, et bénéficier de sa production. Puisque l'homme oriente son évolution, l'environnement ainsi transformé, dont la production naturelle est adaptée pour combler les besoins de l'espèce humaine (remplacement de certaines espèces sauvages par des espèces domestiquées : céréales, animaux domestiques, essences d'arbres, etc.), devient un bien commun, un patrimoine de l'humanité, laquelle se doit de l'entretenir et le protéger pour pouvoir profiter de sa production, ceci quelle que soit la forme sous laquelle il est géré : privé, public, collectif, etc.

On voit que nos actions doivent s'appliquer sur l'environnement, non sur l'écosystème. Autrement dit, sur cette part de l'écosystème que nous pouvons transformer, orienter et maintenir dans un état stable qui nous soit favorable. C'est ce que fait l'humanité depuis la nuit des temps, en faisant évoluer insensiblement l'environnement vers les productions qu'elle souhaite et qu'elle peut utiliser. Pour nous français, par exemple, Christian Lévêque nous le rappelle : « *La diversité biologique en France métropolitaine doit tout autant aux hommes qu'aux processus spontanés. Notre nature de référence, c'est le milieu rural d'avant la dernière guerre, avec ses bocages et sa polyculture. [...] Les hommes ont ainsi transformé les habitats et introduit certaines espèces, et d'autres espèces sont arrivées spontanément, car l'Europe est aussi une terre de reconquête pour la diversité biologique* »⁴. Une étape est franchie : on sait maintenant où, comment, et avec qui agir ; il nous reste à nous organiser pour rendre cette action possible. C'est ici tout le rôle, la grandeur et la nécessité d'une vraie politique écologique.

En conclusion de cette trop longue réflexion : comme le signalait *Cité*, « *si ce monde abîmé peut être (encore) repensé, tout espoir n'est pas perdu* ». La résistance de l'environnement aux dégâts produits de manière insensée par le système productiviste, sa résilience, comme le court épisode de confinement de 2019 l'a laissé entrevoir, nous le disent clairement : nous ne reviendrons pas à l'écosystème d'avant les années 1950, mais il est certain que « *tout espoir n'est pas (encore) perdu* ».

François Gerlotto

⁴ Christian Lévêque. *La biodiversité : avec ou sans l'homme ? Réflexions d'un écologue sur la protection de la nature en France*. Editions Quae, 2017.



Peinture

Expo Françoise Pétrovitch : l'amour en grand, l'amour en sang

Dans ses toiles gigantesques aux scènes déchirantes d'amour et de rupture, la plasticienne Françoise Pétrovitch nous déboussole et nous pousse à nous interroger sur l'amour et la rupture, qui nous ampute dans notre identité.

« *Aimer, c'est savoir lire toutes les phrases qui sont dans le cœur de l'autre et en lisant le délivrer* », affirmait Bobin, qui pensait toujours juste. En effet, qu'est-ce qu'aimer quelqu'un sinon le lire, le comprendre, l'élever au-dessus des autres et refuser son adieu ? Aimer et rompre, dans tous les sens du terme, est le thème de

l'exposition de Françoise Pétrovitch, présentée en ce moment au musée de la vie romantique.

Le sujet pourrait sembler usé à l'extrême tant les peintres de toutes époques s'en sont emparé. La plasticienne parvient néanmoins à lui redonner de la vigueur, par plusieurs biais. D'abord en abordant le concept d'amour sous son angle le plus intime : la proximité et la distance physiques. En effet, comme le chantait Juliette Gréco, « *les enfants qui s'aiment ne sont là pour personne* ». C'est un constat qui s'impose quand on observe les toiles de Pétrovitch : les jeunes couples sont seuls, voire isolés, dans des décors minimalistes, ils s'appartiennent et se suffisent par leur présence réciproque. Pourtant, leurs regards ne se croisent jamais, comme pour signifier que l'autre reste à jamais inaccessible à notre vaine quête de fusion...

Jusqu'à la rupture ?

Certaines couples, bien que proches physiquement, n'ont jamais été aussi loin de l'autre, tant leur attitude est froide. C'est l'autre point qui marque dans ces toiles, souvent gigantesques : un inquiétant silence en émane. L'amour serait-il devenu silencieux, lui qui a toujours tendu à crier, pleurer, rire et se manifester dans ses exubérances les plus folles voire les plus nocives ? Ou se fait-il mutique quand il n'a plus de raison d'exister (rupture) ?

La seule musique qui perce dans les tableaux de Pétrovitch provient sans conteste des couleurs vives, criardes, qui donnent un aspect pour le moins incongru à des scènes dramatiques. Alors que de nombreux personnes semblent sur le point de rendre l'âme et sont donc inertes, un geste (l'enlacement par celui qui

continue de vivre) et les tonalités rose vif, rouge écarlate laissent, *a contrario*, penser que la vie recèle quelques atouts cachés.

Sur un plan purement esthétique, les toiles de Pétrovitch n'ont absolument rien de romantiques. Elles possèdent une inquiétante étrangeté combinée au piquant du pop-art que l'on pouvait trouver chez Andy Warhol. Toutefois, on comprend pourquoi le musée de la vie romantique a décidé de mettre cette artiste à l'honneur. Cette dernière s'attache à décortiquer les rouages de chaque étape de l'amour. Les amoureux se trouvent, tissent un lien incompréhensible (et pourtant universel) au reste du monde, puis ce lien se distend, se rompt, et ne reste que l'espace vide entre deux solitudes, qui est destiné à être comblé par d'autres cœurs. Inséparables un jour, fragiles le suivant, les amoureux connaissent tous un destin mêlé

d'incertitude, de souffrance, de mort (symbolique ou physique), qui fait de l'interprétation contemporaine de Pétrovitch une initiative louable, bien que déconcertante. ♦ **Ella Micheletti**



Info. : *Aimer, rompre*, de Françoise Pétrovitch, Musée de la vie romantique. Exposition ouverte jusqu'au 10 septembre 2023.

Sam Szafran, de petit parisien à grand peintre

Alors que l'exposition Sam Szafran attirait un large public à l'Orangerie cet hiver, Flammarion éditait un entretien accordé par le peintre au conservateur général du patrimoine Jean Clair et à l'artiste Louis Deledicq en 1999. Dans ce

passionnant document, le peintre raconte son parcours, du cœur des Halles jusqu'au Montparnasse des artistes.

C'est dans son atelier que Sam Szafran (1934-2019) a reçu Jean Clair et Louis Deledicq au tournant du siècle, pour une conversation amicale heureusement enregistrée, et désormais retranscrite et publiée sous le titre *Un Gamin des Halles*. Szafran s'y dévoile en ancien « voyou » à la dérive, sauvé par la fréquentation des artistes et par une passion totale pour la peinture.

Comme le précise Jean Clair en introduction, la syntaxe de Szafran, son vocabulaire, « *ses écarts, ses excès, ou toute incorrection de ton, de style, de grammaire* » ont été scrupuleusement conservés. C'est d'ailleurs cette introduction qui brosse un bref portrait de Szafran en « *Petit juif de Pologne, taisant le souvenir de parents morts en déportation* ». L'enfant

fait corps avec le quartier interlope des Halles, celui des prostituées et des exilés, jusqu'au sortir de la guerre. Il part alors pour la lointaine Australie, où il reste quatre ans. Au début de l'entretien, au cours duquel Szafran égraine ses souvenirs, le jeune Sam est de retour à Paris.

Au cœur du Tout-Paris artistique

Haut en couleur, Szafran décrit ce qui le lie aux « filles » de Saint-Denis, puis raconte ses premiers cours de dessin, notamment donnés par le sculpteur Ipoustéguy, le premier à l'encourager. Revenant sur ses premiers pas à Montparnasse et Saint-Germain, dans le Paris des artistes, Szafran raconte : « *Un soir, je voulais rentrer au Club Saint-Germain mais je n'avais pas patte blanche. Je n'avais pas d'argent, j'étais cradingue* ». Encore peu cultivé, il croise Sartre sans trop savoir qui il est. Plus tard, il s'initie à la lecture après s'être lié d'amitié avec Youki

Desnos, dernière épouse du poète, et poursuit les rencontres marquantes : « *Je voyais Camus et j'étais absolument sidéré, car c'était un homme simple, sympathique* ».

Ce qui impressionne à la lecture de cette entrevue, c'est le nombre de très grands artistes que Szafran côtoie au cours de sa vie. Tenté par l'abstraction, il revient à la figuration sous l'influence d'Alberto Giacometti. Il refuse alors le très antiacadémique manifeste de l'École de Nice, qu'Arman et Yves Klein le pressent de signer. Pendant un temps, il se tourne vers le groupe Panique, de Roland Topor, artiste dont il apprécie la drôlerie et l'inépuisable inspiration.

L'attirance de Szafran pour la peinture figurative commence à l'isoler de l'avant-garde. Il n'est pourtant pas un rétrograde, mais bien un peintre de son siècle, qui recherche et expérimente. Il travaille sur la matière, à l'aide d'encre de Chine, de

fusain, d'aquarelle et de pastels, et conçoit ses vertigineuses perspectives à partir de Polaroid.

Coloriste enthousiasmant, Szafran est pourtant un amateur de photographie en noir et blanc, et rejette la photo en couleur. Il aborde ce point en fin d'entretien, ainsi que sa solide amitié avec Henri Cartier-Bresson.

Vers la reconnaissance

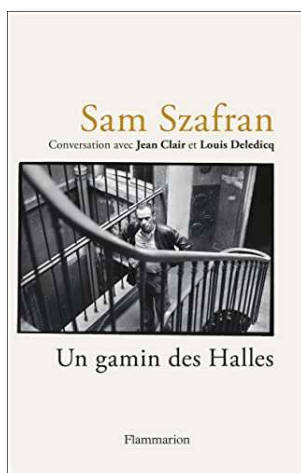
La publication d'*Un Gamin des Halles* n'est pas la première initiative éditoriale du genre. L'ouvrage *Sam Szafran, Entretiens avec Alain Weinstein* est en effet paru en 2013, également chez Flammarion. La conversation entre Szafran, Clair et Deledicq est toutefois plus ancienne. Au moment où elle se tient, en 1999, le peintre commence à bénéficier d'une relative visibilité, grâce aux fondations Gianadda, de Martigny, et Maeght, de Saint-Paul-de-Vence. Les deux expositions qui y sont données suivent cependant

l'annulation regrettable d'une rétrospective prévue au Centre Pompidou. En fait, en tant que peintre figuratif, Szafran est relégué dans une sorte de deuxième division de l'art contemporain, derrière l'avant-garde institutionnelle qui pratique plutôt l'art conceptuel.

En plein retour en grâce du figuratif, la grande exposition nationale de Szafran a fini par avoir lieu, entre octobre et janvier dernier. Elle fut organisée à l'Orangerie, un lieu dédié à l'art moderne – de Monet à Soutine – plutôt qu'à l'art contemporain, ce qui en dit beaucoup sur la place que les institutions françaises continuent d'accorder à la peinture figurative. Plus qu'une consolation : le public est venu nombreux, assurant au gamin des Halles la reconnaissance qu'il mérite. Si Szafran, mort trois ans trop tôt, n'a pas pu accompagner sa propre rétrospective, nous pouvons au moins

entendre son verbe résonner dans cet entretien accordé à Jean Clair et Louis Deledicq. ♦

Pierre Bonnay



Réf. : Sam Szafran. Conversation avec Jean Clair et Louis Deledicq, *Un Gamin des halles* (Flammarion, 2022, 128 pages).

Cinéma

Quand les ouvriers croyaient au Grand soir

Pour son deuxième long-métrage, longtemps après avoir réalisé Rien de personnel (2009), le cinéaste Mathias Gokalp s'est attaqué à un emblème. L'Établi, sorti sur grand écran le 5 avril

2023, est l'adaptation du fameux ouvrage de Robert Linhart (1978), fruit de son expérience d'immersion militante dans le milieu ouvrier.

Il faut au moins reconnaître une vertu au cinéma hexagonal de ce premier quart de siècle : celle de maintenir la tradition des films sociaux, qui rappelle encore que la France fut le pays des insurrections et des révoltes, des jacqueries et des révolutions. Mathias Gokalp a perçu dans l'œuvre autobiographique de Robert Linhart la substance de ce qui aurait pu être un grand film sur la lutte des classes, finalement intemporelle. Il aurait même pu offrir au public un tableau naturaliste à la Pialat, en exposant la chaîne d'assemblage des usines Citroën juste après Mai 68 telle que la disséquait Linhart lui-même : avec la précision d'un entomologiste. Le réalisateur, également co-scénariste, se focalise pourtant sur le personnage

d'infiltré de Linhart, incarné par un Swann Arlaud à l'air trop passif et égaré pour être tout à fait convaincant. Comme dans l'ouvrage, Gokalp a fait de la préparation de la grève l'enjeu majeur du récit, tout en donnant davantage de corps et d'importance aux relations entre les personnages. Parmi eux, on appréciera la solidité des seconds rôles : Olivier Gourmet en Klatzman, l'aumônier cégétiste, Luca Terracciano dans la blouse de l'ouvrier italien harangueur et Raphaëlle Rousseau dans la peau de Sacha, l'immigrée yougoslave déterminée.

Les trois quarts de l'action se déroulent au cœur de l'atelier Citroën d'où sortent, au terme d'un balai ininterrompu de petits gestes et de grandes souffrances, les 2 CV qui ont fait la renommée de la marque. Mis en scène avec une appréciable sobriété, *L'Établi* restitue assez bien la dureté d'un travail contraint et sans perspective, la brutalité et le cynisme des chefs tout

comme les antagonismes entre ouvriers. Sans trop en faire, Mathias Gokalp raccroche les problématiques d'hier à celles d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse des manifestations d'un racisme banalisé ou des tentatives patronales de vider le droit de grève de sa substance, les événements dépeints trouvent toujours un écho cinquante-cinq ans après les faits.

L'Établi pourrait-il, dès lors, devenir le film-étendard des luttes actuelles ? En dépit de la persistance des problématiques développées, qu'il s'agisse de l'aliénation de l'individu par le travail à la chaîne ou de l'étouffement de ses droits sociaux, l'œuvre est solidement ancrée dans l'époque où elle replonge. Par les références marxisantes de ses personnages, bien sûr. Mais plus subtilement, hélas, par la leçon d'impuissance qui s'en dégage. Au surlendemain d'une victoire symbolique contre la direction de l'usine – l'allongement non

rémunéré de la journée de travail échoue temporairement grâce au blocage de la chaîne par les grévistes – les fauteurs de trouble sont identifiés et mis à pied. Virginie, la fille de Linhart, pourra toujours demander à son papa s'il a fait la révolution. De révolution, il n'y aura point et Linhart, évincé de l'usine, retournera à sa chaire universitaire loin des affres de l'atelier. Le public, lui, sait qu'il n'y a pas eu depuis, d'autre Mai 36 ni d'autre Mai 68. Que l'avènement de la gauche au pouvoir en 1981 n'a pas davantage inversé le rapport de force dans le monde salarié.

Dès lors, *L'Établi* peut-il être autre chose que le témoignage de luttes révolues et – c'est parfaitement louable – le vecteur de la redécouverte du texte de Robert Linhart ? Alors que la France vient de connaître un long mouvement social qui aboutit pourtant à un échec, avec le passage en force de la réforme des

retraites, on aimerait croire dans le destin de ce film, poussé par l'espoir de combats victorieux. Mais le vent de l'histoire souffle à contre-sens. ♦ P.-H.P.



Réf. : *L'Établi* (2023). Film français réalisé par Mathias Gokalp. Avec Swann Arlaud, Mélanie Thierry, Denis Podalydès, Olivier Gourmet. Sorti le 5 avril 2023.

Le mal par le Malle

Depuis plusieurs mois, Louis Malle fait épisodiquement son retour dans les salles d'art et essai, grâce à une série de ressorties groupées. La prochaine tournée, attendue en mai, comprend trois films historiques et hautement politiques.

Lacombe Lucien, Au revoir les enfants et *Milou en mai* : c'est le riche programme de la deuxième partie du cycle « Louis Malle, gentleman provocateur », proposé par le distributeur Malavida. En novembre dernier, les habitués des salles obscures avaient pu (re)découvrir six films, parmi lesquels l'intense *Ascenseur pour l'échafaud*, le puissant *Feu-Follet*, et le dérangent *Souffle au cœur*. Cette fois, c'est l'histoire qui est au programme : la Seconde Guerre mondiale, deux fois, et Mai 68.

Milou en mai (1990) a beau être le film le plus léger de la sélection, il n'en est pas moins grinçant, dans sa manière de décrire une bourgeoisie bousculée par les événements de 1968. L'amour de Louis Malle pour Tchekhov affleure dans l'errance tragico-comique des personnages réunis par un deuil et la perspective d'un héritage. Le scénario, qui lorgne vers le surréalisme, bénéficie d'ailleurs du « charme

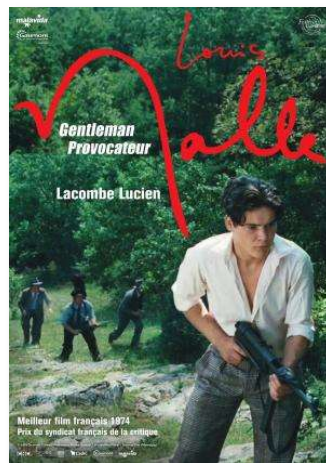
discret » de Jean-Claude Carrière. On remarque, derrière Michel Piccoli et Miou-Miou, deux jeunes comédiens humoristes, Valérie Lemercier, dont c'est la première apparition sur grand écran, et Bruno Carrette, dont c'est la dernière. Le membre du groupe Les Nuls est mort peu avant la sortie du film.

Sous l'Occupation, dans le calme apparent d'un collège catholique glacial, se noue une amitié d'abord défiante, puis profonde, entre un pensionnaire et un réfugié qui l'intrigue. À force d'avoir été montré dans les écoles, *Au Revoir les Enfants* (1987) semble étouffer sous sa valeur de témoignage et ses vertus éducatives. Pourtant, avant d'être un instrument au service du « devoir de mémoire » sur la Shoah, les déportations et les justes, le film est avant tout une œuvre habitée par les souvenirs de Louis Malle. Il décrit un pays éteint, tendu, où règnent les non-dits. L'ultime réplique du film, qui lui

donne son titre, est un adieu placide et déchirant. C'est le moment où le vrai héros se révèle, humblement. Le salaud, confit dans sa bêtise et sa détresse, est une version encore plus sombre d'un ancien personnage de Malle, Lucien Lacombe.

Lacombe Lucien (1974), justement, est peu montré dans les écoles. C'est peu dire que son sujet est polémique : Lucien est un jeune garçon refusé par la Résistance à cause de son âge, qui devient un auxiliaire de la Gestapo. En liant l'engagement à des rêves d'héroïsme et en suggérant le rôle du hasard au moment de choisir un camp, Louis Malle prend le risque d'insulter les bons et d'excuser les mauvais. De fait, il lui est reproché d'attenter aux convictions politiques et aux souvenirs flatteurs des vainqueurs. Le film a cependant le mérite de placer le conflit à la hauteur d'un jeune paysan opportuniste, qui voulait simplement « en être ».

Après l'échec critique et public de *Lacombe Lucien*, Louis Malle quitte la France pour un long exil américain, qu'il interrompt treize ans plus tard pour deux films, qui sont précisément *Au Revoir les enfants* et *Milou en mai*. Quelques-unes de ses œuvres américaines figureront dans la troisième partie du cycle « Gentleman provocateur », prévue le 27 septembre prochain. Au menu, *Black Moon*, *Atlantic City* et *My Dinner with André*, ainsi que le dernier film de Malle, le très tchékhovien *Vanya 42e rue*. ♦ P. B.



Réf. : Cycle *Louis Malle, Gentleman provocateur, partie 2. Avec Lacombe Lucien, Au revoir les enfants*

et *Milou en mai*.

Au cinéma le 10 mai 2023.

Littérature

De l'amour crépusculaire en plein soleil

Écrit dans les années 1970 mais traduit pour la première fois chez Gallimard en 2021 et paru en poche chez Folio en 2022, *Le Dernier été en ville* de Gianfranco Calligarich constitue un bijou de roman crépusculaire, aux tonalités décadentes.

« Si l'on est ce que l'on est, ce n'est pas grâce aux personnes que l'on a rencontrées mais à celles que l'on a quittées. » En une phrase, placée dans les toutes premières pages, l'écrivain italien Gianfranco Calligarich glisse le message principal de son superbe roman *Le Dernier été en ville*. Et donne furieusement envie de se plonger dans ce qui constitue un miracle d'analyse des relations

entre les hommes et les femmes

Fait d'abord incongru qu'il faut souligner : ce grand livre, écrit dans les années 1970, n'a été traduit pour la première fois en français qu'en 2021 (Gallimard) puis réédité en poche (Folio) en 2022. Calligarich, écrivain, journaliste mais aussi scénariste de son état, obtient enfin la place qu'il mérite dans le rayon de littérature italienne de nos librairies françaises aux côtés d'Erri de Luca, Alberto Moravia ou Italo Sveno.

En le lisant, quelle heureuse surprise, mêlée de peur : combien de générations de Français sont ainsi passées à côté d'un des rares romans crépusculaires où le soleil, pourtant, accable les peaux (Calligarich le qualifie même « *d'assassin* »), essouffle les cœurs, amenuise l'énergie vitale de tous les personnages ?

Nous sommes en plein cœur de l'été, à Rome, à la fin des années 1960. Rome, une ville qui se donne et se refuse comme une femme :

« *Avec elle, pas de demi-mesure. Ou bien c'est le grand amour ou bien il faut s'en aller. Car la tendre bête exige d'être aimée. Aimée, elle se donnera à vous et vous n'aurez qu'à vous laisser aller aux douces vagues du présent.* » Ce ton poétique se retrouve tout au long du roman et vient appuyer un rythme extrêmement lent, voire languide, celui d'un (anti-) héros, le « journaliste » (il préfère dire qu'il « *ne fait rien* »), Léo Gazzarra.

À l'aube de ses trente ans, le jeune homme se distingue par une vie tout à fait banale, si banale qu'elle en devient extraordinaire. Comprenons-nous : Léo n'a pas envie de travailler (mais il devra bien s'y mettre, sans grand succès) et préfère déambuler dans les rues de Rome, sur les pavés blancs frappés par les rayons d'Amon-Râ, lire en terrasse d'une trattoria, se faire inviter à manger (si possible), boire, à chaque occasion où sa bourse ou celle des autres le lui permet. Chaque pas semble lui être arraché et

pourtant, rien ne pourrait le tirer de cette léthargie proche de celle d'un *Oblomov*. Rien ne saurait donner le goût de vivre mieux, vivre plus intensément à cet homme qui, par bien des aspects, ressemble au Alain dépressif et alcoolique du *Feu Follet* de Drieu la Rochelle. Rien sauf... une tornade destructrice nommée Arianna, une sylphide à la fois fragile et sûre de son pouvoir sur les hommes, sans conteste atteinte de problèmes psychologiques (TOC en série, séjour en clinique...). Tout ce qu'il fallait pour réanimer un homme comateux de cœur. Et le faire disjoncter. Car la dame, bien que haute en couleurs, n'en est pas moins fuyante, inaccessible tout en étant collante, impressionnante tout en étant enfantine, belle et pourtant difficile à désirer : « *J'étais glacé, inerte et plein de tristesse.* » Pire : elle se fait un devoir de refouler ses sentiments amoureux et de rejeter ceux des autres :

« - Écoute, dis-je, je crois que je t'aime.

- Oh, je t'en supplie ! Dit-elle. Ne dis pas ça. »

Tout au long du roman, le lecteur va assister à un chassé-croisé entre ces deux âmes perdues dans un monde trop grand (ou trop étriqué?) pour eux.

Incapables de se trouver, en proie à une fuite existentielle permanente qui ne peut aboutir qu'à une chute fatale ou un saut volontaire dans le néant, Léo et Arianna sont pétris de défauts irréparables. Ils vivent trop en sous-régime pour donner envie de vivre à l'autre. Ainsi, ils ne parviennent ni à se comprendre, ni à sauver individuellement, ni à se sauver l'un l'autre. Finalement, ils représentent le contraire du couple heureux et durable selon Bourbon Busset pour qui « *aimer, c'est trouver, grâce à un autre, sa vérité et aider cet autre à trouver la sienne.* »

◆ E. M.

Gianfranco Calligarich

Le dernier été en ville



Réf. : Gianfranco Calligarich
Le dernier été en ville (Folio, 2022, 234 pages).



L'euthanasie, ou l'illusoire maîtrise de son destin

Au terme des travaux menés par la Convention citoyenne sur la fin de vie, le gouvernement se donne le temps de la réflexion pour envisager l'évolution du cadre législatif. Alors même que les Français sont, dans leur écrasante majorité, favorables à la légalisation de l'euthanasie active, les enjeux posés nécessitent une décision mûrement réfléchie et dûment pesée.

Au diapason de l'opinion publique¹, les 184 membres tirés au sort de la Convention citoyenne, convoquée par l'exécutif et placée sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental, se sont prononcés très nettement (à 75,6 %) en faveur de l'introduction, dans le droit français, d'une « aide active à mourir ». Celle-ci combinerait le suicide assisté et l'euthanasie. Ces dispositifs, si le Parlement décidait de les inscrire dans la loi, s'ajouteraient donc aux protocoles déjà prévus par la fameuse loi Claeys-Léonetti², laquelle autorise notamment la sédation profonde et l'arrêt des traitements pour éviter l'acharnement thérapeutique (euthanasie passive). Or, l'une et l'autre s'adaptent et s'appliquent déjà à un vaste nombre de patients incurables en toute fin de vie.

Le sujet est d'une complexité absolue, puisqu'il soulève des questionnements d'ordre juridique, médical, éthique, philosophique, social et anthropologique³. Mais, à l'image de tous les sujets de société qui saturent le débat public – le consensus néolibéral au sein

¹ Selon une étude réalisée par l'Ifop en octobre 2022, 78 % des personnes interrogées étaient favorables à ce que la Convention citoyenne encourage une évolution de la législation en faveur de la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie active (panel : 1 013 participants représentatifs de la population). Selon un autre sondage, réalisé par l'Ipsos il y a quatre ans, la proportion de Français favorables à une forme d'aide active à mourir atteignait même 96 % (panel : 1 004 participants représentatifs de la population ; mars 2019).

² Loi n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

³ Je n'ignore pas qu'il peut, en outre, heurter les convictions de nature religieuse de certains d'entre nous mais, par une approche résolument laïque, d'une part, et par ignorance personnelle des dogmes, d'autre part, je laisserai de côté cet aspect de la question.

de la classe politique exclut tout clivage sérieux sur le modèle économique –, la fin de vie est une thématique saisie par l'émotionnel. Preuve en est la substitution, par des militants, du (vilain) mot d'euthanasie par une habile paraphrase, « le droit à mourir dans la dignité ». Ce choix terminologique délibéré contribue à détourner d'une argumentation rationnelle pour conduire le débat sur le terrain confortable des bons sentiments. Qui peut, en effet, se déclarer opposé à ce que chaque être puisse dignement s'éteindre ? Par la sémantique, les défenseurs de l'euthanasie produisent un effet paralysant qui discrédite d'emblée toute opinion divergente, puisque refuser d'abrèger par la mort les souffrances d'un malade voire d'un patient lourdement handicapé (cas Vincent Lambert) sans espoir de rémission serait donc *indigne*. Voici les sceptiques positionnés de fait dans le camp – forcément monstrueux – des empêcheurs de mourir en rond.

L'allongement de la durée moyenne de l'existence dans les pays développés va de pair avec la multiplication des situations de dépendance (très grand âge) et de pathologies graves (cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies neurodégénératives...), ces dernières étant également favorisées par d'autres facteurs liés à nos modes de vie et à notre environnement. Puisque, par essence, nous serons tous concernés par la question de la fin de vie – et à moins de témoigner d'un penchant masochiste quasi-mystique pour la souffrance physique ! – nous souhaitons tous que nos derniers instants soient le plus paisible et le moins douloureux possible. Plutôt qu'en une piqûre magique, c'est en la science qu'il nous faut continuer de placer nos espoirs.

Un aveu d'impuissance

Il est objectivement difficile de qualifier de mesure « progressiste » ce qui n'est pourtant qu'une capitulation en rase campagne ! Dans l'esprit du serment d'Hippocrate⁴, la maladie reste un défi à l'homme, un adversaire contre lequel il mène un combat avec l'appui de la raison et de la connaissance dont il dispose. Mettre un terme par anticipation à la vie d'un patient, c'est certes abrèger ses souffrances. Mais c'est les abrèger par l'irréparable, en oubliant que la souffrance peut être, quand elle n'est pas tout bonnement provisoire, soulagée grâce à l'administration d'antalgiques ou de sédatifs puissants. À cet égard, on ne peut que se féliciter du développement, ces

⁴ Extraits pertinents : « *Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. [...] Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.* »

dernières années, des soins palliatifs, dont c'est précisément la fonction⁵. Déclencher la mort revient à renoncer à l'idée que l'individu, dont l'espérance de vie est réduite à quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, ne puisse plus vivre aucun instant qui vaille la peine d'être vécu⁶.

Il y a indéniablement une forme de facilité et de renoncement dans le recours à l'euthanasie. Celle-ci constitue la solution immédiate au problème en même temps que la certitude qu'il n'y plus de vie possible dès lors que son terme est imminent. Elle est

Les partisans de l'euthanasie sont sincères lorsqu'ils assurent que la procédure nécessite un cadre propice à l'expression libre et éclairée du consentement. Or, le consentement sera toujours contextualisé.

surtout un éclatant aveu d'impuissance : puisqu'on ne sait pas soigner la maladie, débarrassons-nous du malade ! J'emploie, à dessein, cette formulation provocante en guise de transition vers deux conséquences, l'une médicale, l'autre économique, qu'engendrerait la banalisation de la mort anticipée comme réponse à

l'incurabilité. Il est légitime de s'interroger, tout d'abord, sur l'effet de relâchement que l'euthanasie pourrait créer à terme sur la recherche scientifique, puisqu'elle est une réponse, quoique insatisfaisante, à un problème médical insoluble à l'instant présent. Il faut néanmoins faire confiance aux médecins et aux chercheurs pour ne pas se contenter d'un tel pis-aller mais pour poursuivre leur exploration de nouveaux traitements, d'autant plus que les États qui donnent accès à l'euthanasie restent ultra-minoritaires. La deuxième conséquence est bien plus certaine. La fin anticipée des patients incurables présente « l'avantage » de soulager les services hospitaliers et les EHPAD (libération de lits)... ainsi que les familles, lesquelles n'auront plus à supporter les frais de soins, le cas échéant, ni l'entretien de leurs proches malades et dépendants. D'ailleurs, le risque est grand que les malades eux-mêmes, par préoccupation du poids qu'ils constituent pour leur parentèle, se rallient à l'idée que le mieux serait encore d'abrégé leur propre vie.

⁵ Malgré tout, des disparités territoriales subsistent et l'offre de soins palliatifs demeure très en-deçà d'une demande toujours croissance. Lire à ce sujet Estelle Herstaint, « Soins palliatifs : des inégalités d'accès en France », *essentiel-sante-magazine.fr*, 16 mars 2021 et Yasmina Kattou, « Fin de vie : deux tiers des Français n'ont pas accès aux soins palliatifs », *europel.fr*, 9 décembre 2022.

⁶ Pour le juriste Bertrand Mathieu, la reconnaissance de l'euthanasie conduirait même, fondamentalement, à distinguer « *les vies qui méritent d'être vécues et celles qui ne le méritent pas* » (Bertrand Mathieu, « Fin de vie : liberté, droits et devoirs, l'impossible conciliation ? », *Constitutions*, n°4, 2003, pp. 517-528.).

Un choix laissé à l'individu... Oui, mais...

Naturellement, dans une optique libérale, sinon libertaire, le droit à l'euthanasie se défend. Il s'agit de laisser à l'individu la pleine maîtrise de son issue personnelle, soit par une assistance au suicide soit par l'administration par un tiers d'une substance létale à la demande de l'intéressé, qui aura formulé des volontés anticipées. Les partisans de ce droit sont bien sûr sincères lorsqu'ils assurent que la procédure nécessite, pour être sécurisée et éthique, un cadre strict, propice à l'expression libre et éclairée du consentement. Or, qu'il soit exprimé antérieurement à la situation qui justifierait l'euthanasie ou en phase de souffrance, le consentement sera toujours contextualisé. Ainsi, l'individu en pleine santé qui exprime à l'avance sa désapprobation de l'euthanasie pourra éprouver l'envie irrésistible d'en finir une fois confronté à la maladie (mais ce souhait nouveau ne se trouvera-t-il pas, justement, altéré par la douleur ?). Inversement, le personnel médical témoigne aussi de patients, initialement favorables à toute forme d'euthanasie, qui, finalement, s'accrochent à la vie alors qu'elle leur échappe. Comme nos opinions fluctuent, le consentement vaut seulement pour l'instant t . Il dépend



nécessairement de l'état matériel, physiologique et émotionnel dans lequel se trouve celui qui le formule, état qui n'est déjà plus le même le jour d'après. Le risque est grand, dès lors, que l'expression de la volonté du patient (futur ou actuel), quelle qu'en soit la teneur, finisse par le lier au point d'ignorer tout changement d'avis.

L'acte d'autodestruction s'insère déjà dans cette problématique, puisqu'un accès de désespoir, même éphémère, peut précipiter le sujet vers l'abîme. Toutefois, la mort par suicide reste un acte propre, qui n'implique pas l'intervention d'autrui. La reconnaissance du suicide assisté, c'est-à-dire d'une aide médicale extérieure pour passer à l'acte mais qui laisse à la personne concernée la seule responsabilité du geste fatal pose, par conséquent, des questions éthiques moindres que l'euthanasie active. La reconnaissance, en France, du suicide assisté – et scrupuleusement encadré, cela va sans dire – pourrait être une manière, pour le politique, de couper la poire en deux en répondant à une demande de la société sans pour autant franchir le Rubicon qu'est l'administration de la mort par un tiers.

Tabou civilisationnel

Il faut prendre la mesure de ce que signifie la mise à mort d'un être humain par un autre, quand bien même le consentement de la « victime » serait considéré comme légalement acquis grâce à l'application scrupuleuse d'une procédure. L'abolition de la peine de mort a banni cet acte lourd des temps de paix. Heureuse évolution ! Seul le combat armé – la guerre – « dépénalise » en quelque sorte l'acte d'ôter la vie à autre être humain. Quid des dispositifs, déjà évoqués et déjà légaux en France, de l'arrêt des soins et surtout de l'administration d'un puissant sédatif, dont l'un des effets est de provoquer la mort ? Le premier ne constitue pas une atteinte « active » à la vie. Face à un cas de progression inexorable de la maladie, il est un moyen, finalement, de laisser la mort survenir *naturellement*. La technique de la sédation profonde consiste, sur le principe, non pas à injecter un poison létal mais à appliquer un soin par l'administration d'une substance apaisante. Le but premier est donc médical : soulager le patient. Les médecins et les familles le pratiquent pourtant en connaissance de cause : l'intéressé vivant ses derniers instants, sans espoir de rémission, le sédatif dont la dose est progressivement augmentée conduit vers la cessation des fonctions vitales. La sédation profonde est, disons-le, une hypocrisie... mais il s'agit d'une hypocrisie utile car elle préserve l'essentiel : elle ne provoque qu'indirectement la mort de la personne, tel un effet secondaire. La légalisation de l'euthanasie active mettrait quant à elle un terme à ce qui est donc devenu une sorte de « tabou civilisationnel ». Elle ouvrirait une brèche qui pourrait, qui sait ?, conduire à banaliser à nouveau l'élimination directe d'un semblable... et alimenter un peu plus le débat en faveur de la réintroduction de la peine de mort.

102

La France peut-elle cependant demeurer « conservatrice » alors que plusieurs États du continent européen (Espagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) autorisent l'euthanasie active ? Les expériences à l'étranger doivent précisément nous éclairer. Mais il n'est pas tout à fait certain qu'un tour d'horizon s'avère rassurant, même si les études fiables et incontestées manquent. Il convient, d'abord, de ne pas en exagérer l'ampleur, car le nombre de personnes qui recourent à l'aide active à mourir demeure faible. Mais certaines dérives commencent à apparaître et elles ne doivent pas être ignorées. En Belgique par exemple, si l'expression de la volonté du patient et les circonstances médicales dans lesquelles l'euthanasie est autorisée sont strictement encadrées par la loi, le contrôle de ce cadre est, dans la pratique, défaillant. Cela est d'autant plus problématique que l'euthanasie y est ouverte, sous conditions, aux mineurs, et qu'aucune liste des pathologies « éligibles » n'a été fixée. La Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie se prononce automatiquement sur chaque cas...

mais *a posteriori*... Or, une euthanasie sur trois serait désormais clandestine dans le royaume, ce qui permet précisément d'éviter tout contrôle. De surcroît, le manque d'indépendance de la Commission fédérale a entraîné la condamnation de la Belgique par la Cour européenne des droits de l'homme dans une affaire relative à l'euthanasie d'une personne souffrant de dépression chronique⁷. En Suisse, c'est un tout autre type d'excès, plus cynique, qui est constaté. Alors que l'euthanasie active n'y est pas autorisée, les procédures de suicide assisté attirent en revanche des individus en provenance des États voisins, en premier lieu la France et l'Allemagne... ce dont plusieurs associations profitent allègrement pour organiser l'accueil de ces « candidats » contre rémunération !

L'évolution de la législation française relative à la fin de vie ne saurait être traitée à la légère. L'argument démocratique de l'exécution de la volonté exprimée d'après les instruments sondagers par une très large majorité de la population est, en soi, incontestable. Si d'aventure le législateur français s'engageait à ouvrir la voie à l'euthanasie, les abus potentiels, à court et long termes, devront être connus, compris et anticipés. Il en va tout de même de la vie humaine de personnes vulnérables. ♦

La sédation profonde est, disons-le, une hypocrisie... Mais il s'agit d'une hypocrisie utile car elle préserve l'essentiel : elle ne revient pas à provoquer directement la mort de la personne.

Pierre-Henri Paulet

⁷ Violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH, *Mortier c. Belgique*, req. n° 78017/17, 4 octobre 2022).

La revue *Cité*

s'est conçue, avec sa collection initiale (1982-2007), comme un espace d'articulation des idées politiques aux enjeux de la société contemporaine. Dans sa nouvelle formule, lancée en 2022 par des auteurs indépendants et issus d'univers socio-professionnels variés, *Cité* souhaite offrir chaque semestre à ses lecteurs un regard singulier sur une thématique actuelle. À travers les analyses des contributeurs permanents ou de personnalités sollicitées, cette revue politique entend d'abord défendre, dans un contexte de globalisation économique, financière et culturelle, le rôle structurant de l'État républicain contre toutes les formes de féodalités. Elle s'intéresse ainsi à redonner tout son sens à la notion de bien commun, à œuvrer pour la pérennité de notre modèle de souveraineté nationale et populaire et entend contribuer à parfaire le modèle social. Elle s'attachera donc aussi à déconstruire les principes de l'idéologie néolibérale et technomarchande.

Cité

Abonnez-vous à la revue !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

Date et signature

* * *

Cochez l'offre souhaitée :

Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format imprimé (+ format numérique gratuit) : 40,00 € (frais de port inclus).

Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format numérique : 25,00 € (frais de port inclus).

▶ Paiement par chèque à l'ordre de l'**IFCCE/Cité** à joindre avec le présent coupon et à expédier à l'adresse suivante : IFCCE Revue *Cité* – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.



S'abonner ou acheter *Cité* au numéro
directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Cité est imprimé en France (Sartrouville)
par la société ATENOR

Photo de couverture réalisée par Pierre Bonnay

Faut-il en finir avec les élites ?

DOSSIER

- ◆ *Tous en baskets : les élites ont-elles renoncé à la distinction ?*, par **Pierre BONNAY**
- ◆ « Une élite unique est en train d'advenir en France », entretien avec **Éric ANCEAU**
- ◆ « Tout se tient dans les malheurs d'un peuple ». *La crise systémique de la formation des élites*, par **Arnaud TEYSSIER**
- ◆ « Intellos » : *une élite en perdition ?*, par **Philippe ARONDEL**
- ◆ *De la production d'idées au suivisme d'élites : les partis politiques ont-ils renié leur mission initiale ?*, par **ALOÏS LANG-ROUSSEAU**
- ◆ « Il est impérieux d'en revenir aux fondamentaux de la morale publique et républicaine », entretien avec **Olivier BIANCHI**

MAGAZINE

◆ RECENSIONS

ESSAIS : *La France en miettes. Régionalismes, l'autre séparatisme* (B. Morel), *La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil constitutionnel* (L. Fontaine), *Les Autres ne pensent pas comme nous* (M. Gourdault-Montagne) – PEINTURE : *Exposition « Aimer, rompre »* (F. Pérovich), *Un gamin des Halles* (S. Szafran) – CINÉMA : *L'Établi* (M. Gokalp), *Cycle « Louis Malle Gentleman provocateur », partie 2*. – LITTÉRATURE : *Le Dernier été en ville* (G. Calligarich)

◆ CHRONIQUE : « DROIT DE SUIVI »

Considérations sur l'écosystème, par **François GERLOTTO**

◆ CHRONIQUE : « HORS DES SENTIERS BATTUS... »

L'euthanasie, ou l'illusoire maîtrise de son destin par **Pierre-Henri PAULET**